



 ÉTUDE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET GRAND PARIS EXPRESS

OBSERVATOIRE DES QUARTIERS
DE GARE DU GPE

AVRIL 2019

Société
du Grand
Paris 





Directrice de la publication : **Dominique ALBA**

Étude réalisée par : **Sophie RENOUVEL**

Sous la direction de : **Stéphanie JANKEL**

Avec le concours de : **Mathieu CROS, Clémence ESTRADA, Marina RIBEIRO, Emmanuelle ROUX**

Cartographie et traitement statistique : **Christine DELAHAYE, Anne SERVAIS, Gustavo VELA-BARRON**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Recherche iconographique : **Maud CHARASSON**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

2017V9.1.2.3

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. Les équipements liés à l'enseignement supérieur et le Grand Paris Express	6
130 établissements d'enseignement supérieur dans les quartiers de gare GPE	9
Une quarantaine de sites universitaires et de grands établissements dans les quartiers de gare du GPE	11
Une géographie des laboratoires de recherche calquée sur celle des lieux d'enseignement	15
Plus de 10 000 chambres étudiantes dans les quartiers de gare	17
10 projets d'Inventons la métropole liés à la vie étudiante dans les quartiers de gare du GPE	18
Des lieux de services dédiés aux étudiants en nombre limité dans les quartiers de gare	21
2. Les étudiants en Ile-de-France	22
Près de 700 000 étudiants en Ile-de-France, dont plus de 96 000 résident dans les quartiers de gare du Grand Paris Express	22
Une population en forte croissance : un quart d'étudiants supplémentaires entre 1999 et 2014	23
Le profil des étudiants franciliens	32
Plus de trois quarts des déplacements domicile-étude des étudiants franciliens sont réalisés en transports en commun	33
Situation ligne par ligne	36
La ligne 14 : une forte densité d'étudiants notamment dans les quartiers parisiens	36
La ligne 15 Sud : trois polarités étudiantes sur la ligne	38
La ligne 15 Ouest : une densité d'étudiants un peu supérieure à la moyenne	42
La ligne 15 Est : des territoires densément peuplés mais un profil étudiant peu marqué	44
La ligne 16 : des quartiers de gare qui regroupent aujourd'hui peu d'étudiants	46
La ligne 17 : peu d'étudiants et parfois peu d'habitants dans les quartiers de gare	46
La ligne 18 : un contraste marqué entre le poids des étudiants et de faibles densités de population	47
3. Quatre grands projets de campus universitaires desservis par le GPE	50
Le campus urbain Paris Saclay, un projet de cluster scientifique d'excellence	52
Campus Condorcet Paris-Aubervilliers, la cité des humanités et des sciences sociales	66
La cité Descartes, vers un cluster d'innovation de la ville durable	78
Campus santé Grand Parc Villejuif, un pôle d'excellence scientifique et économique ouvert sur la ville	88

INTRODUCTION

Cette nouvelle étude thématique de l'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express met en perspective la localisation des établissements d'enseignement supérieur et la géographie des quartiers des 68 futures gares du Grand Paris Express. Aujourd'hui 4 chiffres résument le lien entre enseignement supérieur et Grand Paris Express :

- 96 300 étudiants résident dans les quartiers de gare du Grand Paris Express ;
- 130 établissements d'enseignement supérieur sont implantés dans un quartier de gare du Grand Paris Express ;
- 13 quartiers ont d'ores et déjà une identité étudiante marquée par le poids des étudiants dans la population résidente ou par la concentration de grandes écoles qu'on y recense ;
- Et enfin, 4 projets de développement de sites universitaires franciliens se font en lien avec la mise en service du Grand Paris Express : Saclay, Condorcet, Descartes et Campus Grand Parc à Villejuif.

L'étude décrit dans une première partie la situation telle qu'elle est aujourd'hui en cartographiant l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics et privés ainsi que les services associés à ces établissements (restauration, bibliothèques et équipements de santé).

Une 2^e partie brosse le portrait des étudiants en Ile-de-France et détaille leur présence dans les quartiers de gare du réseau du Grand Paris Express.

Dans une 3^e et dernière partie, les 4 grands projets d'aménagement de campus universitaires franciliens sont décrits. Tous seront desservis à terme par le Grand Paris Express.

L'étude donne ainsi à voir les gains de temps potentiels permis par le nouveau réseau de métro depuis et vers les universités, les grandes écoles, et plus généralement l'ensemble des établissements liés à l'enseignement supérieur publics et privés. De nombreux lieux d'enseignement supérieur, par l'amélioration de leur desserte, vont devenir plus accessibles. L'irrigation du territoire par le GPE revêt une dimension stratégique par le rapprochement qu'il concourra à offrir entre lieux de vie et lieux d'études.

De même, compte tenu des dynamiques démographiques qui affectent la population étudiante, à l'horizon 2030 le nombre d'étudiants résidant dans les quartiers de gare du Grand Paris Express aura significativement augmenté, tout comme les possibilités en termes de choix d'établissements pour un temps de trajet identique à celui d'aujourd'hui, et même réduit dans de nombreux cas. La mise en service du Grand Paris Express impactera positivement les déplacements des étudiants dans la métropole, en fluidifiant et raccourcissant des flux dont beaucoup empruntent aujourd'hui des parcours complexes.

*130 établissements
du supérieur dans
les quartiers de gare
du GPE*

UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL MARNE-LA-VALLÉE, GARE DE CRÉTEIL L'ÉCHAT



© Apur - David Boureau

ARCUEIL-CACHAN, BÂTIMENT DE L'ACCUEIL DU CAMPUS DE L'ESTP (ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS)



© Apur

1.

Les équipements liés à l'enseignement supérieur et le Grand Paris Express

13 quartiers de gare du GPE, sont d'ores et déjà des polarités étudiantes.

La première partie de cette étude est constituée de cartes localisant à l'adresse l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics et privés et montrant leur lien avec le Grand Paris Express. Ces cartes mettent en évidence le maintien d'une position dominante de l'hypercentre en matière d'offre en enseignement supérieur, en dépit des politiques publiques menées depuis près de 50 ans.

Depuis les années 1950-1960, les politiques publiques en faveur de l'enseignement supérieur qui se sont succédées ont cherché à répondre à une pression démographique très forte. Les créations des pôles de Nanterre, Créteil, Saint-Denis, ou encore Villetaneuse, dans le courant des années 1960-70, s'inscrivent dans un processus de désengorgement de la centralité historique de l'enseignement supérieur incarnée par la Sorbonne, la Montagne-Sainte-Geneviève, et le quartier latin en général. Le plan Université 2000 a poursuivi cette volonté en dotant les villes nouvelles d'établissements supérieurs. La localisation de sites universitaires et de grandes écoles dans plusieurs quartiers de gare du Grand Paris Express est le fruit de cet héritage : Nanterre La Folie, Versailles Chantiers, Orsay-Gif et Palaiseau sur le plateau de Saclay, Créteil-l'Échat, Noisy-Champs, Drancy-Bobigny, Stade de France, Le Kremlin-Bicêtre Hôpital.

La région Ile-de-France est découpée en 3 académies : Paris, Créteil et Versailles, regroupant au total 678000 étudiants, répartis entre 528000 étudiants dans des établissements publics et 150000 dans des établissements privés. Entre 2001 et 2016, le nombre d'étudiants inscrits dans

le supérieur s'y est accru de 113000 individus (+ 20 %), ce qui représente un quart de la croissance française. Le poids de Paris dans cette augmentation confirme son rôle de locomotive dans l'écosystème de l'enseignement supérieur. Avec 60000 étudiants supplémentaires en 15 ans, Paris absorbe 53 % de la hausse des effectifs régionaux, devant l'académie de Versailles (+ 32000, 28 % de la croissance régionale) et l'académie de Créteil (+ 22000, 19 % de la croissance régionale). Le secteur privé a accaparé 53 % de ces étudiants additionnels au cours de la période.

Les polarités d'enseignement supérieur hors Paris accueillent pour certaines plusieurs dizaines de milliers d'étudiants, chercheurs et personnels administratifs et sont, par conséquent, d'importants générateurs de déplacements. Toutefois, plusieurs établissements ne disposent pas aujourd'hui d'un niveau de desserte optimal et lorsqu'elle existe, elle se limite souvent à un parcours radial, imposant presque toujours une rupture de charge dans Paris. Le Grand Paris Express vient en partie combler cette lacune.

À l'horizon 2025, les projections de croissance établies par le Ministère au niveau national, pourraient porter le nombre d'étudiants supplémentaires à 90000 pour les 3 académies¹. À titre de comparaison, le campus Condorcet devrait accueillir près de 13000 étudiants et la Cité Descartes à Noisy-Champs accueille aujourd'hui 15000 étudiants. Ces ordres de grandeur permettent d'imaginer l'ampleur des besoins à couvrir pour accueillir cet afflux et l'augmentation attendue des déplacements depuis et vers les lieux d'enseignement supérieur.

¹ - « Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2016 à 2025 », Note d'information, avril 2017. Les projections pour les 3 académies résultent de l'extrapolation des résultats nationaux à partir du poids actuel de ces académies.

Le quartier de gare correspond à un rayon de 800 m autour de la future gare. Cette distance est accessible en 10 min. à pied env. Les 68 quartiers de gare couvrent au total 1,4 fois la superficie de Paris intramuros.



Noisy-Champs, UPEC, cafétéria de l'École Nationale des Ponts et Chaussées

© Apur



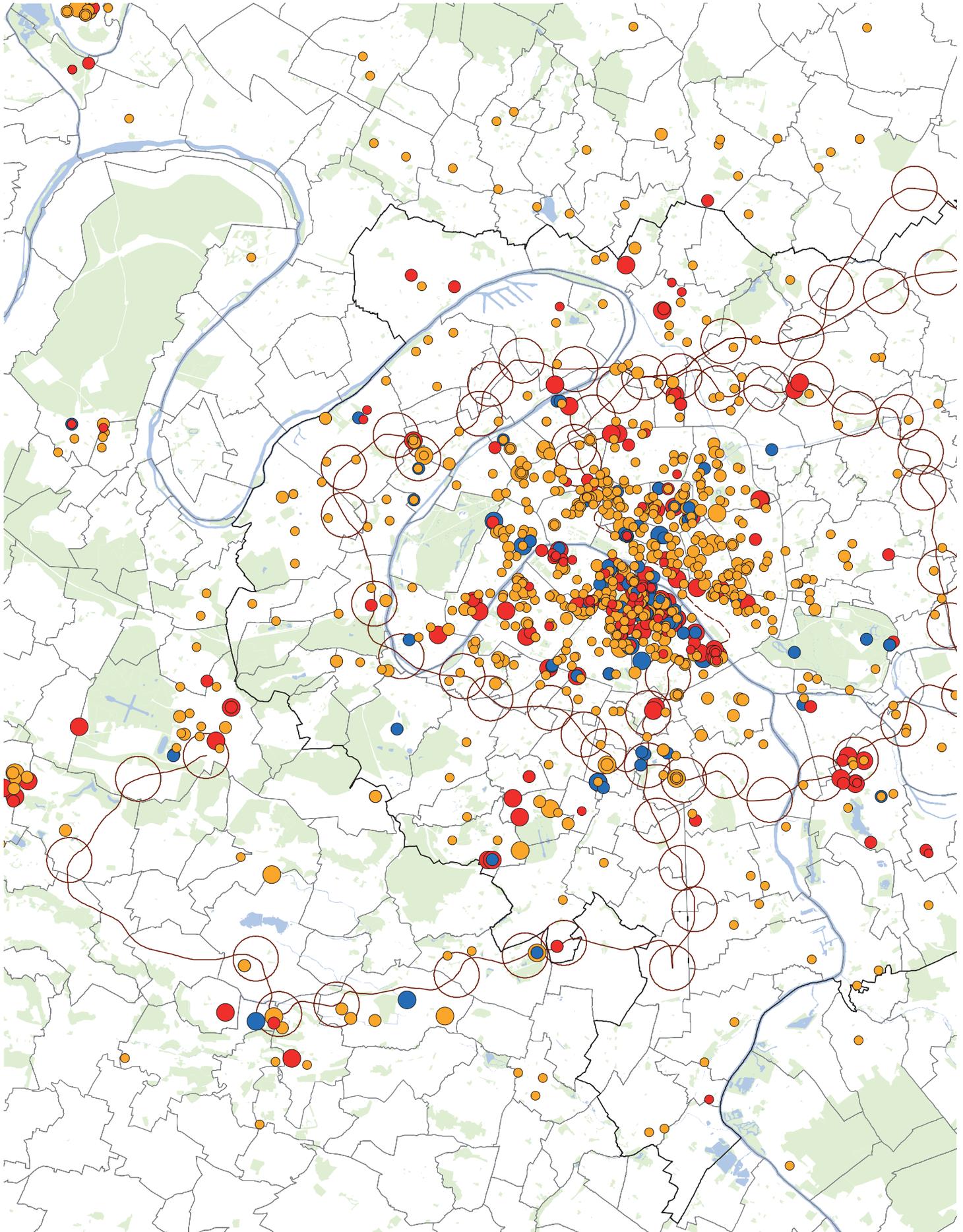
La Défense, Campus HEP Paris

© Apur



Orsay-Gif, ZAC du Moulon, plateau de Saclay, chantier de l'École Normale Supérieure

© Carlos Avesta



130 établissements d'enseignement supérieur dans les quartiers de gare GPE

L'enseignement supérieur est considéré comme l'un des marqueurs essentiels d'une métropole de rang international. L'Île-de-France est particulièrement bien dotée de ce point de vue, avec 1 240 établissements proposant un cursus post-bac, dont près de 80 % sont situés dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris (945 établissements). La géographie de l'offre révèle le fort tropisme parisien, avec 630 établissements implantés dans les limites de la capitale. Cette concentration des lieux d'enseignement est un puissant levier de coopération. Elle garantit une masse critique visible à l'international et permet de rendre des services en termes d'efficacité fonctionnelle et organisationnelle.

Les futurs quartiers de gare du Grand Paris sont, quant à eux, aujourd'hui dotés de 130 établissements, soit 11 % de l'offre régionale alors qu'ils représentent 1 % de son territoire et 12 % de ses habitants. Ces indicateurs révèlent la présence de densités élevées de population et d'équipements du supérieur dans ces secteurs.

Les lieux dispensant des formations supérieures sont pour l'essentiel présents dans les quartiers de gare du Grand Paris Express situés dans Paris (Maison Blanche Paris XIII^e et Pont Cardinet sur la ligne 14), mais aussi dans les quartiers de Noisy-Champs (L 15), du plateau de Saclay (L18), de La Défense et Nanterre La Folie (L15 Ouest), Créteil-l'Échat (L15 Sud) et Villejuif Institut Gustave Roussy (au croisement des lignes 14 et 15 Sud).

Hors du réseau du Grand Paris Express et des limites de la Métropole du Grand Paris, des polarités émergent à Montigny-le-Bretonneux, Saint-Germain-en-Laye et Cergy.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Type d'équipement

- Université, ESPE, DUT (259)
- Grand établissement (120)
- Autre établissement (861)

Taille de l'établissement

- Petit
- Moyen
- Grand

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018

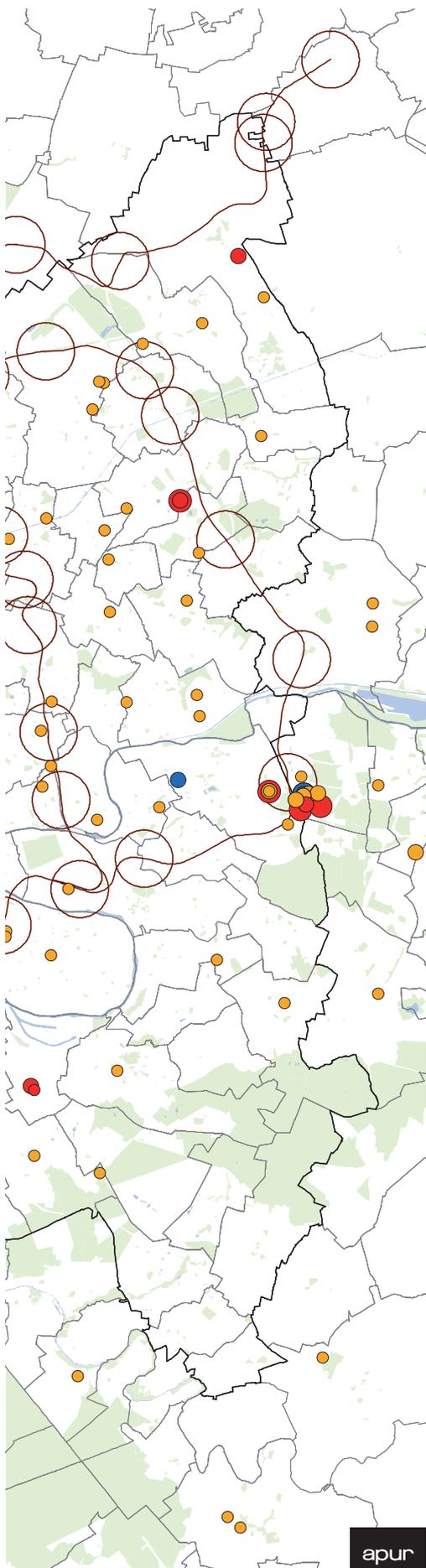
Note de lecture :

ESPE : Écoles supérieures du professorat et de l'éducation.

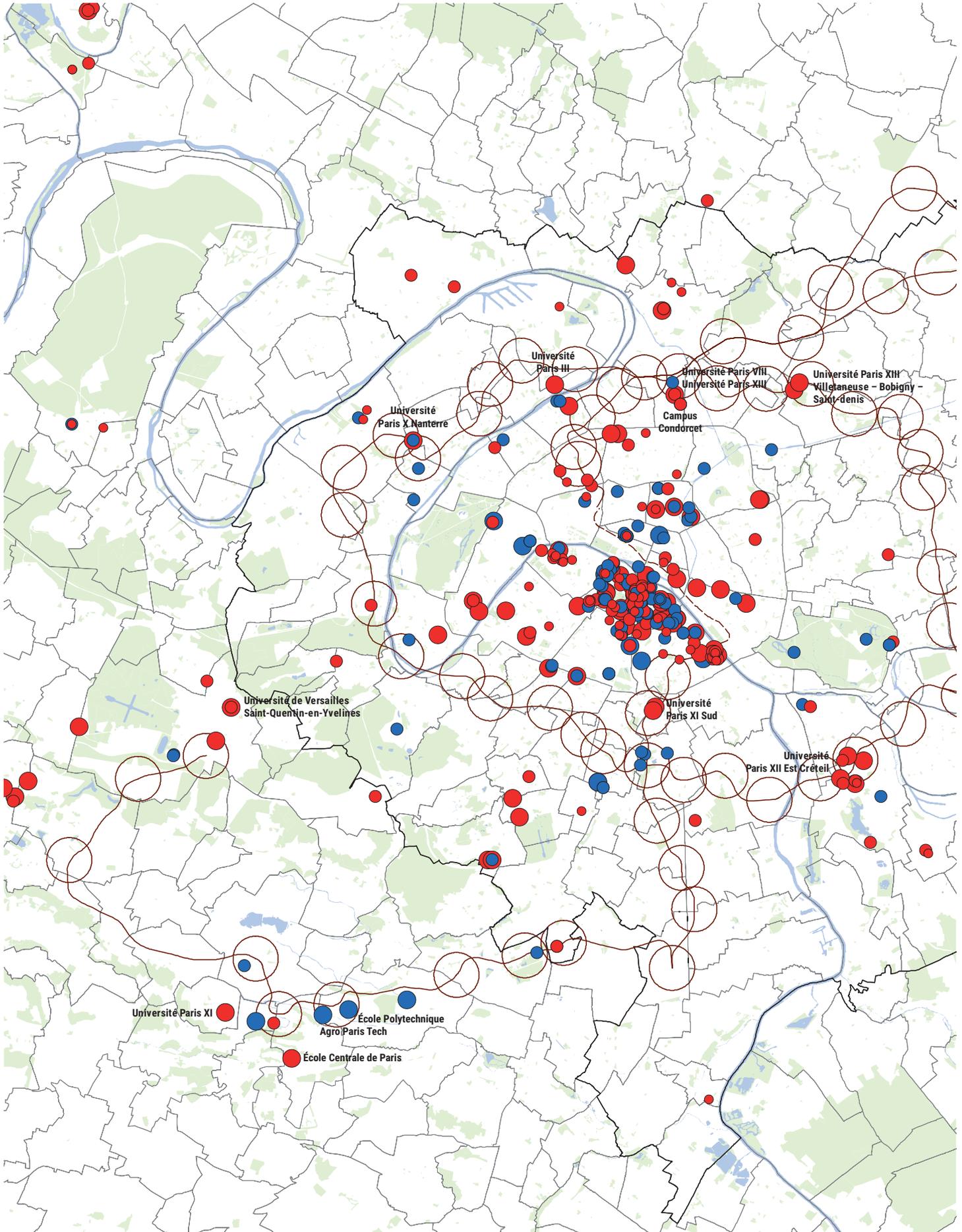
DUT : Établissement préparant à un diplôme universitaire de technologie.

Grand établissement : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) régi par les dispositions du livre VII du code de l'éducation. Le ministère chargé de l'enseignement supérieur en établit la liste.

Il n'a pas été possible d'avoir accès au nombre d'étudiants rattachés à chaque établissement. Par défaut, la taille des établissements est indiquée à partir d'une estimation de la surface de chaque établissement : petite pour les établissements de moins de 500 m², moyenne pour les établissements de 500 à 5 000 m² et grande pour les établissements de plus de 5 000 m².



apur



Une quarantaine de sites universitaires et de grands établissements dans les quartiers de gare du GPE

Le Grand Paris Express devrait renforcer le rayonnement des établissements d'enseignement supérieur en améliorant leur accessibilité et en leur offrant de nouvelles possibilités de mise en réseau avec d'autres lieux d'enseignement et de recherche. Une dizaine de quartiers de gare du GPE accueillent déjà des établissements prestigieux, au premier rang desquels les universités.

- l'université de Paris 10 – Nanterre comprend une implantation située à l'intersection des quartiers de gare de La Défense et Nanterre La Folie ;
- l'université de Paris 11 – Paris Sud compte plusieurs localisations dans les quartiers de gare du Grand Paris Express, notamment à Kremlin-Bicêtre Hôpital (L14) et Orsay-Gif (L18) ;
- l'université de Paris 12 – Paris Est Marne-la-Vallée est implantée dans 3 quartiers de gare situés le long de la ligne 15 Sud : Créteil l'Échat, Le Vert de Maisons et Noisy-Champs ;
- plusieurs implantations de l'université de Paris 13 – Villetaneuse Bobigny Saint-Denis sont situées dans les quartiers de Stade de France et de Drancy-Bobigny, qui seront desservis par la ligne 15 Est ;
- enfin, l'un des sites de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines se trouve dans le quartier de Versailles Chantiers (L18).

Outre les universités, les quartiers de gare du Grand Paris Express accueillent une cinquantaine de grandes écoles

telles que l'ESSEC à Paris La Défense, l'École Polytechnique à Palaiseau, l'École d'Ingénieur Polytech Paris Sud et l'École Centrale de Paris à Orsay-Gif, le campus AgroParistech de Massy, les Ponts et Chaussées à Noisy-Champs, ou bien encore l'ESTP dans le quartier de gare d'Arcueil-Cachan. Le Conservatoire National des Arts et Métiers, qui est labellisé « grand établissement », est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Il compte 5 sites dans les quartiers de gare du GPE à : Stade de France, La Défense, Pont de Sèvres, Noisy-Champs et CEA Saint-Aubin. Enfin quatre grands projets de création ou extension de sites universitaires sont étroitement liés à la mise en service du Grand Paris Express, ils sont présentés dans la dernière partie de cette étude : le campus Condorcet, situé à Aubervilliers en limite des quartiers de gare Saint-Denis Pleyel, Stade de France et Mairie d'Aubervilliers. Le campus urbain de Saclay, actuellement difficilement accessible en transports en commun, sera desservi par plusieurs gares de la ligne 18 à l'horizon 2026. Le campus de santé Grand Parc Villejuif comporte la création d'un nouveau pôle d'enseignement, desservi par les lignes 14 et 15 Sud du GPE. La ZAC de la Haute Maison devrait densifier la Cité Descartes située près du quartier de gare de Noisy-Champs, en vue d'en faire un quartier d'affaires de la ville durable du Grand Paris.

LES UNIVERSITÉS ET LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS

Type d'équipement

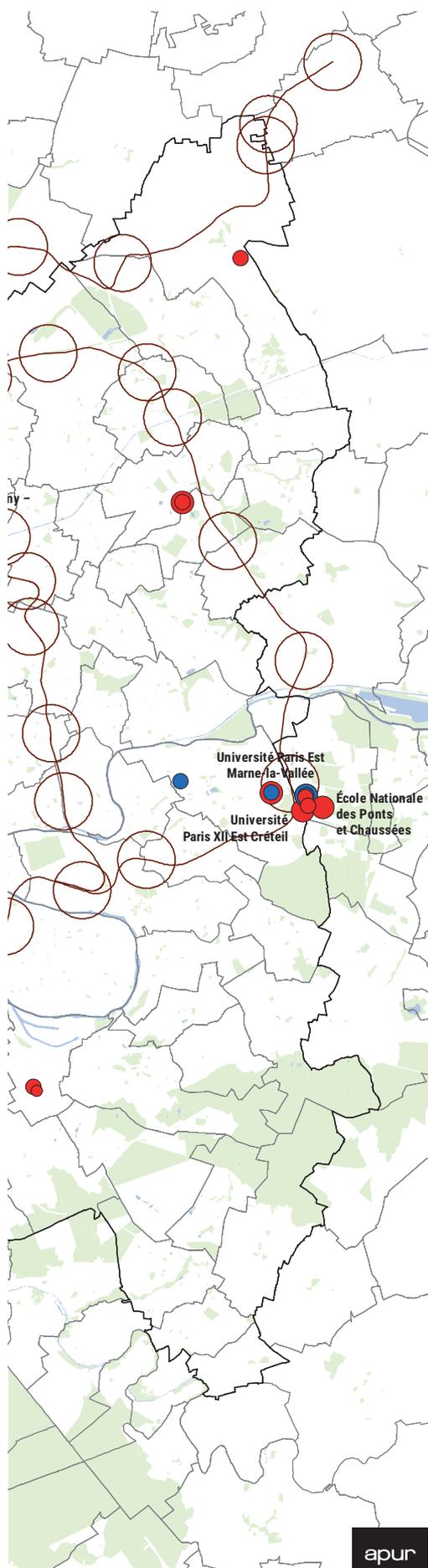
- Université, ESPE, DUT (259)
- Grand établissement (120)

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

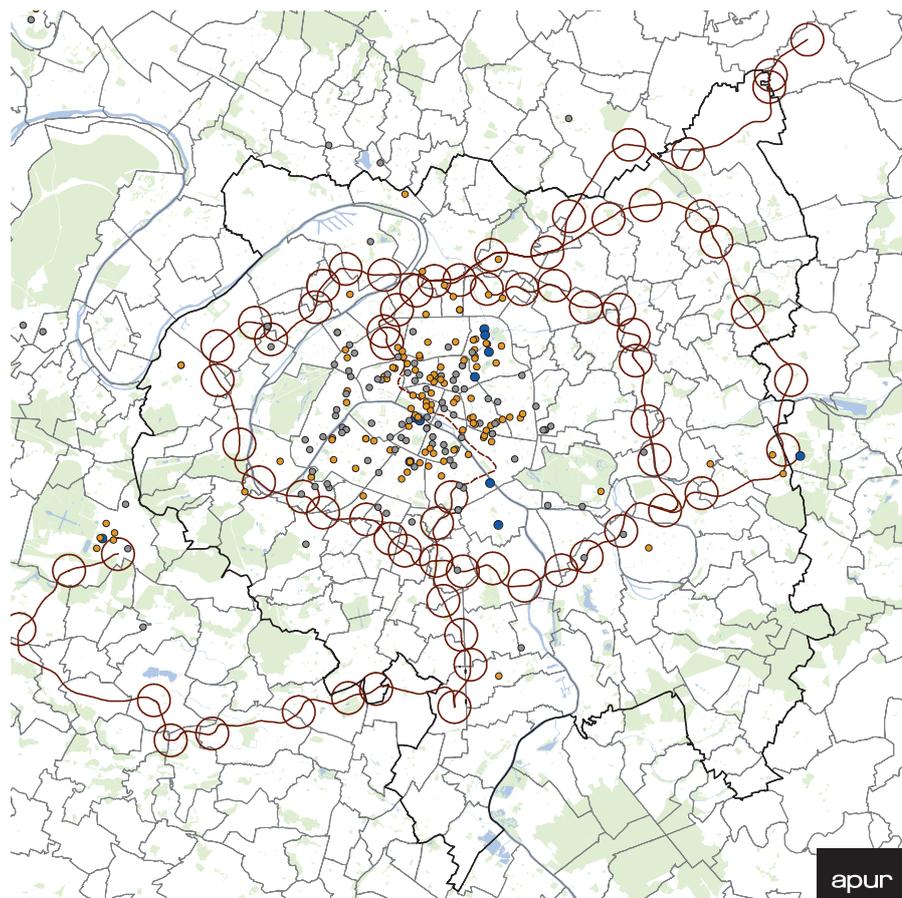
Taille de l'établissement

- Petit
- Moyen
- Grand



apur

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018



ÉCOLES D'ARCHITECTURE ET D'ART

Type d'équipement

- École d'architecture (11)
- École d'art (114)
- Autre (journalisme, informatique, tourisme...) (120)

Taille de l'établissement

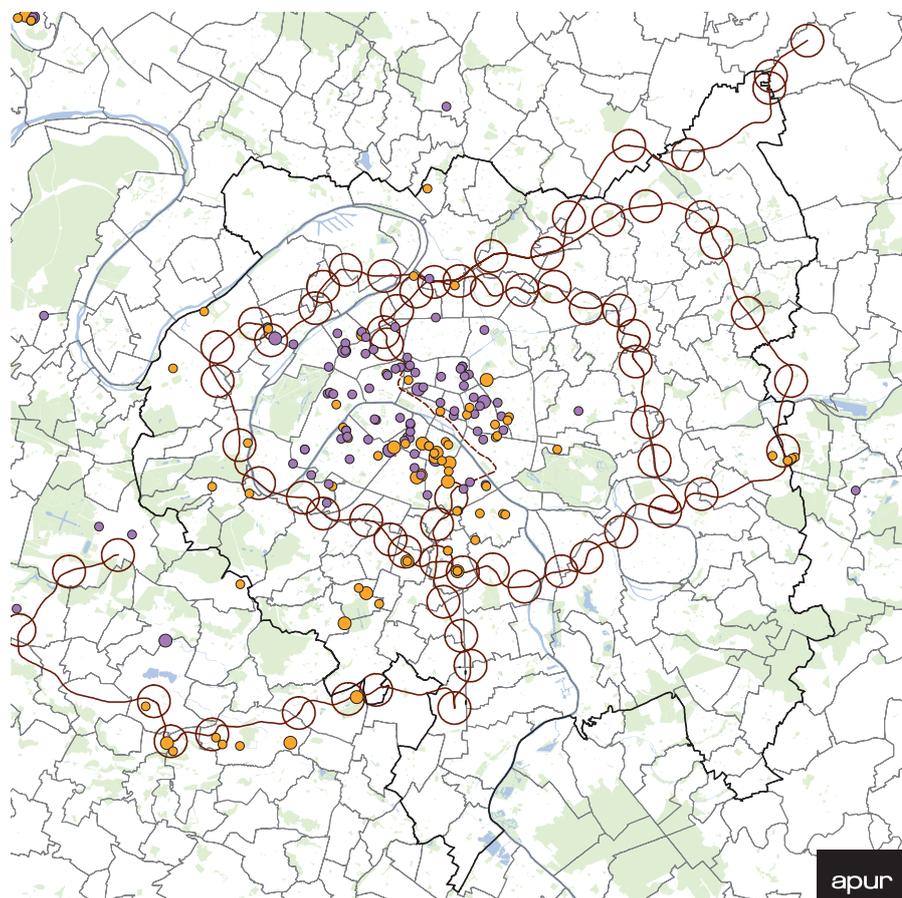
- Petit
- Moyen
- Grand

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018

apur



ÉCOLES D'INGÉNIEURS ET DE COMMERCE

Type d'équipement

- École d'ingénieurs (98)
- École de commerce et/ou de management (100)

Taille de l'établissement

- Petit
- Moyen
- Grand

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018

apur

* - « L'enseignement supérieur privé : propositions pour un nouveau mode de relations avec l'État ». Rapport de l'IGAENR à Madame la ministre de l'Éducation Nationale, n° 2015-047, juin 2015. Voir notamment p. 86 à 88.

** - « Éducation et enseignement supérieur, approches territoriales ». Fiche d'analyse de l'Observatoire des Territoires 2017, CGET. Voir en particulier p. 27.

*** - « Crise dans l'enseignement supérieur : le nombre d'étudiants a doublé en 30 ans ». Mégane De Amornin, journal La Croix, 18/07/2017.

RÉPARTITION PUBLIC/PRIVÉ DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

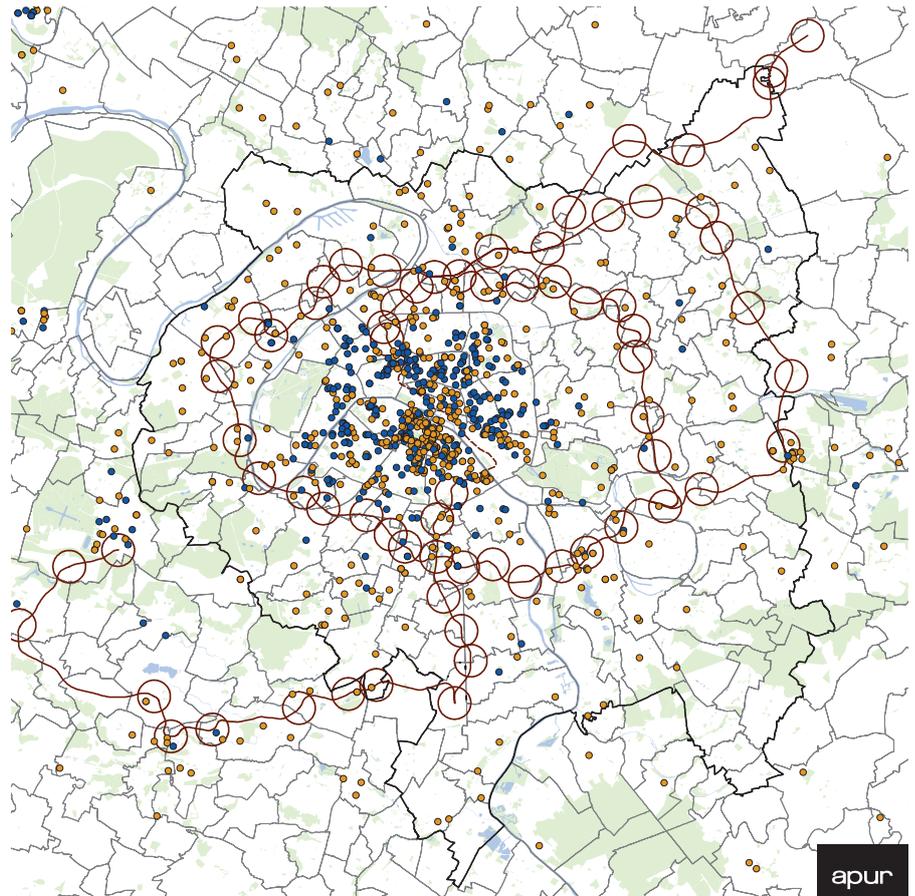
Statut des établissements

- Public (813)
- Privé (427)

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018



Les établissements privés sont eux aussi concentrés au cœur de la Métropole*

Parmi les 678 000 étudiants inscrits dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, 22 % sont inscrits dans un établissement privé. La demande très importante qui s'exprime en direction de l'enseignement supérieur privé a permis à ce dernier de s'imposer comme une alternative aux établissements publics. Ce dynamisme repose sur plusieurs segments de l'offre post-bac : les écoles de commerce, les écoles de journalisme-communication-publicité, un volant non négligeable des établissements dispensant des formations d'art, de design, de mode, et également des établissements du secteur sanitaire et social**.

L'offre déployée par le secteur privé est largement indexée sur la solvabilité des ménages, comme en témoigne son resserrement sur la partie centrale de la métropole***. Ainsi avec 44 % d'établissements

du supérieur privé sur son sol, Paris se place en tête des territoires franciliens en volume comme en structure (moyenne Ile-de-France = 34 %). En venant se glisser dans les interstices offerts par un tissu urbain dense, l'offre privée ne remet cependant pas en cause la géographie séculaire de l'enseignement supérieur, encore marquée par la présence de nombreux établissements dans le quartier latin, même si elle s'est musclée hors de ces territoires historiques et connaît des bouleversements rapides que la mise en service du GPE contribuera à amplifier.

Une répartition spatiale des établissements différente selon les disciplines

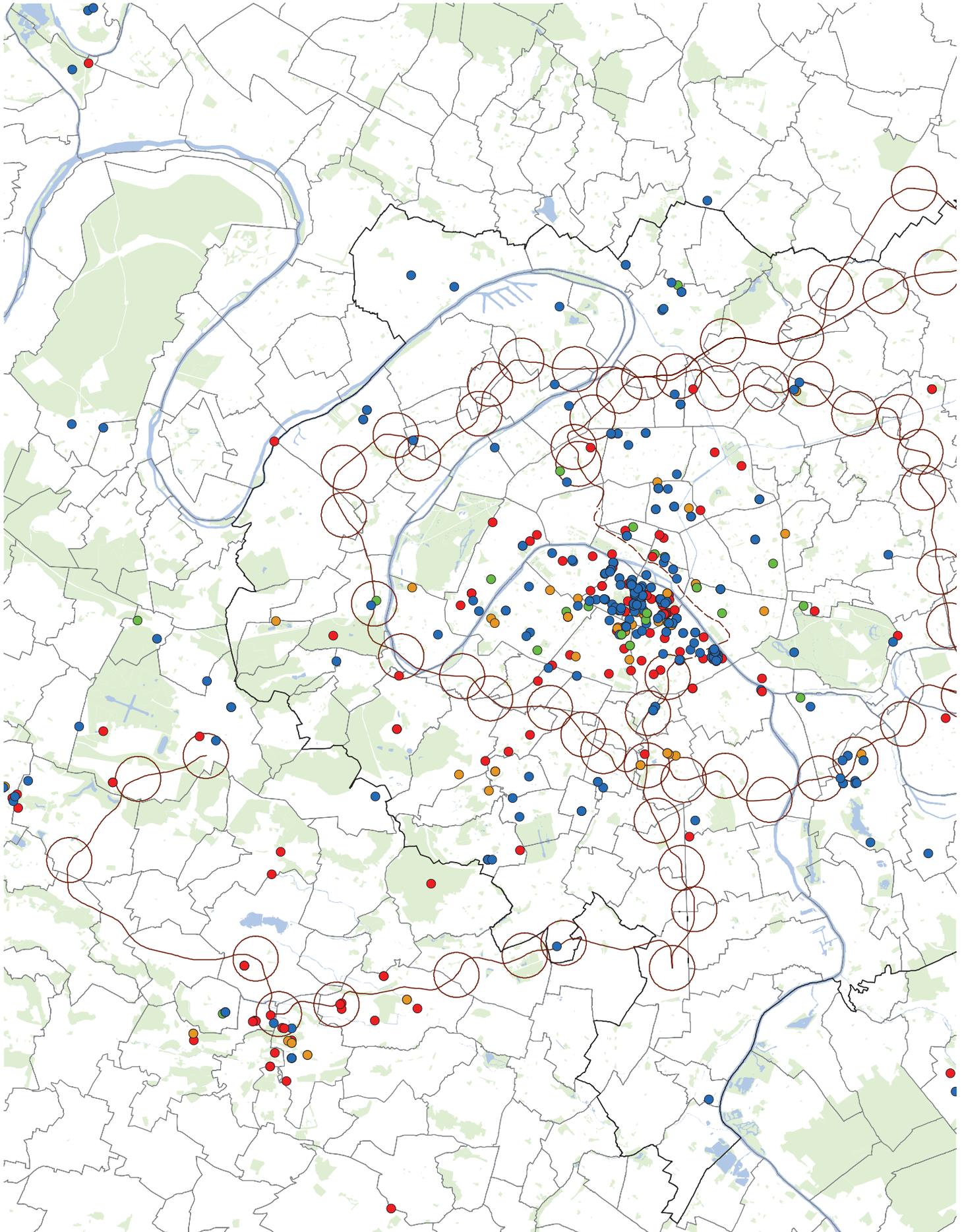
En termes de segmentation disciplinaire de l'offre post-bac, les lycées proposant des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et/ou des Brevets de Technicien Supérieur, sont répartis de façon assez homogène sur le territoire métropoli-

tain et régional. En revanche, les écoles d'architecture, d'art, de journalisme, d'informatique sont presque exclusivement implantées à Paris, à l'exception notable de Versailles, Noisy-le-Grand et Champs-sur-Marne.

Les écoles de commerce et de management sont plutôt positionnées dans Paris intra-muros et bénéficient de quelques excroissances à l'ouest de la région (Montigny-le-B., Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Boulogne-B., Issy-les-M., Courbevoie, Puteaux).

En revanche, les écoles d'ingénieurs, bien présentes à Paris, bénéficient d'une implantation marquée au sud de la région, en particulier le long de la L18 et de la L15 Sud. Leur présence est également remarquable à Noisy-Champs.

Cette géographie se double d'inégalités sociales. Des reproductions de classes se lisent dans les parcours des étudiants et se répercutent notamment dans les choix d'établissements et les pratiques modales.



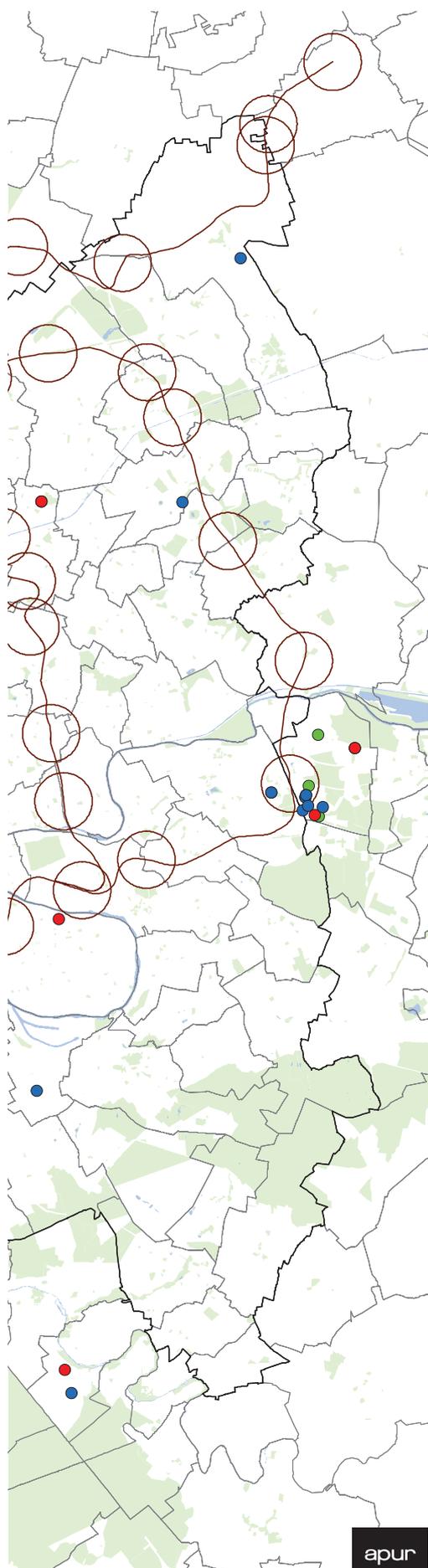
Une géographie des laboratoires de recherche calquée sur celle des lieux d'enseignement

Tout comme l'enseignement supérieur, et en articulation souvent directe avec ce secteur, la recherche francilienne prospère dans un milieu fertile. Elle est alimentée par un réseau de laboratoires densément implantés sur le territoire. Leur localisation est calquée sur celle des établissements du supérieur, dans lesquels ils sont souvent hébergés.

En dehors de Paris, plusieurs ensembles de communes regroupent des grappes de laboratoires, dont la proximité géographique est assez caractéristique. Premier d'entre eux, le secteur d'Orsay/Gif/Saint-Aubin/Palaiseau est marqué par la présence d'un essaim de laboratoires de recherche. Au nord de ce cluster robuste, un groupe de laboratoires plus diffus cohabite dans les communes de Fontenay-sous-Bois, Châtillon, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Clamart. Les secteurs de Saint-Quentin-en-Yvelines, Noisy-Champs et Créteil composent également un terreau fécond pour la recherche, de même que Villejuif Institut Gustave Roussy.

Au total, près de 600 laboratoires sont répertoriés en Ile-de-France. 6 laboratoires franciliens sur 10 sont situés dans Paris.

Les quartiers de gare du Grand Paris Express accueillent 57 laboratoires de recherche, soit 11 % des ressources franciliennes en la matière. Les plus grosses concentrations se situent dans les quartiers de Noisy-Champs et Créteil-l'Échat (L15 Sud), Le Kremlin-Bicêtre Hôpital et Maison Blanche Paris XIII^e (L14), Orsay-Gif (L18). Ces 5 quartiers rassemblent plus de la moitié des laboratoires recensés dans les quartiers de gare du Grand Paris Express.



LES LABORATOIRES DE RECHERCHE

Type d'équipement

- CNRS (212)
- INSERM (77)

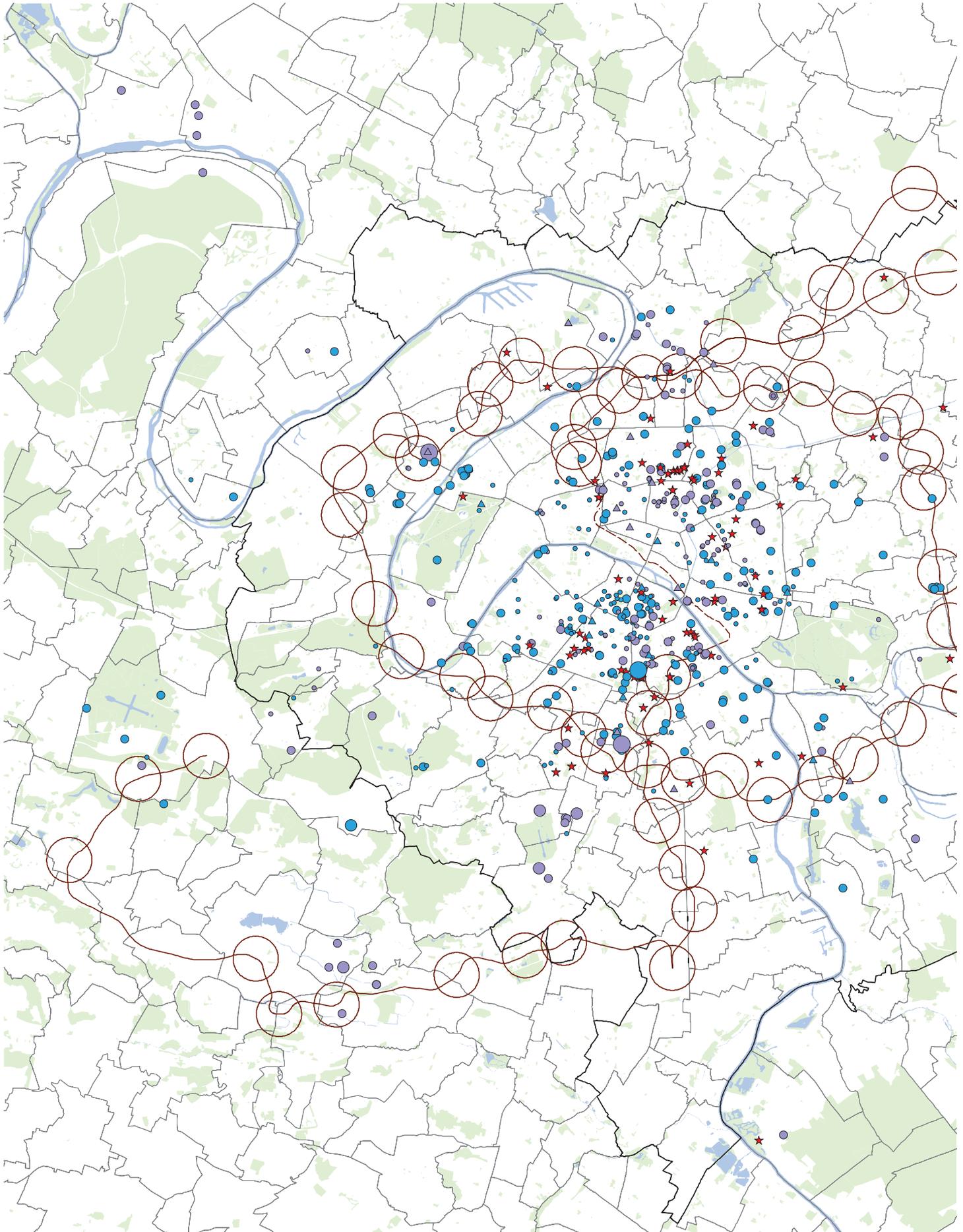
- Institut de recherche (41)
- Centre de recherche dans un établissement universitaire (233)

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018

apur



Plus de 10 000 chambres étudiantes dans les quartiers de gare

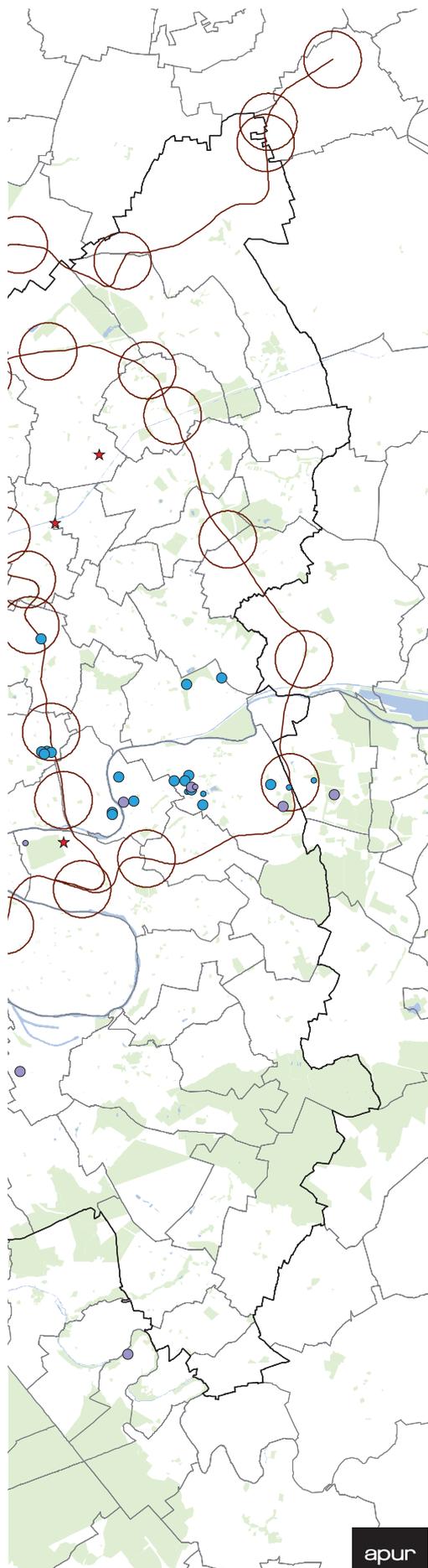
Le logement destiné aux étudiants est proposé par de nombreux acteurs : les intervenants historiques traditionnels du secteur, en particulier le CROUS et les bailleurs sociaux, les foyers confessionnels fortement présents à Paris ou encore des institutionnels privés, en particulier les banques et investisseurs immobiliers (BNP Paribas, Gecina, Nexity, Réside Études...) ayant développé des marques aujourd'hui emblématiques du secteur : Studéa, Studélites, Campuséa, Les Estudines...

Dans un secteur traversé par une pénurie chronique et où la demande demeure très soutenue, cet actif immobilier se caractérise par un fort rendement et se montre très « attractif ». Aidée par un mécanisme de défiscalisation, l'offre connaît un accroissement sensible.

Ces différents facteurs s'accompagnent de plans aux échelles régionale et nationale visant à amplifier le rythme de construction des logements étudiants. Le plan « 40000 » logements engagé sous la mandature de François Hollande, le Contrat de Plan État-Région 2015-2020, les lois Scellier, Duflot et Pinel, ont tracé les lignes de force de cet objectif de renforcement de l'offre.

La carte présentée ici témoigne de l'importance de ces logements dans Pa-

ris intra-muros et du resserrement de l'offre autour d'un axe large nord-sud. Les polarités étudiantes sont visibles sur la carte autour de la cité Descartes, du plateau de Saclay, et à proximité des universités de Paris 10 Nanterre, Paris 13 Villetaneuse Bobigny Saint-Denis. **De nombreux projets sont engagés et vont renforcer cette armature.** La géographie des résidences étudiantes apparaît plus éclatée que celle des sites d'enseignement supérieur. En Ile-de-France, 550 immeubles accueillent, en totalité ou partiellement, du logement étudiant. Cet ensemble correspond à une capacité de 70000 chambres. 85 % de cette offre est située dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris. **Les 68 quartiers de gare du Grand Paris Express regroupent 72 immeubles de logements composés de 10300 chambres. Viennent s'y ajouter 18 projets d'ores et déjà approuvés. À leur achèvement, cela portera le nombre total de chambres à 13000.** Les quartiers de gare du GPE concentrent environ 15 % de l'offre en résidences disponible en Ile-de-France. En Ile-de-France, 40 % du parc proposé résulte d'un investissement public et correspond à **des logements sociaux étudiants.** Dans les quartiers de gare du Grand Paris Express, la proportion de logement social étudiants est moindre qu'à l'échelle francilienne (21 %).



LES LOGEMENTS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS

Statut des établissements

- Public (208)
- Privé (338)
- ★ Projet (86)

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Capacité d'accueil (nombre de lits)

- Moins de 100
- De 100 à 500
- De 500 à 1 000
- 1 000 ou plus
- △ Non renseigné

Sources : Ville de Paris, CROUS, Métropole du Grand Paris, sites institutionnels, Apur 2018

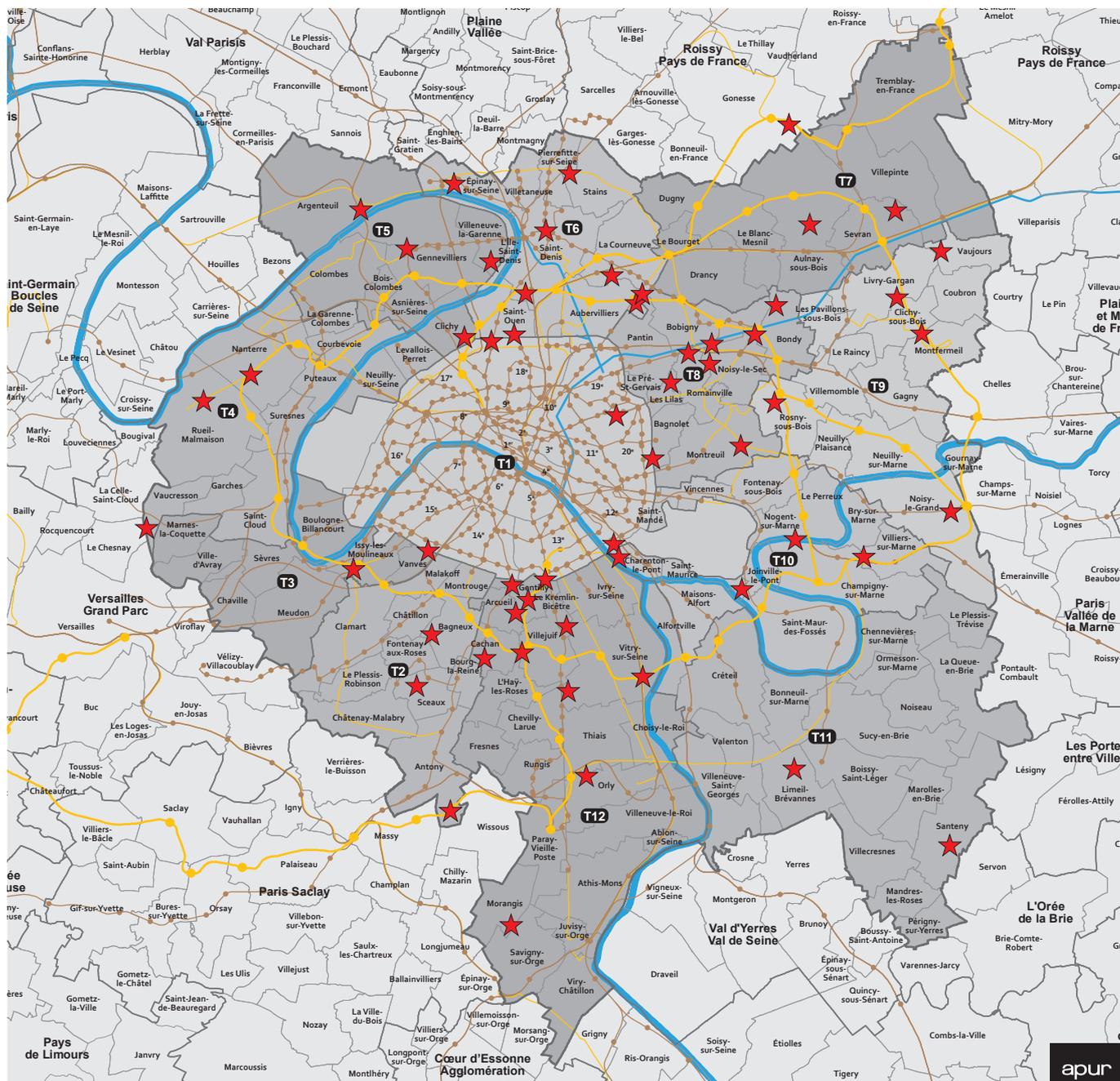
10 projets d'Inventons la métropole liés à la vie étudiante dans les quartiers de gare du GPE

L'offre en logements destinés aux étudiants sera complétée dans les années à venir par de nouveaux projets en cours de réalisation, dont plus d'un tiers est issu de la consultation internationale « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

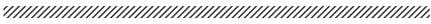
Parmi les projets lauréats des 51 sites de cet appel à projets urbains innovants dévoilés en octobre 2017, 24 développent un programme de logements destinés aux étudiants ou visant à créer des établissements d'enseignement supérieur.

APPEL À PROJETS INVENTONS LA MÉTROPOLE 1

-  Site de l'appel à projets
-  Métro, RER, Tramway existants
-  Grand Paris Express
-  Métro, RER, Tramway, Tangentielle en projet
-  Limite Métropole du Grand Paris



LE PÔLE NUMÉRIQUE DU PROJET « PARCS EN SCÈNE », L'UN DES DEUX LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS « INVENTONS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS » SUR LE SECTEUR THIAIS, ORLY – PONT DE RUNGIS



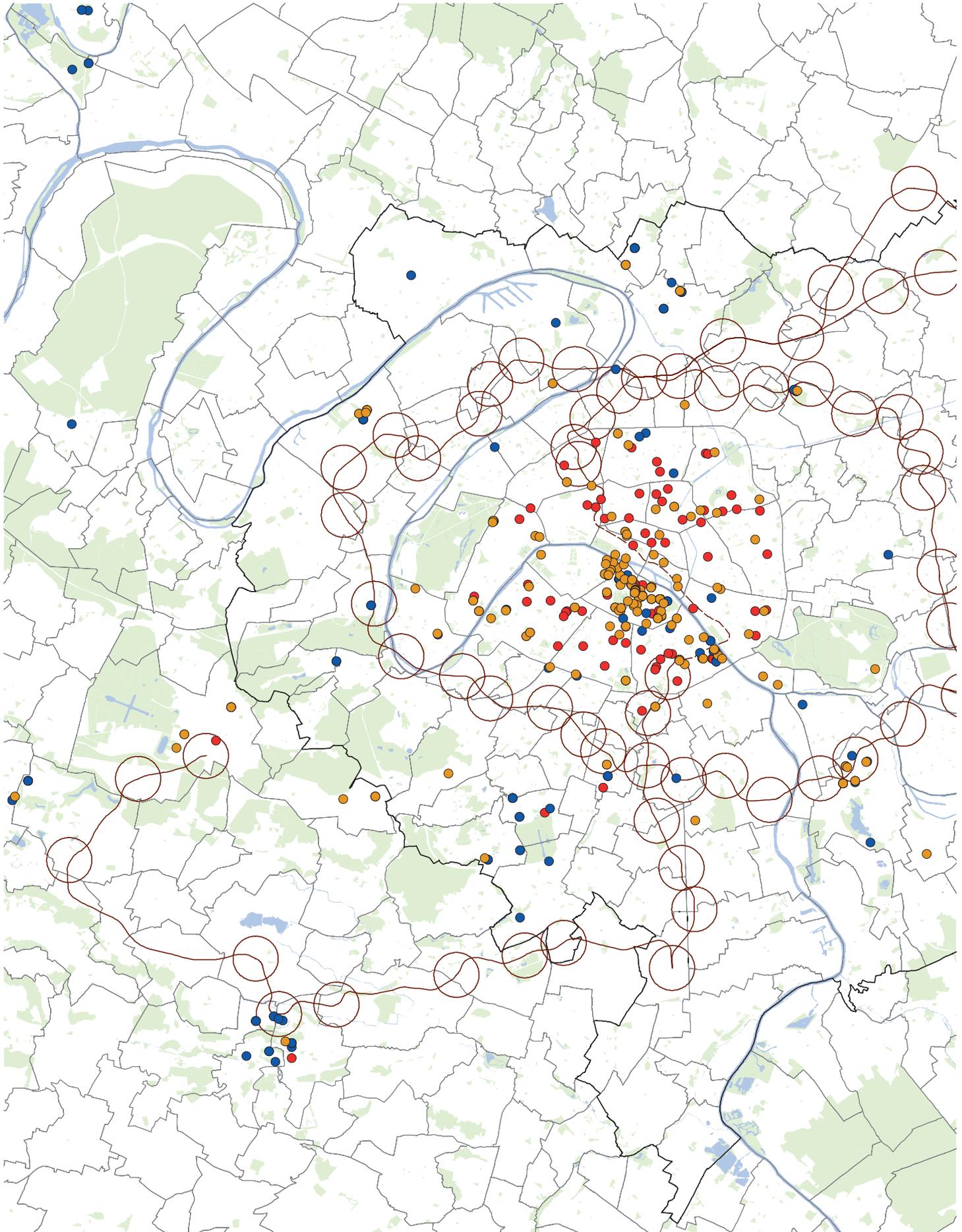
Dix d'entre eux prennent place dans les quartiers de gare du Grand Paris Express.

Le projet « Les lumières de Pleyel », proposant des résidences étudiantes, se situe dans le quartier de **Saint-Denis Pleyel** (au croisement des L14, L15 et L16). Le projet « Campus Horizons », dont la programmation de logements étudiants complètera le futur Pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé en 2023, se situe dans le quartier de **Villejuif Institut Gustave Roussy** (au croisement des L14 et L15 Sud). 439 logements destinés aux étudiants et aux jeunes actifs y seront livrés. Quant aux projets « Ecotone », doté d'une résidence pour chercheurs et jeunes actifs, et « L'hospitalité », accueillant des chambres étudiantes, ils s'implantent tous les deux dans le quartier de **Kremlin-Bicêtre Hôpital** (L14). « Parcs en scène », qui prévoit un grand équipement doté d'espaces de formation ainsi que des résidences étudiantes, s'installe dans le quartier de **Pont de Rungis** (L14). « Balcon sur Paris », proposant une résidence intergénérationnelle et des logements en colocation, se situe dans le quartier de **Bry Villiers Champigny** (L15 Sud). Le projet des « Passerelles », construit autour d'une résidence pour seniors combinée à des logements en colocation, est situé en limite du quar-

tier de **Saint-Maur Créteil** (L15 Sud). Le projet « Démonstrateur Métropolitain : Innovation numérique partagée », dont la programmation associe des espaces de formation et des studios pour étudiants, se situe dans le quartier des **Ardoines** (L15 Sud). 227 studios pour étudiants y sont prévus. Celui du « Campus Cachan », portant l'ambition de structurer un pôle d'excellence de recherche, d'enseignement et d'innovation en lien avec la démarche de l'Arc de l'Innovation, s'implante en limite du quartier d'**Arceuil-Cachan** (L15 Sud). Enfin, le projet « Triango », prévoyant des espaces de formation, se situe dans le quartier du **Triangle de Gonesse** (L17).

Les projets d'« Inventons la Métropole du Grand Paris » proposent une vision de l'enseignement élargie aux domaines de la culture, de la création, du sport ou des nouvelles technologies. Certaines thématiques émergent de manière récurrente au sein des programmations, en particulier les initiatives culturelles, artistiques et sportives, le numérique, la diversification des modes d'habiter ou encore le partage intergénérationnel. Parmi les 24 projets issus de la consultation internationale IMGP1 qui contiennent un programme de logements destinés aux étudiants ou de l'enseignement supérieur :

- 17 projets enrichissent la programmation de logements étudiants et d'espaces de formation par **des projets culturels, des interventions artistiques, des animations événementielles, des tiers lieux ou des salles de sport**. Plusieurs prendront place dans les quartiers de gare du Grand Paris Express. Par exemple, le projet lauréat sur le site Vitry-sur-Seine – Pôle Gare des Ardoines propose de combiner formation, recherche, événementiel et loisirs. Sa « Halle monumentale » apparaît comme une destination événementielle et culturelle à l'échelle du territoire et de la Métropole.
- 4 projets dits « démonstrateurs » favorisent la formation dans le domaine du numérique. À titre d'exemple, le projet lauréat sur le site Pont de Rungis – Thiais-Orly comporte un grand équipement à vocation métropolitaine associant espaces de formation, incubateur technologique, réalité virtuelle et e-sport, « Parcs en Scène ».
- 10 projets proposent que la construction des résidences étudiantes soit l'occasion d'expérimenter **de nouveaux modes d'habiter**. Par exemple, le projet lauréat sur le site Kremlin-Bicêtre – Secteur de la gare Kremlin-Bicêtre Hôpital, développe une programmation résidentielle diversifiée combinant des logements familiaux et des chambres étudiantes. À cette logique d'offre résidentielle variée, quelques projets ajoutent la dimension de parcours complet d'immobilier d'entreprises (incubateur d'entreprises, bureaux PME et PMI, espaces de coworking). Ce type de programme favorise une continuité des parcours sur le même site suite à l'enseignement supérieur.
- 7 projets sont conçus dans une **perspective de partage intergénérationnel**. Ceux-ci affirment leur caractère innovant en multipliant les services et les espaces d'échanges visant à renforcer les liens sociaux intergénérationnels (conciergeries, logements en colocation, potagers). À titre d'exemple, le projet « Balcon sur Paris », retenu sur le site Marne Europe (gare Bry Villiers Champigny), propose une résidence intergénérationnelle.



Des lieux de services dédiés aux étudiants en nombre limité dans les quartiers de gare

Les services associés à l'enseignement, qu'il s'agisse de l'offre en santé, en espaces documentaires et bibliothèques, ou encore en restauration rapide ou assise, sont relativement réduits en nombre et clivés spatialement. Seuls les villes et territoires à forte dimension étudiante sont dotés de ce type de services, indépendamment des lieux de résidence des étudiants. L'offre en centres de santé se décompose entre centres médicaux et dentaires municipaux et SIUMPPS (Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé). Ces structures permettent aux étudiants d'accéder à une offre de soins généralistes et spécialisés proposée au tiers payant, c'est-à-dire sans avance de frais ni dépassement d'honoraires. Dans toutes les enquêtes (OVE, LMDE, SMEREP...), le recours aux soins est souvent pointé comme un point de vigilance particulier pour ce public. Actuellement, une centaine de centres de santé sont recensés en Ile-de-France, dont 74 situés à Paris. Les quartiers de gare du Grand Paris Express réunissent 13 de ces centres.

Bénéficiant d'une répartition plus équilibrée, les restaurants et cafétérias universitaires sont la plupart du temps couplés aux établissements d'enseignement supérieur, voire intégrés. L'Ile-de-

France en totalise 194, dont 55 à Paris (29 %). 31 cafés et restos U se trouvent dans les quartiers de gare du GPE, soit 16 % du total francilien. Les quartiers de Noisy-Champs (Cité Descartes), Créteil l'Échat (UPEC), Drancy-Bobigny (Paris 13) et Orsay-Gif (campus urbain de Saclay) réunissent les deux-tiers de ces équipements.

Le maillage en bibliothèques universitaires se révèle très concentré. Il est pour l'essentiel lié à l'héritage historique de la constitution des fonds et de leur protection dans des bâtiments souvent monumentaux. Près de 200 bibliothèques et centres documentaires sont recensés à l'échelle de la région, dont 180 dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris et 150 rien qu'à Paris. Seules 20 bibliothèques universitaires sont implantées dans les 68 quartiers de gare du Grand Paris Express. Or leur répartition spatiale est importante car les bibliothèques sont autant des réserves de fonds que des espaces de travail adaptés aux besoins des étudiants.

Les espaces de travail, rares et souvent sous-dimensionnés, pourraient bénéficier des nouvelles polarités que forment les quartiers de gare du GPE. En effet, qu'il s'agisse de produire une offre nouvelle et partagée ou de mobiliser des surfaces existantes inoccupées en fin de journée, la mise à disposition de lieux dotés de places assises, mobilier adapté, accès internet, imprimantes, s'avère décisive pour la poursuite et la réussite des études supérieures. La montée en puissance du recours aux MOOC pourrait aussi tirer profit de ces espaces de travail qui pourraient être créés dans les quartiers de gare.

LES SERVICES DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS

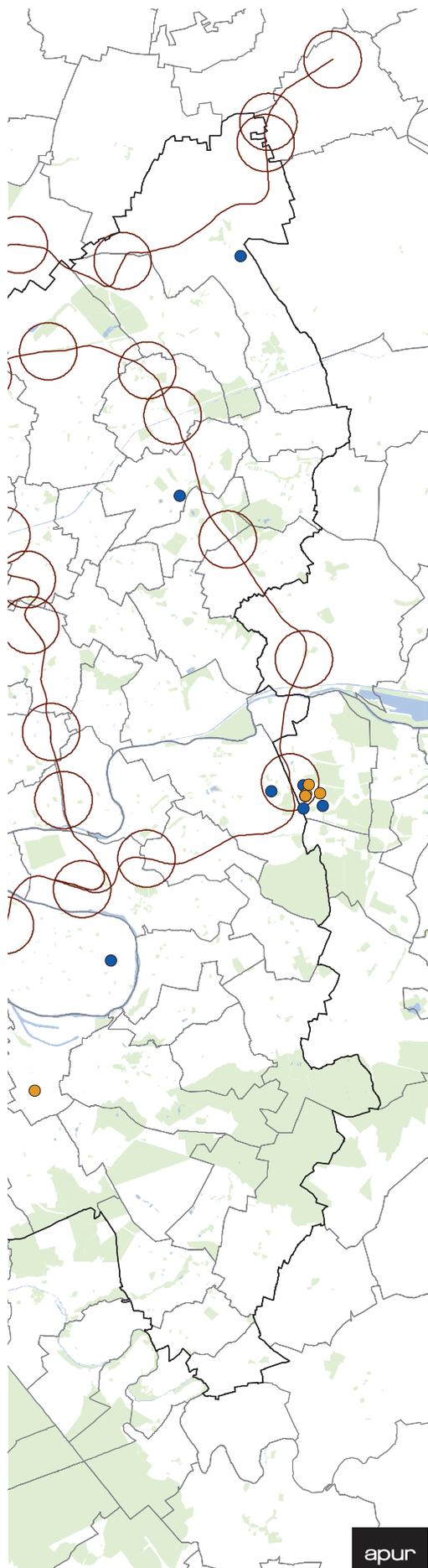
Type d'équipement

- Santé (99)
- Bibliothèque (203)
- Restaurant ou cafétéria universitaire (194)

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ville de Paris, CROUS, Fondation Santé des Étudiants de France, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018



apur

2.

Les étudiants en Ile-de-France

96 300 étudiants résident dans les quartiers de gare du GPE

Près de 700 000 étudiants en Ile-de-France, dont plus de 96 000 résident dans les quartiers de gare du Grand Paris Express

L'Ile-de-France est un pôle majeur d'enseignement supérieur qui concentre 27 % des étudiants de France métropolitaine (au lieu d'étude comme au lieu de résidence) pour 19 % de sa population générale.

En 2014, 656 600 jeunes âgés de 16 à 29 ans déclarent être étudiants de l'enseignement supérieur en Ile-de-France². Paris réunit la moitié de cet effectif (326 000).

Le volume d'étudiants recensés en Ile-de-France est le même, qu'il s'agisse du lieu d'études ou du lieu de résidence. 657 600 étudiants résident en Ile-de-France, dont 30 % résident à Paris (197 000). Regardés à une échelle plus fine, 20 communes (hors Paris) de la Métropole du Grand Paris agrègent près de 40 % des étudiants résidents. Si l'effet de concentration est moins marqué qu'au lieu d'études, il reste toutefois prégnant, avec une présence significative dans l'hypercentre de la métropole, et des concentrations qui se diluent à mesure que l'on s'éloigne des limites du cœur d'agglomération.

En grande couronne, plusieurs communes concentrent plus d'étudiants au lieu d'études qu'au lieu de résidence : Orsay, Champs-sur-Marne, Évry, Cergy, Guyancourt, Melun ou encore Fontainebleau, accueillent au minimum

2 fois plus d'étudiants dans leurs établissements d'enseignement supérieur qu'ils n'en hébergent.

Le Réseau du Grand Paris Express va traverser et desservir des territoires présentant de fortes densités d'étudiants. 96 300 étudiants résident aujourd'hui dans un quartier de gare du futur Grand Paris Express (défini par un rayon de 800 mètres autour des futures gares). Cela représente 15 % des étudiants résidant en Ile-de-France, alors que les quartiers de gare du GPE couvrent 1 % de la superficie régionale et concentrent 12 % de sa population, soit une densité forte d'étudiants dans ces quartiers déjà densément peuplés.

En l'absence de données sur le nombre d'étudiants rattachés à chaque établissement, il n'est pas possible de fournir plus que ces éléments au lieu de résidence. Il n'est par exemple pas possible de dire combien d'étudiants représentent les 130 établissements d'enseignement supérieur situés dans les quartiers de gare du Grand Paris Express.

Les cartes représentant le nombre et le poids de la population étudiante dans les quartiers de gare du GPE révèlent le déséquilibre territorial des présences étudiantes. Deux étudiants sur trois résident dans l'un des quartiers

² - Selon l'Insee, est considéré comme étudiant un individu âgé de 16 à 29 ans, titulaire du baccalauréat, et se déclarant inscrit dans un établissement d'enseignement. Les statistiques du Ministère de tutelle renvoient au nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur.

*+ 113 000 étudiants
entre 2001 et 2016
en Ile-de-France*

de gare des lignes 15 Sud, 15 Ouest, et dans les gares parisiennes prolongeant la ligne 14, soit dans la moitié des futurs quartiers de gare. A contrario, les lignes 15 Est, 16, 17 et 18, qui correspondent au faisceau le plus éloigné de Paris et le plus concerné par une concentration de ménages fragilisés, ne comptent qu'un étudiant sur trois.

Parmi les 68 quartiers de gare du Grand Paris Express, 13 sont d'ores et déjà des quartiers « étudiants », soit parce qu'y réside un nombre significatif d'étudiants, soit parce qu'ils concentrent des sites universitaires et des établissements d'enseignement supérieur. 8 quartiers de gare du Grand Paris Express se caractérisent par une forte présence d'étudiants, représentant plus de 3 500 personnes ou 10 % ou plus de l'ensemble

de la population du quartier. Il s'agit de Pont Cardinet (7 000 étudiants représentant 8 % de la population du quartier), Porte de Clichy (4 600 étudiants, 7 %) sachant que ces deux quartiers se recouvrent largement, Maison Blanche Paris XIII^e (8 000 étudiants, 9 %), La Défense (3 350 étudiants, 7 %), Noisy-Champs (2 670 étudiants, 10 %), Arcueil-Cachan (4 430 étudiants, 11 %), Orsay-Gif (1 920 étudiants, 21 %) et Palaiseau (1 270 étudiants, 19 %). Une autre manière de repérer les quartiers « étudiants » consiste à se baser sur la forte présence d'équipements universitaires ou d'établissements d'enseignement supérieur. 13 quartiers se distinguent alors. Il s'agit des quartiers précédemment cités, auxquels s'ajoutent Saint-Denis Pleyel, Drancy-Bobigny, Créteil-l'Échat, le Kremlin-Bicêtre Hôpital et Villejuif IGR.

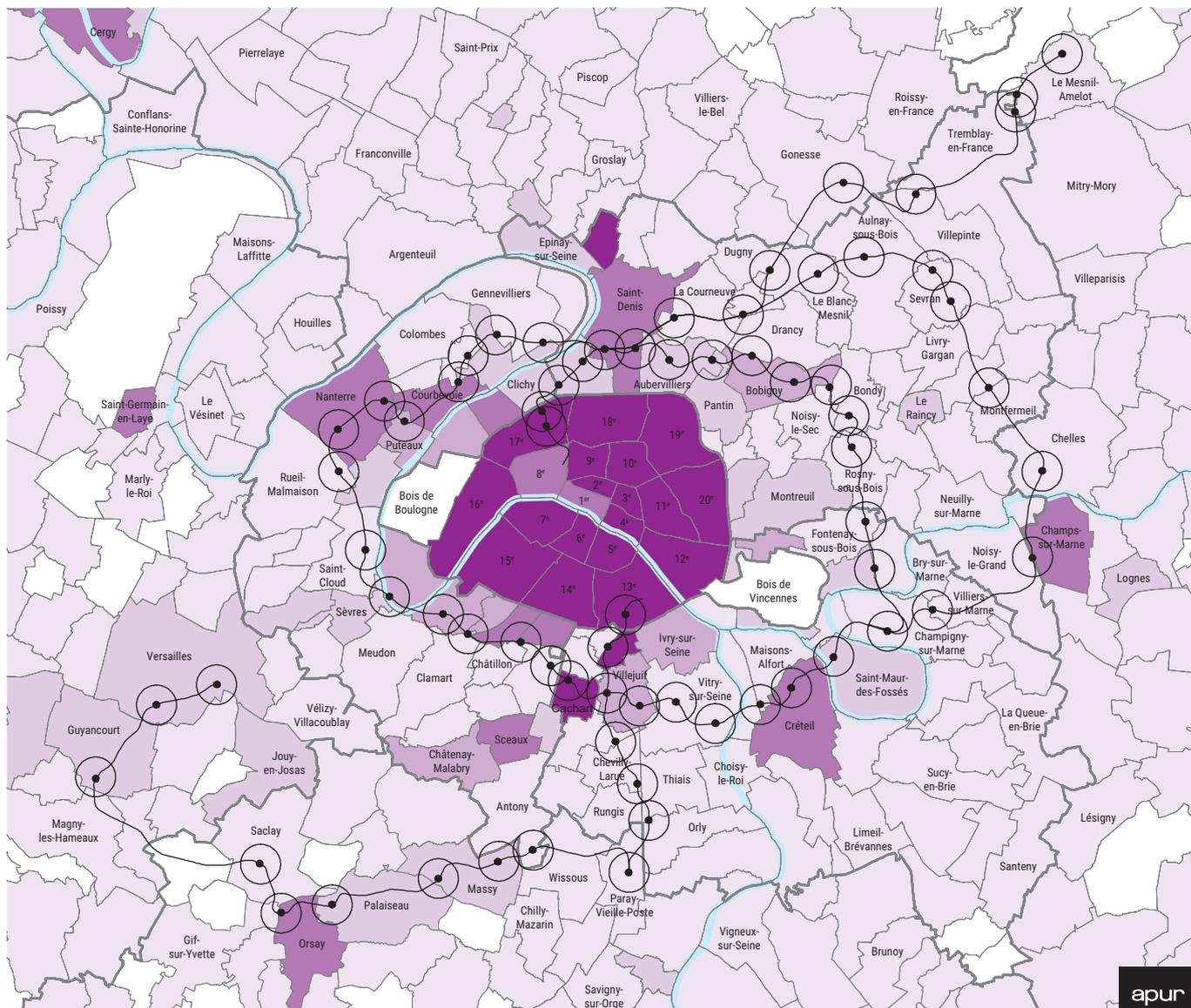
Une population en forte croissance : un quart d'étudiants supplémentaires entre 1999 et 2014

*Dans les quartiers
de gare du GPE
le nombre d'étudiants
a augmenté d'environ
50 % entre 1999
et 2014*

La plupart des grandes métropoles françaises connaissent une augmentation du nombre d'étudiants parmi leurs résidents. L'Ile-de-France, et en particulier la Métropole du Grand Paris, est elle aussi concernée, au lieu d'études comme au lieu de résidence. Le nombre d'étudiants résident en Ile-de-France a augmenté de près d'un quart (23 %, soit + 114 000 personnes) entre 1999 et 2014, une évolution qui se révèle bien plus rapide que celle de la population totale (+ 10 %). Tous les territoires de la Métropole du Grand Paris sont impactés par la hausse du nombre d'étudiants au lieu de résidence. On note une situation de très forte hausse (supérieure à 90 %) dans certaines communes traversées par le futur réseau. C'est le cas pour la

partie nord de la L15 Est et de la L14. Le nombre d'étudiants au lieu d'études a, quant à lui, augmenté de 31 % en Ile-de-France, avec 154 000 étudiants supplémentaires. Cette croissance du nombre d'étudiants est fortement soutenue par le recours au privé.

Dans les quartiers de gare du Grand Paris Express le nombre d'étudiants a augmenté d'environ 50 % entre 1999 et 2014.



LES LIEUX D'ÉTUDES DES ÉTUDIANTS

Nombre d'étudiants (*) à l'hectare



Périmètre de 800 m autour des gares du GPE

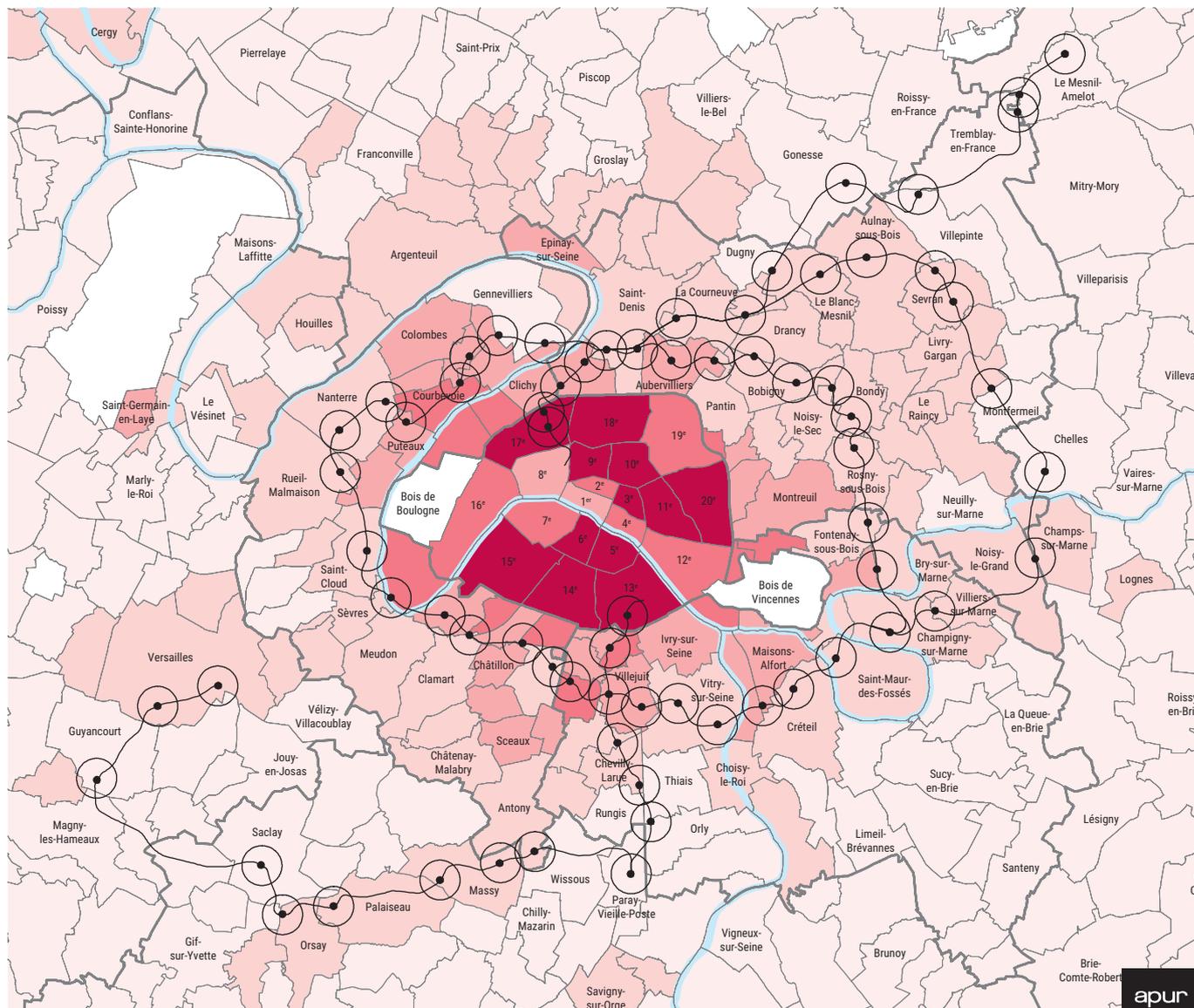
(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac et poursuivant actuellement des études

Source : Mobsco, Insee - 2014

NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU LIEU D'ÉTUDE ET AU LIEU DE RÉSIDENCE, EN 2014

	Étudiants au lieu d'étude	Étudiants au lieu de résidence	Population totale
Paris (T1)	325 500	197 000	2 220 400
Vallée Sud Grand Paris (T2)	20 200	25 400	393 700
Grand Paris Seine Ouest (T3)	12 100	19 200	313 500
Paris Ouest la Défense (T4)	41 900	32 500	562 700
Boucle Nord de Seine (T5)	8 100	19 900	436 700
Plaine Commune (T6)	29 200	20 300	421 600
Paris Terres d'Envol (T7)	4 800	13 900	352 600
Est Ensemble (T8)	13 000	17 500	407 700
Grand Paris Grand Est (T9)	7 200	17 200	389 200
Paris Est Marne et Bois (T10)	10 300	27 200	505 100
Grand Paris Sud Est Avenir (T11)	23 004	15 100	309 400
Grand-Orly Seine Bièvre (T12)	24 500	38 200	686 400
Métropole du Grand Paris	519 900	443 500	6 999 100
Ile-de-France	656 600	657 600	12 027 600
Ile-de-France hors MGP	136 660	214 100	5 028 500
France métropolitaine	2 477 300	2 481 400	64 028 000

Source : Insee, recensement de la population, 2014



LES LIEUX DE RÉSIDENCE DES ÉTUDIANTS

Nombre d'étudiants (*) à l'hectare

- Plus de 20
- De 10 à 20
- De 5 à 10
- De 2 à 5
- Moins de 2

Périmètre de 800 m autour des gares du GPE

(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac et poursuivant actuellement des études

Source : Mobsco, Insee - 2014

Part d'étudiants résidents dans la population (%)	Ratio étudiants au lieu d'étude / étudiants résidents	Évolution du nombre d'étudiants au lieu d'études 1999-2014 (%)	Évolution du nombre d'étudiants résidents 1999-2014 (%)
8,9	1,7	+ 27 %	+ 19 %
6,5	0,8	+ 8 %	+ 29 %
6,1	0,6	+ 100 %	+ 48 %
5,8	1,3	+ 17 %	+ 42 %
4,6	0,4	+ 70 %	+ 62 %
4,8	1,4	- 4 %	+ 77 %
3,9	0,3	+ 110 %	+ 40 %
4,3	0,7	+ 126 %	+ 51 %
4,4	0,4	+ 65 %	+ 42 %
5,4	0,4	+ 3 %	+ 37 %
4,9	1,5	+ 32 %	+ 24 %
5,6	0,6	+ 109 %	+ 60 %
6,3	1,2	+ 29 %	+ 32 %
5,5	1,0	+ 31 %	+ 23 %
4,3	0,6		
3,9	1,0		

L'observation conjointe des évolutions du nombre d'étudiants au lieu de résidence et au lieu d'étude montrent que les déséquilibres tendent à s'accroître ou à se réduire selon les territoires. Vallée Sud Grand Paris (T2), Boucle Nord de Seine (T5), Plaine Commune (T6) et Paris Est Marne et Bois (T10) engrangent plus d'étudiants au lieu de résidence qu'au lieu d'étude, avec parfois des écarts majeurs, comme à Plaine Commune, où le nombre d'étudiants au lieu d'études diminue légèrement alors que leur nombre au lieu de résidence augmente fortement. À l'inverse, certains territoires sont toujours très attractifs en matière d'offres en enseignement supérieur : Paris, Est Ensemble (T8) et Grand-Orly Seine Bièvre (T12). D'une manière générale, la hausse des effectifs, conjuguée au renforcement d'inégalités spatiales, provoque mécaniquement une amplification des flux de déplacements des étudiants.

La géographie des évolutions à la hausse du nombre d'étudiants au lieu de résidence est étroitement liée à la production de logements destinés à cette population. De 1 620 agréments délivrés en 2003 en Ile-de-France pour du logement social étudiant, on est passé à 2 450 en 2009, puis à 4 120 en 2016. À Paris et en petite couronne, l'essentiel de l'effort en matière de construction de logements sociaux étudiants est supporté par une poignée de communes. 10 communes,

dont Paris, concentrent 51 % des étudiants et 67 % des agréments de logements étudiants. Il s'agit d'Aubervilliers, Saint-Denis, Villejuif, Montreuil, Neuilly-Plaisance, Antony, Bobigny, Gennevilliers et Villiers-sur-Marne.

Parallèlement à cette production accélérée de logements étudiants, la hausse du nombre de bacheliers et l'élévation des taux de poursuite d'études après le baccalauréat, jouent mécaniquement en faveur d'un accroissement démographique de cette population dans les territoires. Ainsi en 2016, 88 % des jeunes en âge de passer le baccalauréat sont bacheliers dans l'académie de Créteil, 91 % pour Versailles, 92 % pour Paris.

Un solde migratoire positif de la population étudiante francilienne

En Ile-de-France, parmi l'ensemble des classes d'âge, les jeunes âgés de 18-25 ans, et plus largement les 15-24 ans, sont les seuls à présenter un solde positif dans les mouvements arrivées-départs : + 13 500. Au cours de l'année 2014, l'Ile-de-France enregistre un déficit migratoire de 73 000 habitants pour ce qui concerne la population générale³. Dans le même temps, elle accueille 4 800 étudiants supplémentaires. Ce delta est le fruit de mouvements conjoints de départs et arrivées : en 2014, 17 400 étudiants ont quitté l'Ile-de-France, cependant que 34 100 s'y installaient.

³ - On ne prend pas en compte ici le solde naturel, c'est-à-dire les naissances moins les décès.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS RÉSIDANT DANS LES QUARTIERS DE GARE DES LIGNES DU GPE

	Nombre d'étudiants résident	Population résidente	Part des étudiants résidant parmi la population	Nombre de gares	Nombre moyen d'étudiants par gare
L14	25 500	366 900	6,9 %	12	2 100
L15 Ouest	18 100	326 600	5,5 %	11	1 600
L15 Est	13 000	299 000	4,4 %	12	1 100
L15 Sud	30 300	466 600	6,5 %	16	1 900
L16	11 500	239 900	4,8 %	10	1 200
L17	4 000	94 300	4,3 %	9	400
L18	8 100	111 200	7,3 %	10	800
Total *	96 300	1 640 100	5,9 %	68	1 400

* Sans double compte

Source : Insee, recensement de population, 2014

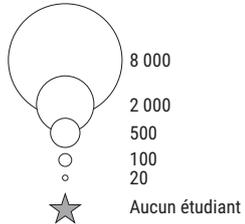
Note de lecture : le périmètre de chacun de ces quartiers de gare recouvre partiellement le périmètre d'un autre quartier de gare. Dans ce cas, les étudiants résidents situés à l'intersection des deux quartiers sont comptabilisés dans chacun des deux quartiers. En revanche, le nombre total d'étudiants résidant des quartiers de gare de la ligne est présenté sans doubles comptes et ne correspond donc pas à la somme des étudiants résidents de chacun des quartiers de gare.

LES LIEUX DE RÉSIDENCE DES ÉTUDIANTS, 2014

Part des étudiants (*) dans la population totale

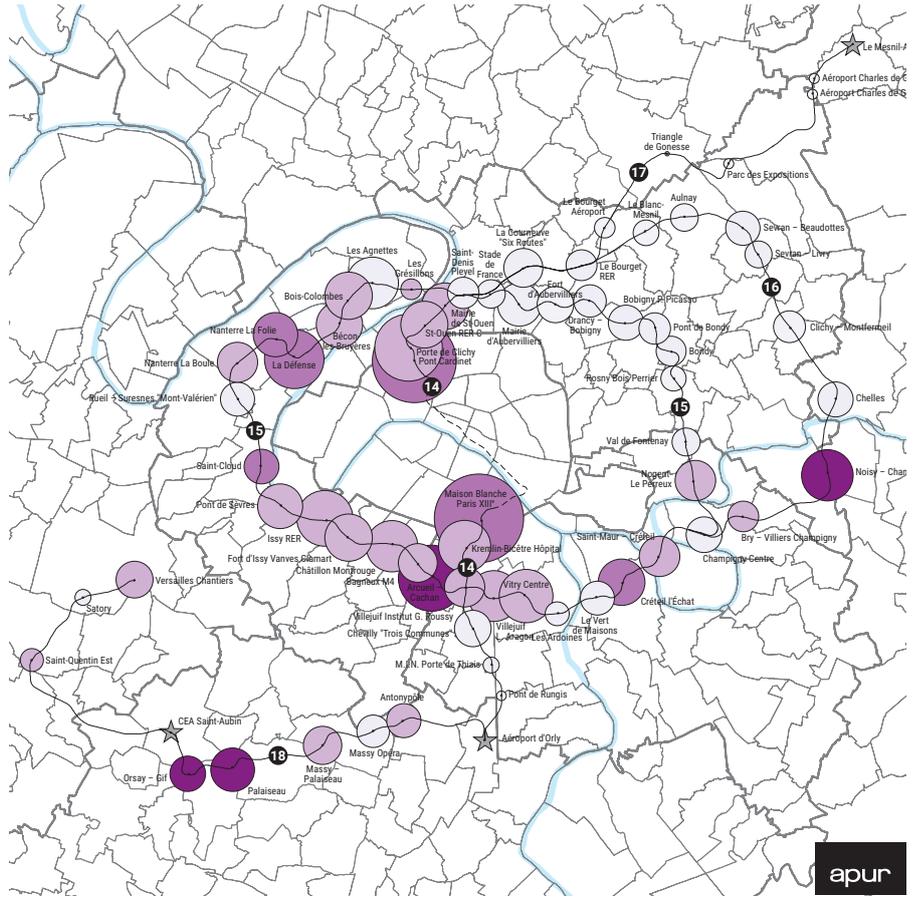


Nombre d'étudiants (*)



(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac et poursuivant actuellement des études

Source : Recensement de la population (Insee) - 2014



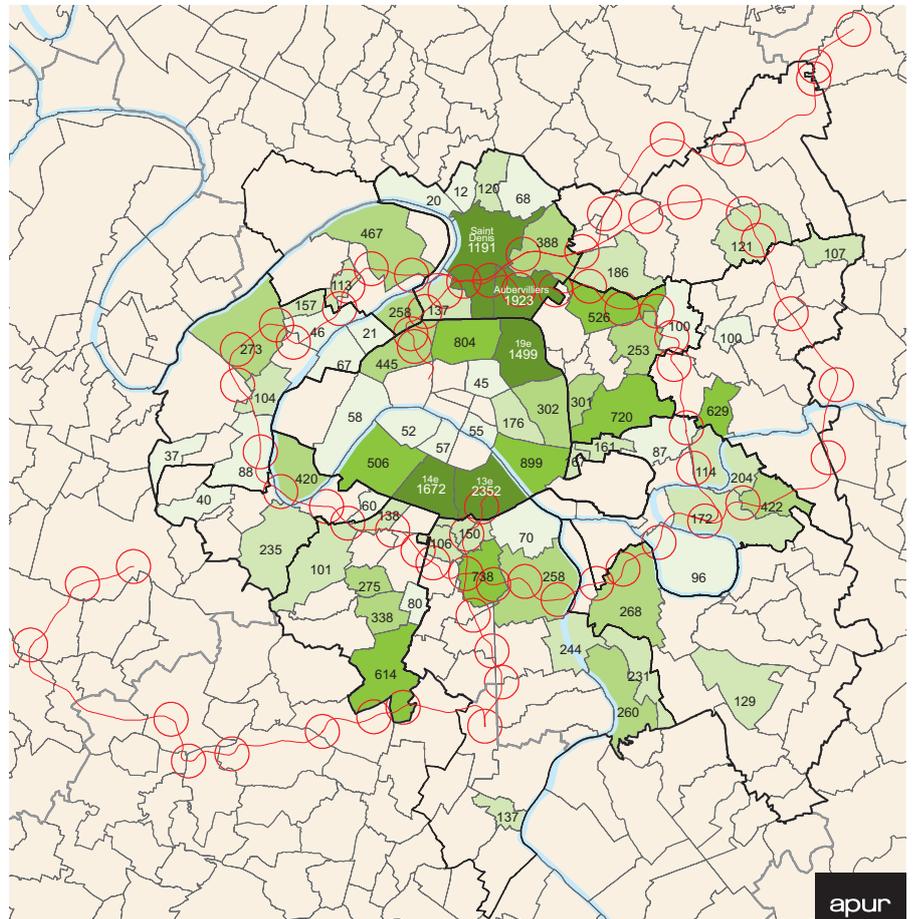
LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS FINANCÉS PAR L'ÉTAT POUR LES ÉTUDIANTS, 2006-2017

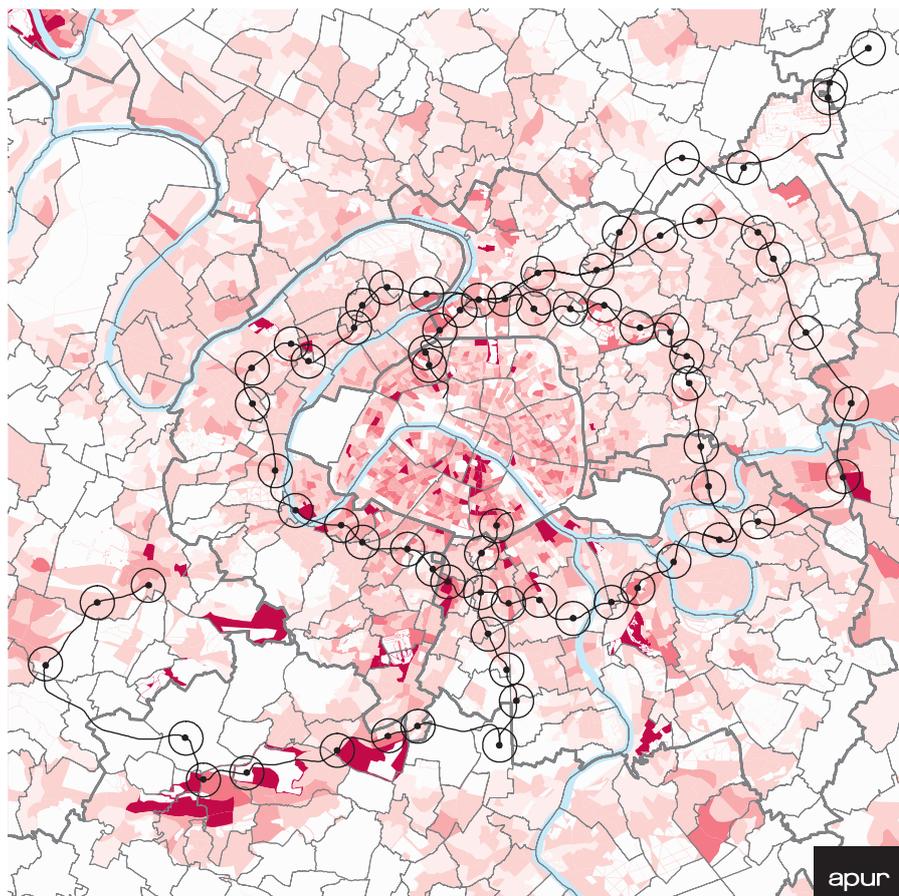
Nombre de logements sociaux pour les étudiants, financés par l'État entre 2006 et 2017



○ Périmètre de 800 m autour des gares du GPE

Source : DRIHL Ile-de-France juillet 2018





**NOMBRE D'ÉTUDIANTS (*)
AU LIEU DE RÉSIDENCE**

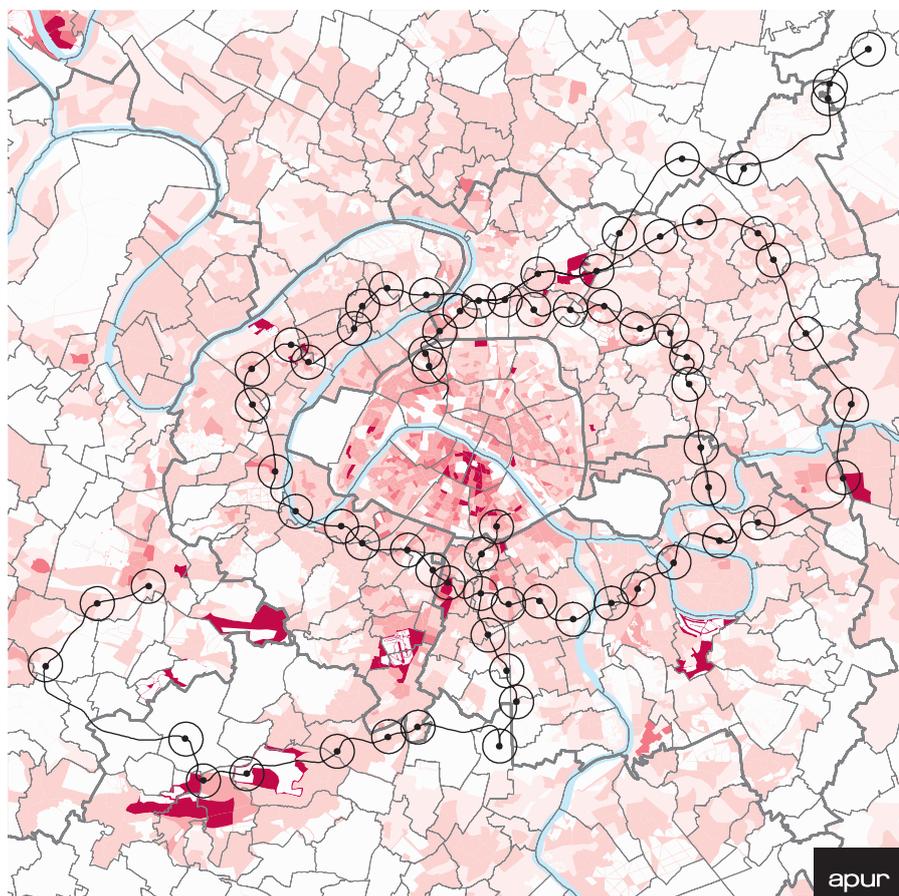
- Plus de 400
- De 300 à 400
- De 200 à 300
- De 100 à 200
- Moins de 100

○ Périmètre de 800 m autour
des gares du GPE

(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac
et poursuivant actuellement des études

*Les emprises des principaux équipements
et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs
apparaissent en blanc.*

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014



**PART DES ÉTUDIANTS (*)
DANS LA POPULATION TOTALE
AU LIEU DE RÉSIDENCE**

- Plus de 16 %
- De 12 à 16 %
- De 8 à 12 %
- De 4 à 8 %
- Moins de 4 %

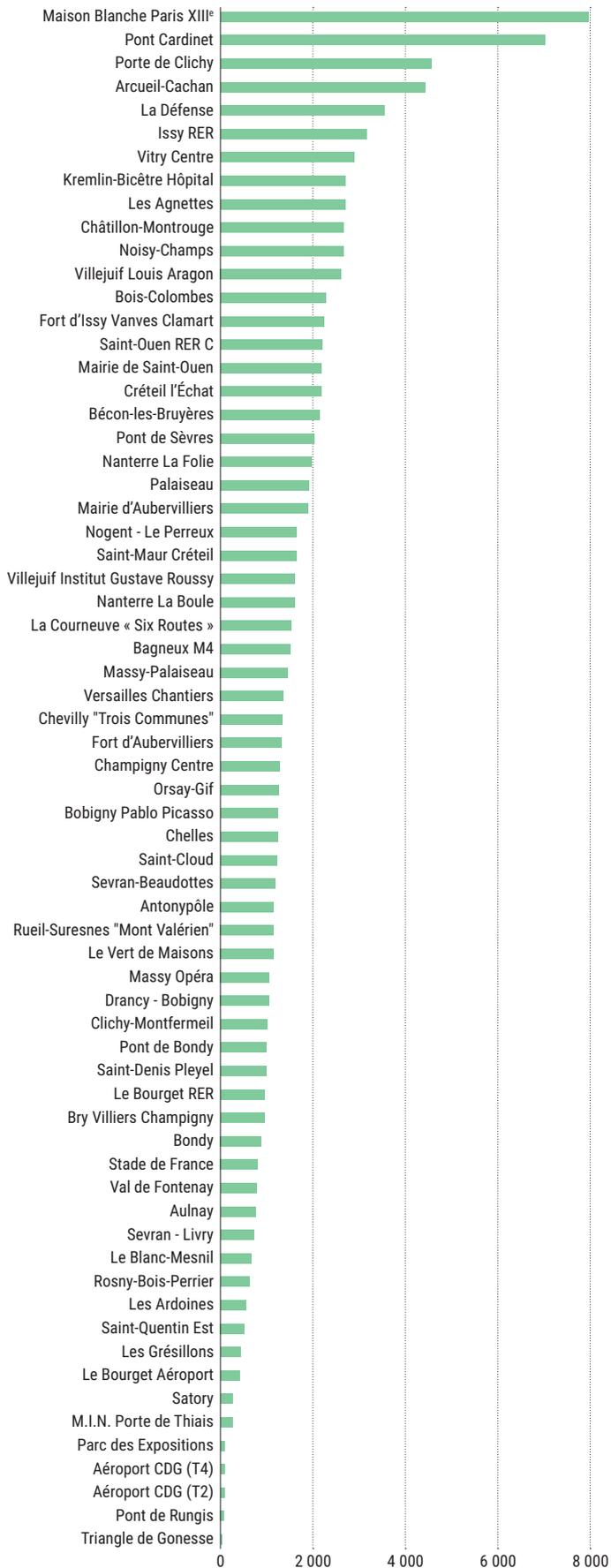
○ Périmètre de 800 m autour
des gares du GPE

(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac
et poursuivant actuellement des études

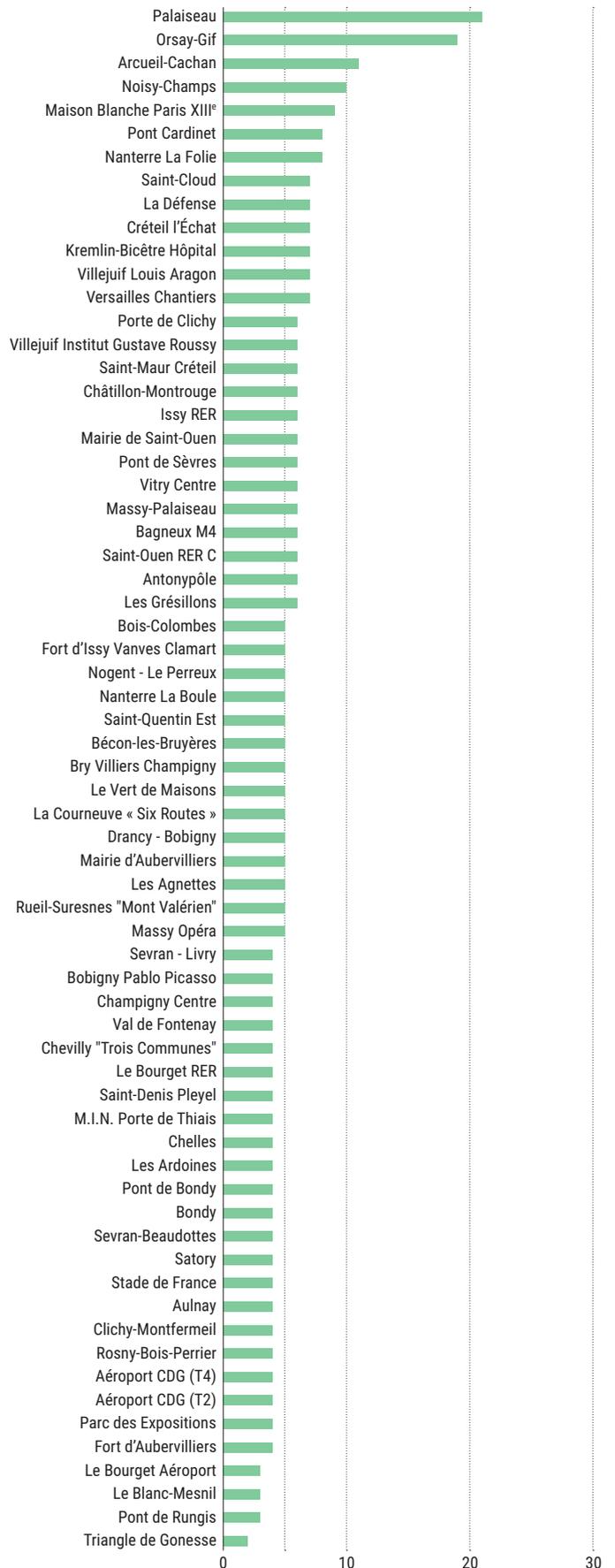
*Les emprises des principaux équipements
et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs
apparaissent en blanc.*

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014

NOMBRE D'ÉTUDIANTS RÉSIDANT PAR QUARTIER DE GARE



PART D'ÉTUDIANTS DANS LA POPULATION PAR QUARTIER DE GARE



Source : Insee, recensement de population, 2014

*Données non disponibles pour les quartiers de gare Mesnil Amelot, CEA Saint-Aubin et Aéroport d'Orly (communes non Irisées)

ÉVOLUTION COMPARÉE DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC ET PRIVÉ PAR ACADÉMIE EN ILE-DE-FRANCE

	Académie de Paris		Académie de Créteil ⁴		Académie de Versailles ⁵		Ile-de-France	
	2001	2016	2001	2016	2001	2016	2001	2016
Effectifs étudiants du supérieur privé	61 500	89 300	7 000	20 300	22 200	40 700	90 700	150 200
Effectifs étudiants du supérieur total	287 500	347 000	120 000	142 000	157 700	189 300	565 200	678 200
Évolution en valeur absolue du privé	+ 27 800		+ 13 300		+ 18 500		+ 59 500	
Évolution en poids du privé	+ 45 %		+ 188 %		+ 84 %		+ 66 %	
Part du privé dans les effectifs du supérieur	21 %	26 %	6 %	14 %	14 %	21 %	16 %	22 %
Ratio public/privé ⁶	3,7	2,9	16,0	6,0	6,1	3,7	5,2	3,5

Source : Open data du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, traitements Apur

COMMUNES RECENSANT PLUS DE 3 000 ÉTUDIANTS AU LIEU D'ÉTUDES EN 2014 ET PRÉSENTANT UN TAUX D'ACCROISSEMENT SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 60 % ENTRE 1999 ET 2014

	Nombre d'étudiants au lieu d'études en 2014	Taux d'accroissement 1999-2014	À proximité ou sur le parcours de ...
Boulogne-Billancourt	6 000	432 %	L15
Ivry-sur-Seine	4 000	409 %	-
Issy-les-Moulineaux	3 000	209 %	L15
Montreuil	3 500	188 %	-
Courbevoie	6 000	153 %	L15
Le Kremlin-Bicêtre	4 500	137 %	L14
Paris 11	19 100	124 %	-
Paris 18	16 700	120 %	-
Paris 20	14 000	114 %	-
Montigny-le-Bretonneux	3 100	113 %	L18
Villejuif	3 100	105 %	L14/L15
Bobigny	5 600	98 %	L15
Paris 19	16 800	82 %	-
Paris 2	3 600	78 %	-
Levallois-Perret	3 400	74 %	-
Paris 12	15 500	70 %	-
Paris 15	30 000	69 %	-
Paris 13	36 800	60 %	-
Cachan	5 800	56 %	L15
Paris 17	17 500	55 %	-

Source : Insee, recensement de population, 2014

4 - L'académie de Créteil couvre les départements du 77, du 93 et du 94.

5 - L'académie de Versailles couvre les départements du 78, du 91 et du 92.

6 - Le ratio de 3,7 indique que l'on compte 1 étudiant du privé pour 3,7 étudiants du public à Paris en 2001.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS (*) RÉSIDENTS ENTRE 1999 ET 2014

Hausse

- Plus de 50 %
- De 30 à 50 %
- De 10 à 30 %

Stabilité

- De - 10 à + 10 %

Baisse

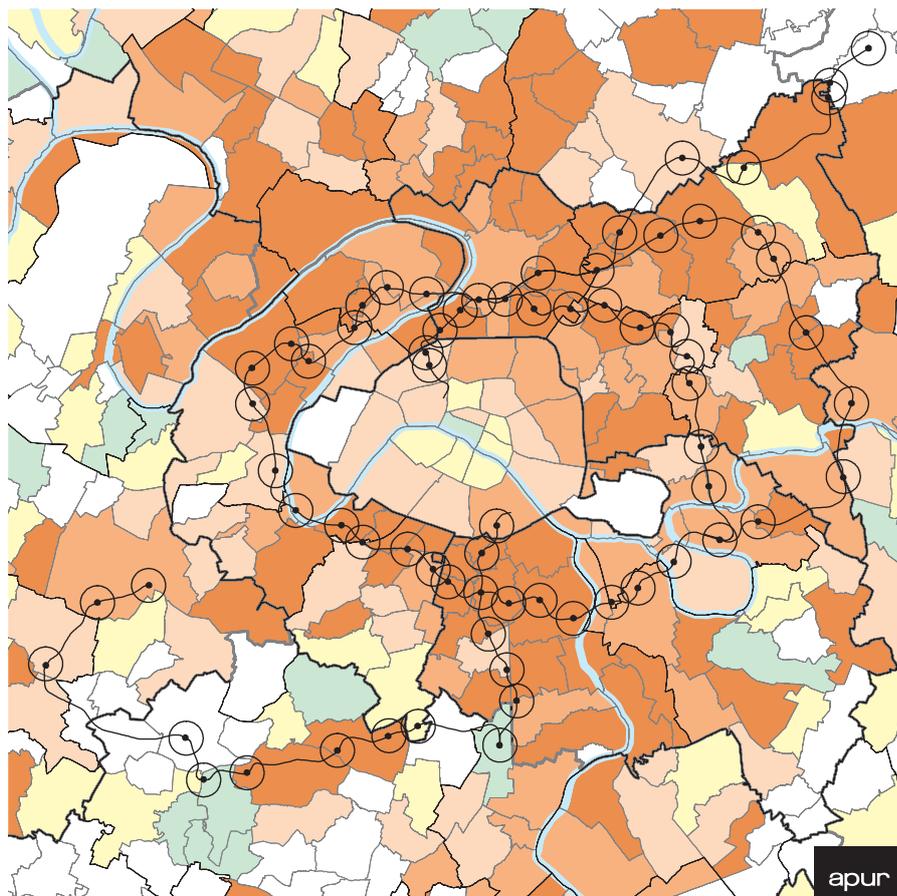
- Plus de 10 %

Commune non irisée, non renseignée en 2014

Périmètre de 800 m autour
des gares du GPE

(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac
et poursuivant actuellement des études

Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2014



apur

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS (*) DANS LA COMMUNE D'ÉTUDE ENTRE 1999 ET 2014

Hausse

- Plus de 50 %
- De 30 à 50 %
- De 10 à 30 %

Stabilité

- De - 10 à + 10 %

Baisse

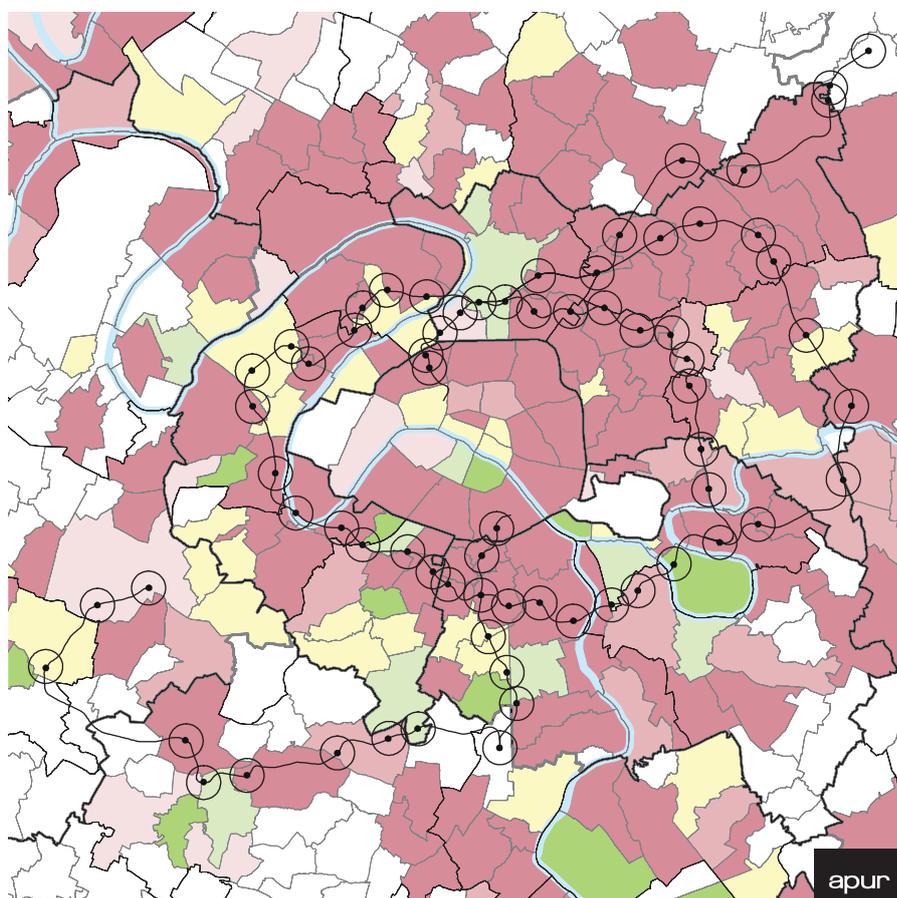
- De 10 à 30 %
- Plus de 30 %

Commune non irisée, non renseignée
en 1999 et/ou 2014

Périmètre de 800 m autour
des gares du GPE

(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac
et poursuivant actuellement des études

Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2014



apur

Le profil des étudiants franciliens

Les données du recensement de la population permettent de dresser le portrait des étudiants résidents en Ile-de-France. Ce sont en majorité des femmes (55 %). D'autres sources permettent de montrer que cette surreprésentation des femmes va de pair avec des différences significatives selon les filières d'études : selon le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche⁷, l'Université dans son ensemble accueille 58 % de femmes et 42 % d'hommes. Les hommes restent surreprésentés dans les formations d'ingénieurs (73 % des effectifs de ces écoles), ainsi que dans les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (56 %).

La majorité des étudiants est âgée de 20 à 24 ans (58 %), 28 % sont plus jeunes et

14 % seulement sont plus âgés. En Ile-de-France, près de 20 % des étudiants sont nés en province ou dans les DOM. Au final, 1 étudiant sur 10 est de nationalité étrangère, soit 71 650 personnes, un taux qui atteint 15 % à Paris et 14 % dans les quartiers de gare.

Les données du recensement renseignent aussi sur le logement des étudiants. En moyenne, 6 étudiants résidant en Ile-de-France sur 10 vivent chez leurs parents (59 %). Mais les écarts sont prononcés entre ceux qui vivent à Paris, dont 1/3 seulement vit au domicile parental, et ceux qui vivent hors Paris, dont près de 70 % vivent chez les parents, le plus souvent contraints par des motifs économiques. Dans les quartiers de gare, ce taux atteint 55 %.

Enfin, selon les données du recensement, un tiers des étudiants franciliens étaient actifs en 2014. Parmi les actifs ayant un emploi, 49 % exerçaient un travail à temps plein. Selon l'Observatoire National de la Vie Étudiante⁸, l'exercice d'une activité rémunérée parmi les étudiants est plus prononcé à Paris et en petite couronne que pour l'ensemble du territoire hexagonal. Pour 54 % des étudiants actifs, l'activité rémunérée leur est indispensable pour vivre et pour 64 % d'entre eux, elle permet d'assurer une indépendance à l'égard des parents.

Dans les quartiers de gare du Grand Paris Express, la part d'étudiants domiciliés chez leurs parents est proche de la moyenne régionale (54 % contre 59 % en IDF). Toutefois ce ratio est très large-

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ÉTUDIANTS RÉSIDANTS À PARIS, DANS LA MGP, EN ILE-DE-FRANCE ET DANS LES QUARTIERS DE GARE

		Paris		MGP hors Paris		MGP		Ile-de-France		Quartiers de gare	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'étudiants résidents		196 431		244 155		440 586		654 772		96 334	
Sexe	Homme	83 902	43	112 254	46	196 156	45	295 647	45	44 897	47
	Femme	112 530	57	131 900	54	244 430	55	359 125	55	51 437	53
Age	16-19 ans	42 910	22	70 604	29	113 514	26	186 208	28	25 395	26
	20-24 ans	116 428	59	140 844	58	257 272	58	379 887	58	56 864	59
	25-29 ans	37 093	19	32 707	13	69 800	16	88 678	14	14 075	15
Nationalité	Français	166 688	85	216 408	89	383 096	87	583 121	89	83 149	86
	Étranger	29 743	15	27 747	11	57 490	13	71 650	11	13 185	14
Statut d'immigration	Immigré	32 902	17	35 224	14	68 126	15	86 477	13	16 048	17
	Non immigré	163 530	83	208 930	86	372 460	85	568 294	87	80 286	83
Département de naissance	Nés en province + Dom/Tom	59 943	31	38 356	48	98 299	22	127 545	19	19 869	21
	Nés à l'étranger	38 443	20	40 914	52	79 357	18	101 264	15	18 166	19
Mode de cohabitation	Chez ses parents	67 957	35	155 995	64	223 952	51	383 761	59	52 588	55
	Autonomes	115 421	59	80 226	33	195 647	44	239 678	37	39 629	41
	- dont colocation	31 379	16	28 625	12	60 004	14	75 566	12	13 500	14
	- dont personne seule	63 244	32	32 369	13	95 613	22	111 785	17	17 758	18
	Hors ménage	13 053	7	7 935	3	20 988	5	31 332	5	4 117	4
Travail	Actif/chômeur	68 892	35	78 766	32	147 658	34	217 211	33	31 934	33
	Actifs à temps plein	31 750	54	30 813	48	62 563	51	89 764	49	13 036	50
	Actifs à temps partiel	26 758	46	33 765	52	60 523	49	93 399	51	13 226	50

Source : Insee, recensement de population 2014 (fichier détail)

ment dépassé dans les territoires situés à l'est et au nord de la L14. Pour onze quartiers de gare, la part d'étudiants vivant chez leurs parents est supérieure à 80 %. Une fois gommés les effets liés à la faiblesse des effectifs (aéroports, parc des expositions...), les cohabitations sont particulièrement élevées dans les quartiers de gare des lignes 16 et 17, soit dans le territoire le plus éloigné et le plus confronté au cumul de difficultés économiques et sociales.

Le modèle « hors ménage », qui consiste à recourir à la vie au sein d'une communauté de pairs (résidence, foyer), est largement présent dans quelques quartiers de gare très marqués par leur caractère étudiant : Arcueil-Cachan, Orsay-Gif, Palaiseau, Versailles Chantiers, des territoires tous situés dans le quadrant sud-ouest dessiné par le réseau de Grand Paris Express.

Plus de trois quarts des déplacements domicile-étude des étudiants franciliens sont réalisés en transports en commun

Tous modes de transport confondus, les étudiants franciliens réalisent un trajet moyen entre le domicile et le lieu d'études d'une portée de 9 km et d'une durée de 45 minutes (1h30 A/R). 77 % des étudiants franciliens empruntent les transports en commun pour leurs déplacements domicile-étude.

Les étudiants utilisent davantage les transports en commun que les actifs, plus souvent véhiculés pour se rendre à leur travail : 44 % des déplacements des actifs contre 10 % des déplacements des étudiants se font en voiture.

Proposé à partir de juin 1998 aux étudiants âgés de moins de 26 ans, le forfait Imagine'R étudiant a contribué à inciter cette population à recourir aux transports en commun. Il permet aux étudiants de circuler sur l'ensemble du réseau en bénéficiant d'une tarification attractive de 350 € par an (827 € avec un forfait Navigo Annuel). Le nombre de titres vendus a progressé de plus de 50 % entre 2001

et 2017, passant à 450 000 porteurs à cette date. Ce rythme est bien plus rapide que celui du nombre d'étudiants inscrits dans le supérieur, et le taux de pénétration du forfait passe de 53 % à 66 % des étudiants. Ce dispositif n'est cependant plus proposé à partir de 26 ans, ce qui a pour effet un moindre recours aux transports en commun pour cette tranche d'âge et un report vers le vélo⁹.

Dans les quartiers de gare du Grand Paris Express, la part des étudiants qui étudient dans leur commune de résidence est de 31 % en moyenne alors que cette proportion est de 35 % en moyenne en Ile-de-France. Cette moyenne correspond à deux réalités très différentes. Dans une douzaine de quartiers de gare qui sont pour la plupart d'ores et déjà des polarités de l'enseignement supérieur, la forte proportion d'étudiants qui étudient et résident dans la même commune est forte, supérieure à 35 % et atteignant même 74 % pour Palaiseau. Il s'agit des quartiers de gare du plateau de

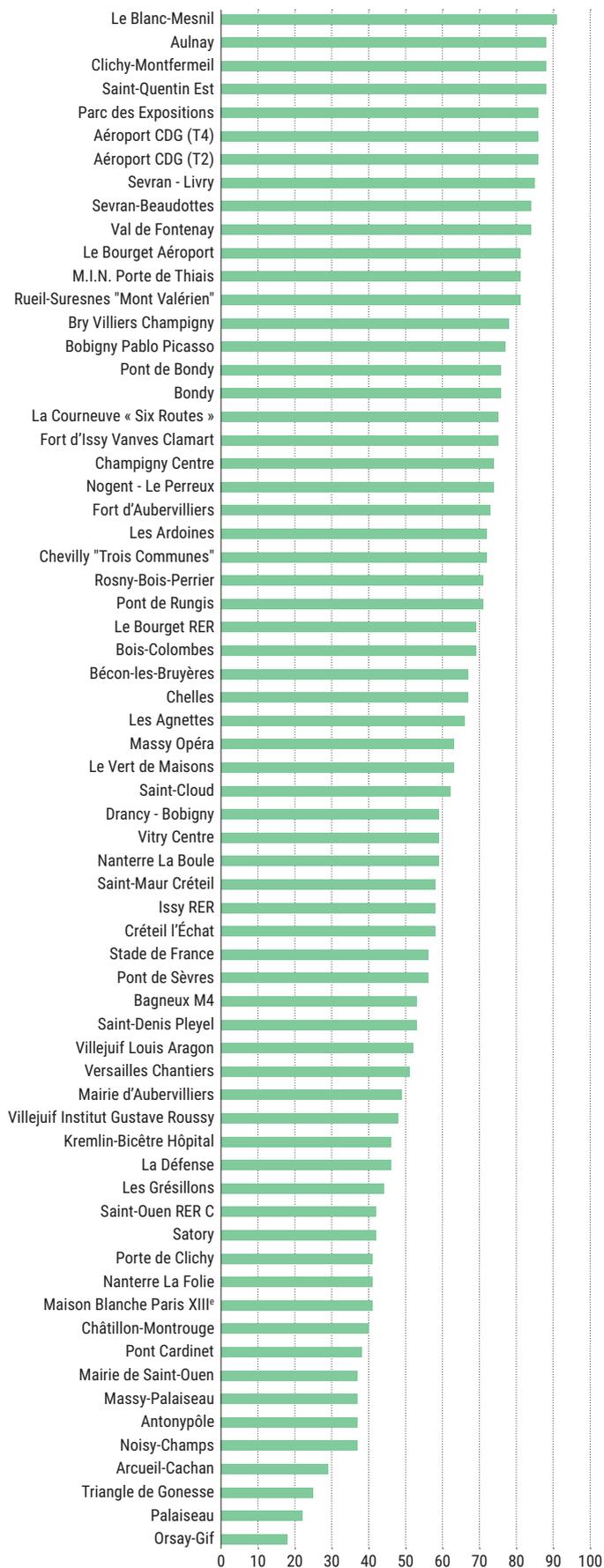
Saclay (Palaiseau et Satory), des quartiers parisiens (Pont Cardinet, Maison Blanche, Porte de Clichy), de Noisy-Champs, Créteil-l'Echat, Arcueil-Cachan, Bobigny-Drancy, Versailles Chantiers ainsi que des deux quartiers de gare du Grand Paris Express situés à Nanterre (Nanterre La Boule et Nanterre La Folie).

⁷ - In « Repères & Références statistiques 2017 », Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

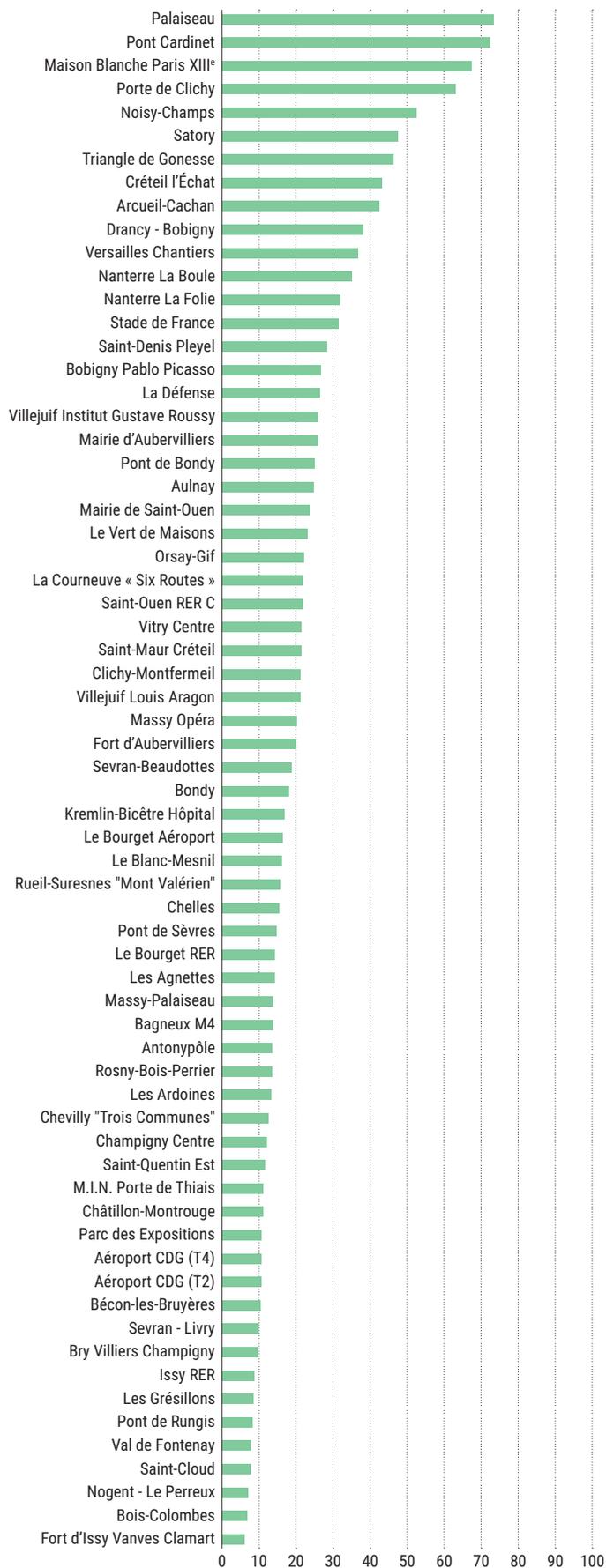
⁸ - « Panorama 2016. Conditions de vie des étudiants », OVE Infos n°34, février 2017.

⁹ - « La mobilité des étudiants à vélo », Apur, janvier 2018.

PART DES ÉTUDIANTS RÉSIDANT CHEZ LEURS PARENTS (%)



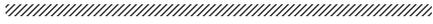
PART DES ÉTUDIANTS QUI ÉTUDIENT DANS LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE (%)



Source : Insee, recensement de population, 2014

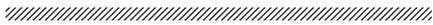
*Données non disponibles pour les quartiers de gare Mesnil Amelot, CEA Saint-Aubin et Aéroport d'Orly (communes non irisées)

CHANTIER DE LA ZAC POLYTECHNIQUE – INSTITUT MINES TÉLÉCOM



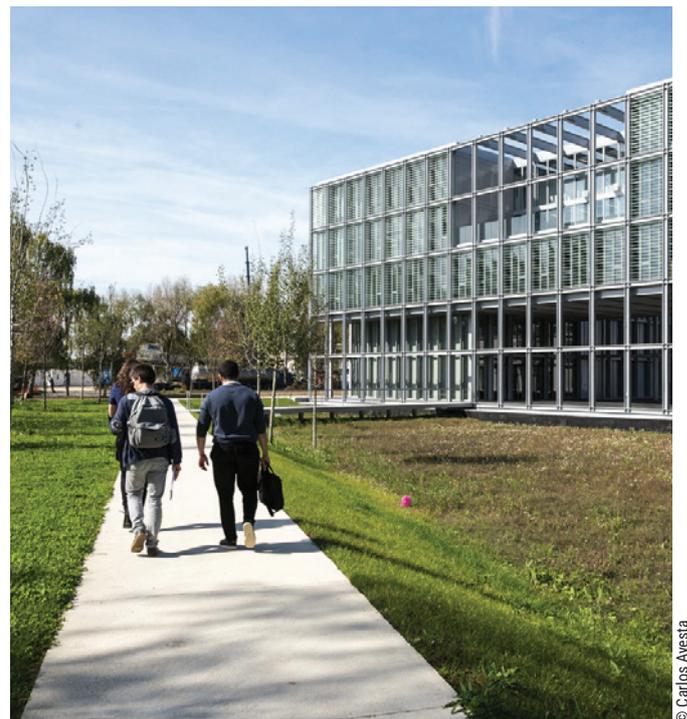
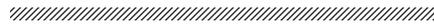
© Carlos Ayesta

CRÉTEIL L'ÉCHAT, UNIVERSITÉ PARIS XII, UPEC



© Apur- David Boureau

PALaiseau, NOUVEAU CAMPUS DE L'ENSAE PARISTECH – ÉCOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE



© Carlos Ayesta

Situation ligne par ligne

L'exercice mené ici consiste à dresser un panorama du niveau de présence étudiante pour chaque ligne du Grand Paris Express. Il réinscrit la thématique dans une logique d'analyse croisée et introduit ainsi la notion de sollicitation potentielle de chaque branche par cette population spécifique.

La ligne 14 : une forte densité d'étudiants notamment dans les quartiers parisiens

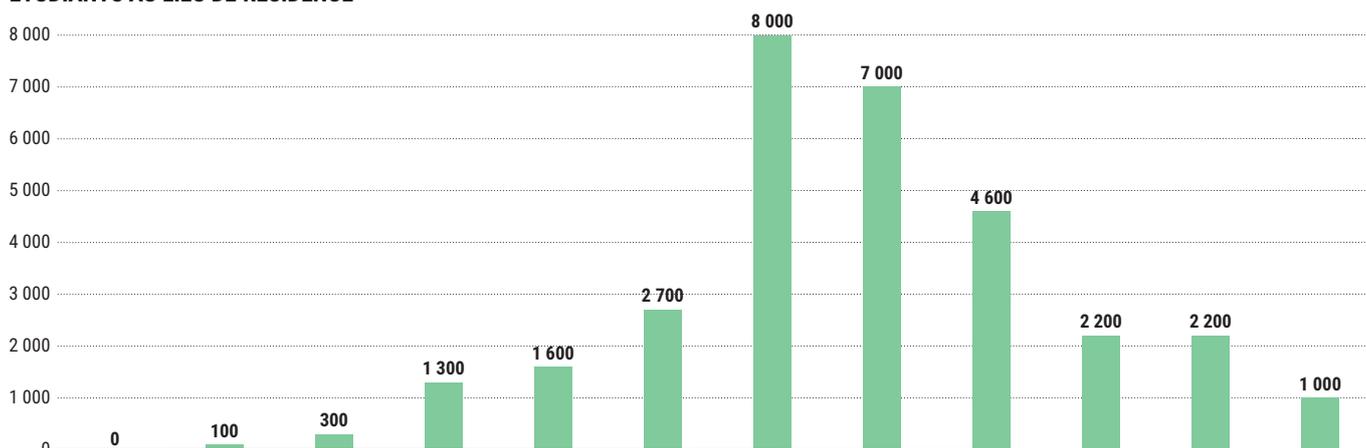
Composée de 12 quartiers de gare dans ses prolongements nord et sud, la ligne 14

regroupe 25 500 étudiants résidant, soit 6,9 % de la population totale. Les quartiers de gare de Maison Blanche et Pont Cardinet, situés dans Paris, accueillent la moitié des étudiants recensés dans 12 quartiers de gare, et les ratios étudiants/population les plus élevés (entre 8 et 9 %). Situé en deçà de ces niveaux, le quartier de gare de la Porte de Clichy rassemble néanmoins 4 600 étudiants (7 % de la population résidente).

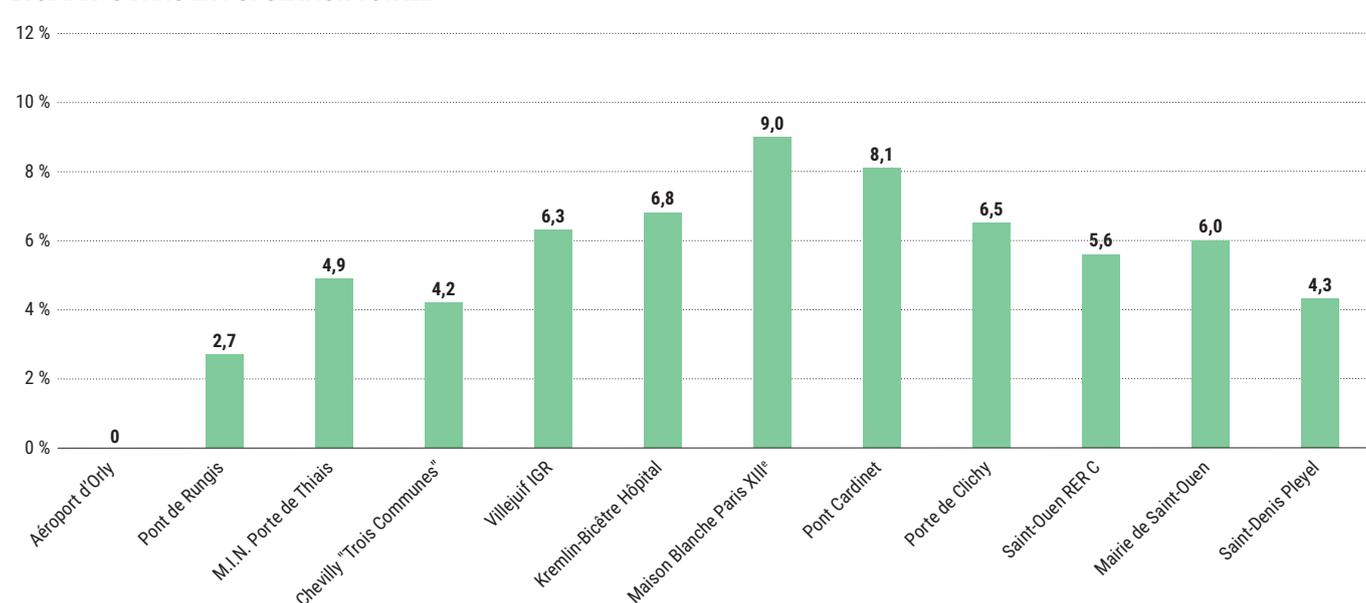
Le quartier de **Maison blanche**, situé à cheval sur le 13^e arrondissement et le Kremlin-Bicêtre, concentre une dizaine

d'établissements d'enseignement supérieur : la Faculté de Tolbiac, l'École Supérieure de Journalisme ainsi que plusieurs écoles privées de plus petite taille, dont Paris Business School, Coding Academy ou bien encore la Ionis School of technology and management. 8 résidences étudiantes, 5 centres de soins signataires de la charte Paris Santé, 3 bibliothèques universitaires et 1 cafétéria sont également implantés autour de la gare de Maison Blanche.

ÉTUDIANTS AU LIEU DE RÉSIDENCE



ÉTUDIANTS DANS LA POPULATION TOTALE



Source : Insee, recensement de la population, 2014

LES ÉQUIPEMENTS

Enseignement supérieur

- Université, ESPE, DUT
- Grand établissement
- Autre établissement

Services

- Santé
- Bibliothèque
- Restaurant ou cafétéria universitaire

Taille de l'établissement

- Petit
- Moyen
- Grand

Logement

- Public
- Privé
- ★ Projet

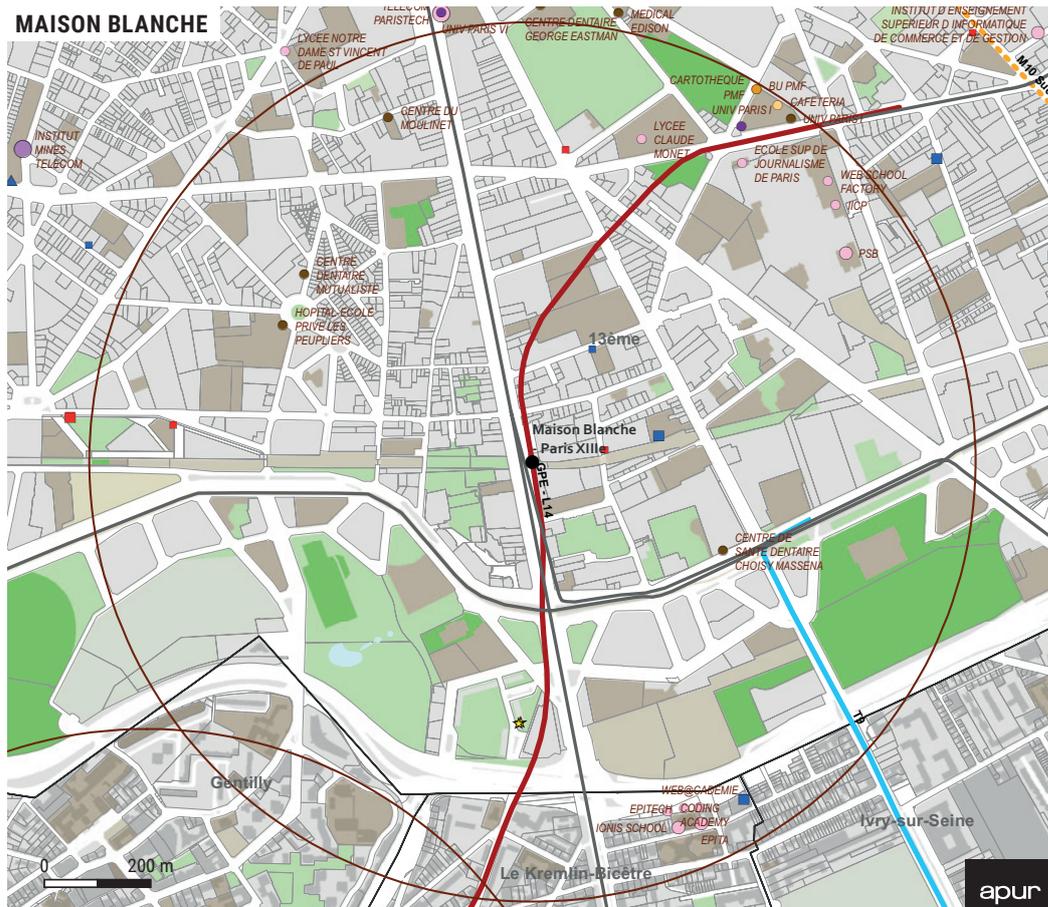
Capacité d'accueil (nombre de lits)

- Moins de 100
- De 100 à 500
- De 500 à 1 000
- 1 000 ou plus
- △ Non renseigné

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ville de Paris, CROUS, Fondation Santé des Étudiants de France, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018



MAISON BLANCHE, UNIVERSITÉ PARIS 1 TOLBIAC ET ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME - PARIS 13^e



La ligne 15 Sud : trois polarités étudiantes sur la ligne

La ligne 15 Sud comprend 16 quartiers de gare et regroupe 30 400 étudiants résidant (7 % de la population générale). Néanmoins, sa forte densité de peuplement relativise le ratio étudiants/population. Les quartiers de gare qui accueillent le plus d'étudiants sont Arcueil-Cachan (4400), Vitry Centre (2900) et Noisy-Champs (2700). Les parts d'étudiants dans la population résidente y sont particulièrement fortes. Ensemble, les quartiers de gare des lignes 15 Sud et 14 réunissent 50 % des étudiants présents dans les gares du réseau, pour 40 % des gares.

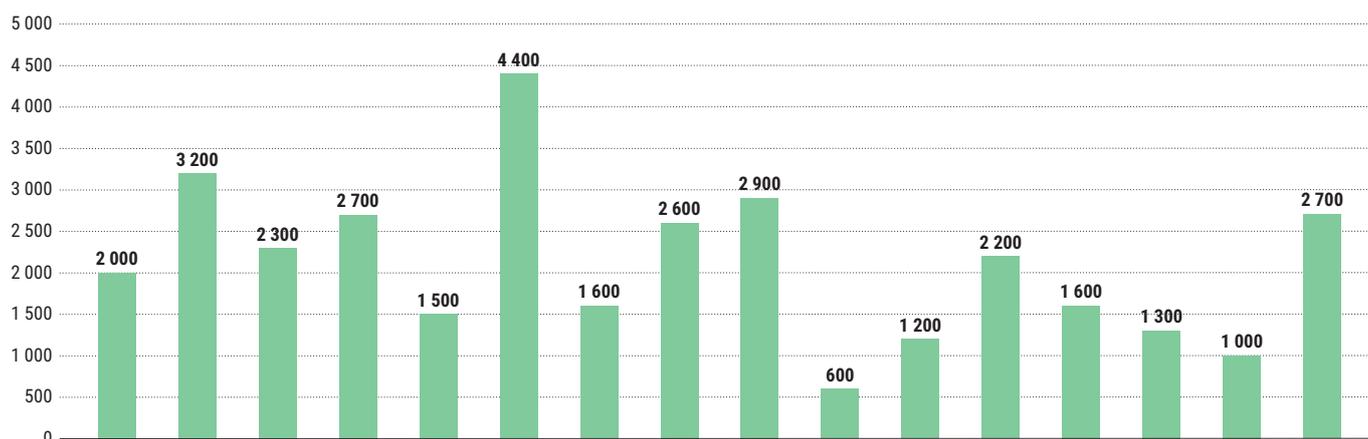
Le quartier de **Créteil l'Échat** regroupe 7 établissements d'enseignement supérieur dont plusieurs sites de l'université Paris 12 et une école d'infirmières liée à l'hôpital Henri Mondor, mais aussi 4 bibliothèques universitaires, 5 cafétérias et resto U, 1 maison de santé et 3 résidences étudiantes.

3 établissements d'enseignement supérieur sont implantés au sud de la future gare de la ligne 15 Sud d'**Arcueil-Cachan**, dont l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP) ainsi que l'École Normale Supérieure, qui disposent chacune d'un centre de documentation et d'une cafétéria. L'École Normale Supérieure

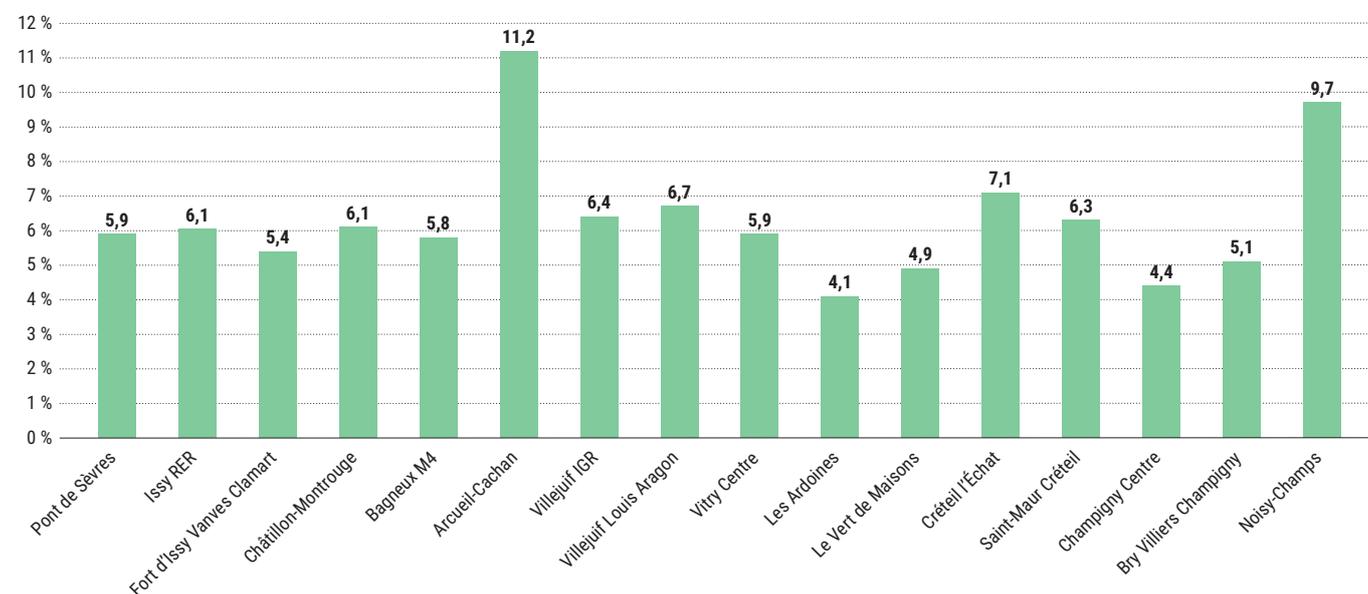
est sur le point de déménager vers le campus urbain du plateau de Saclay. L'actuel campus de Cachan sera réaménagé (via « Inventons la métropole ») pour devenir un nouveau « morceau de ville » comprenant un pôle d'excellence dans la recherche et l'enseignement, et des nouveaux immeubles de logements.

La **Cité Descartes** regroupe une vingtaine de grandes écoles et implantations universitaires, dont l'École des Ponts et Chaussées et l'université Paris XII.

ÉTUDIANTS AU LIEU DE RÉSIDENCE



ÉTUDIANTS DANS LA POPULATION TOTALE



Source : Insee, recensement de la population, 2014

LES ÉQUIPEMENTS

Enseignement supérieur

- Université, ESPE, DUT
- Grand établissement
- Autre établissement

Services

- Santé
- Bibliothèque
- Restaurant ou cafétéria universitaire

Taille de l'établissement

- Petit
- Moyen
- Grand

Logement

- Public
- Privé
- ★ Projet

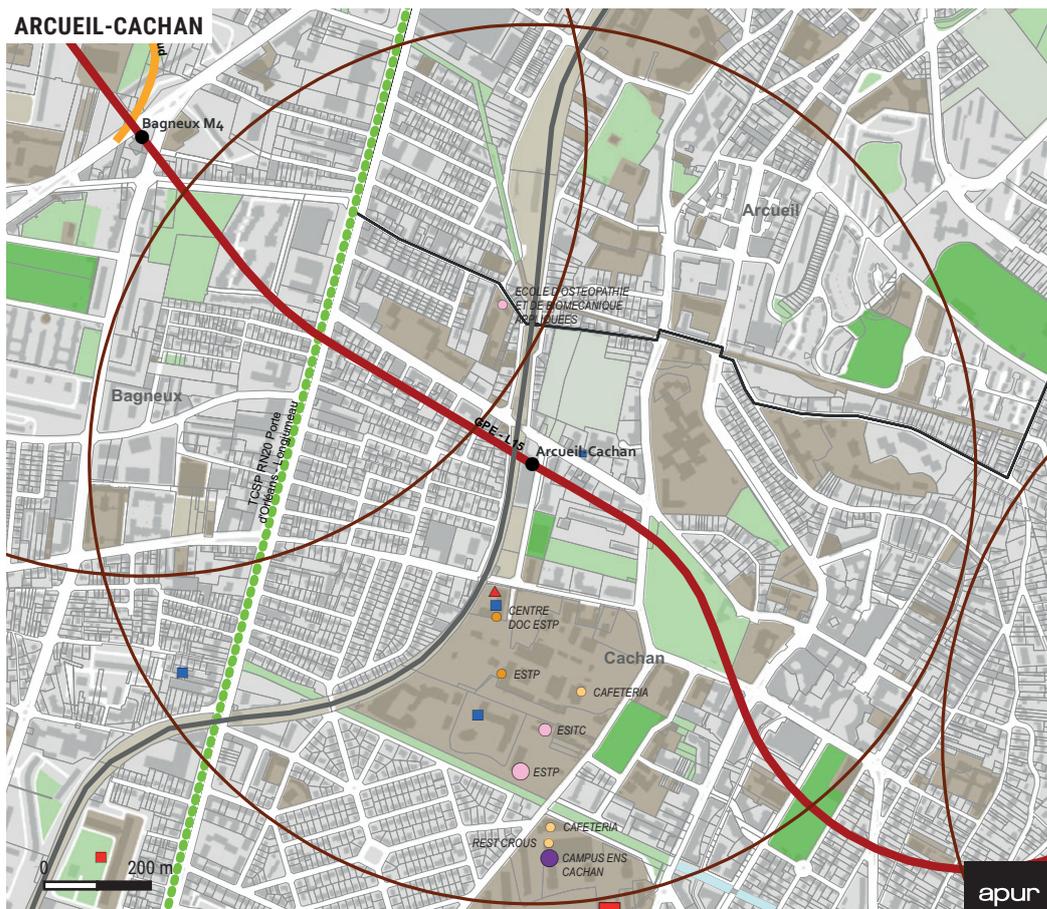
Capacité d'accueil (nombre de lits)

- Moins de 100
- De 100 à 500
- De 500 à 1 000
- 1 000 ou plus
- △ Non renseigné

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ville de Paris, CROUS, Fondation Santé des Étudiants de France, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018



ARCUEIL-CACHAN, CAMPUS DE L'ESTP



LES ÉQUIPEMENTS

Enseignement supérieur

- Université, ESPE, DUT
- Grand établissement
- Autre établissement

Services

- Santé
- Bibliothèque
- Restaurant ou cafétéria universitaire

Taille de l'établissement

- Petit
- Moyen
- Grand

Logement

- Public
- Privé
- ★ Projet

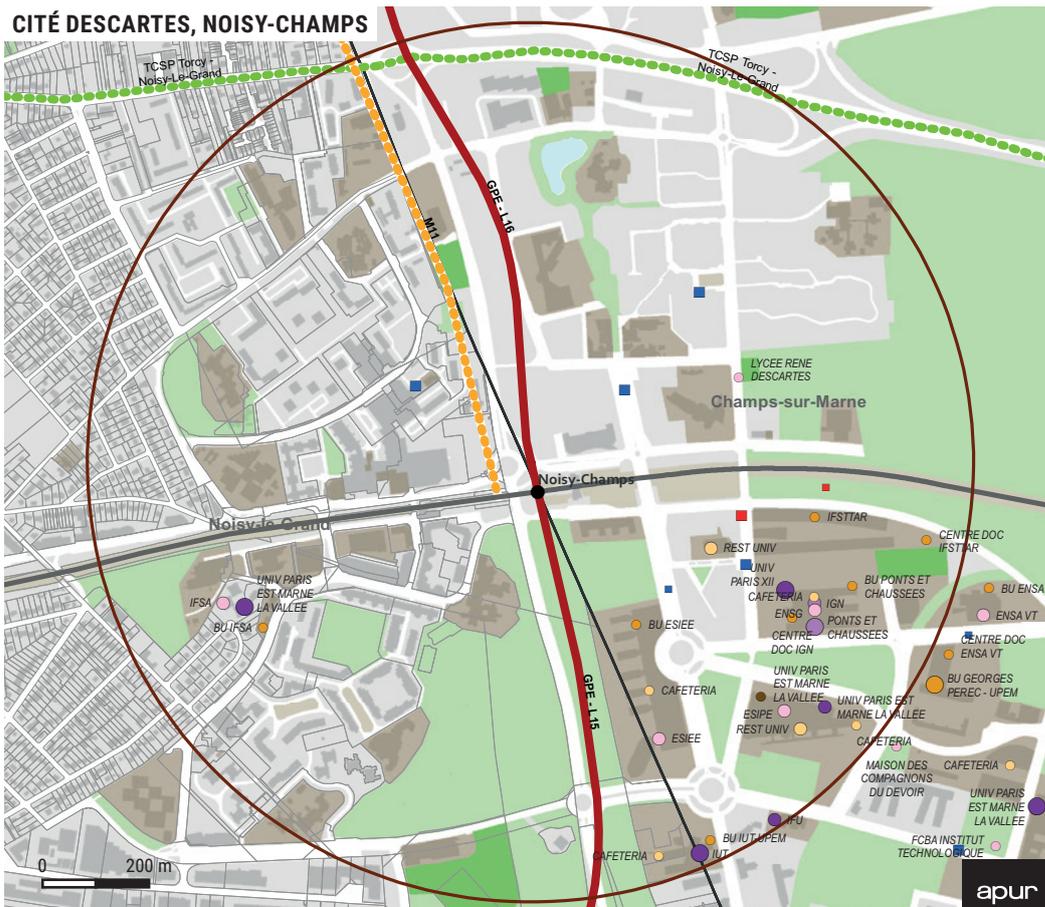
Capacité d'accueil (nombre de lits)

- Moins de 100
- De 100 à 500
- De 500 à 1 000
- 1 000 ou plus
- △ Non renseigné

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ville de Paris, CROUS, Fondation Santé des Étudiants de France, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018



NOISY-CHAMPS, UNIVERSITÉ PARIS EST MARNE-LA-VALLÉE, BÂTIMENT LAVOISIER



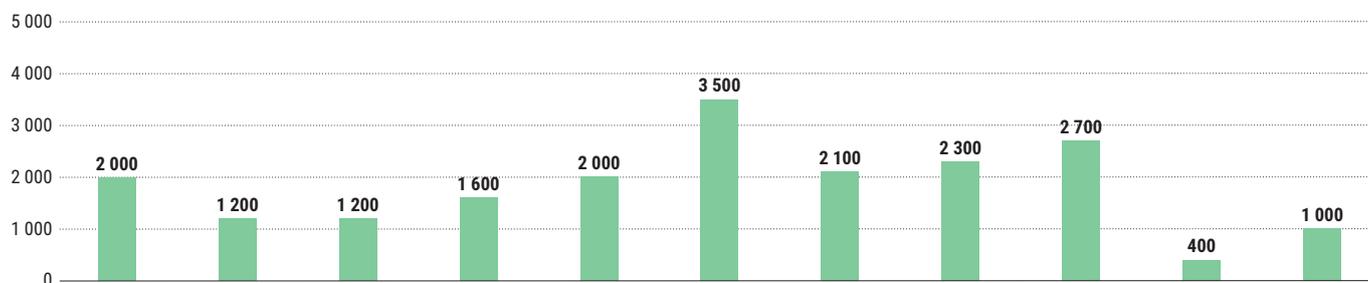
La ligne 15 Ouest : une densité d'étudiants un peu supérieure à la moyenne

La ligne 15 Ouest comprend 11 quartiers de gare et regroupe 18 100 étudiants. Elle accueille en moyenne 1 600 étudiants par quartier de gare, ce qui la place en deçà de la moyenne des lignes 14 et 15 Sud. Le quartier de gare La Défense accueille près de 3 600 étudiants (7 % de sa population), Les Agnettes 2 700 étudiants (5 % de sa population), mais c'est le quartier de Nanterre La Fo-

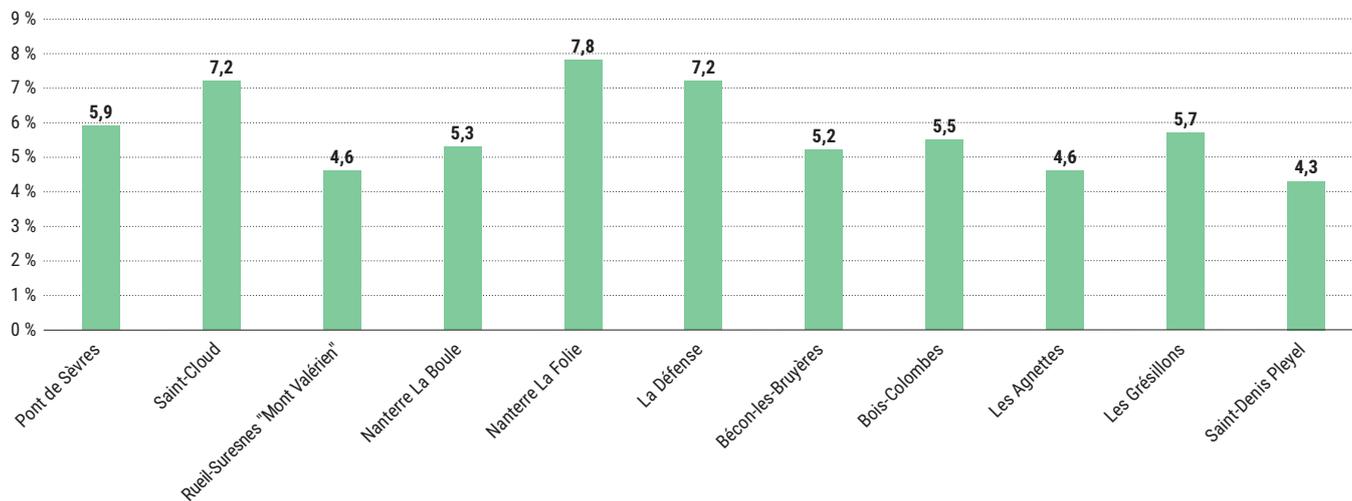
lie qui, bien que n'accueillant que 2 000 étudiants, présente le poids étudiants/population le plus élevé (8 %).

Dans le quartier de **La Défense** se trouvent une douzaine d'implantations universitaires, de grandes écoles telles que l'ESSEC ou bien encore des écoles privées d'ingénieurs, d'informatique ou de commerce comme celles que l'on trouve dans le campus HEP ou l'École Supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci.

ÉTUDIANTS AU LIEU DE RÉSIDENCE



ÉTUDIANTS DANS LA POPULATION TOTALE



Source : Insee, recensement de la population, 2014

LES ÉQUIPEMENTS

Enseignement supérieur

- Université, ESPE, DUT
- Grand établissement
- Autre établissement

Services

- Santé
- Bibliothèque
- Restaurant ou cafétéria universitaire

Taille de l'établissement

- Petit
- Moyen
- Grand

Logement

- Public
- Privé
- ★ Projet

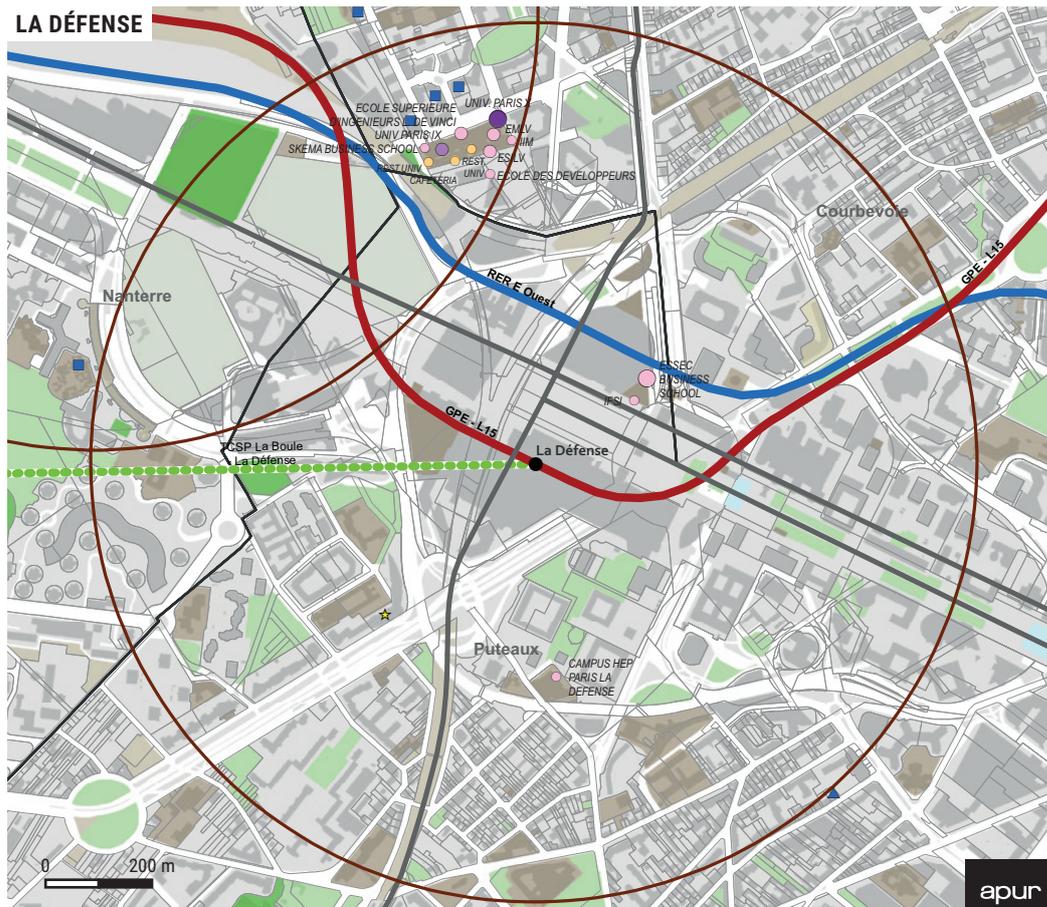
Capacité d'accueil (nombre de lits)

- Moins de 100
- De 100 à 500
- De 500 à 1 000
- 1 000 ou plus
- △ Non renseigné

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ville de Paris, CROUS, Fondation Santé des Étudiants de France, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018



LA DÉFENSE, UNIVERSITÉ PARIS X NANTERRE - PÔLE LÉONARD DE VINCI

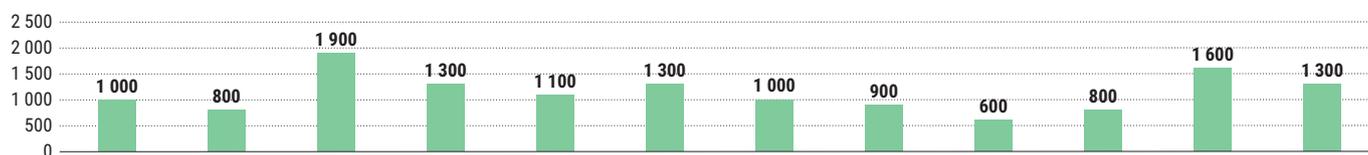


La ligne 15 Est : des territoires densément peuplés mais un profil étudiant peu marqué

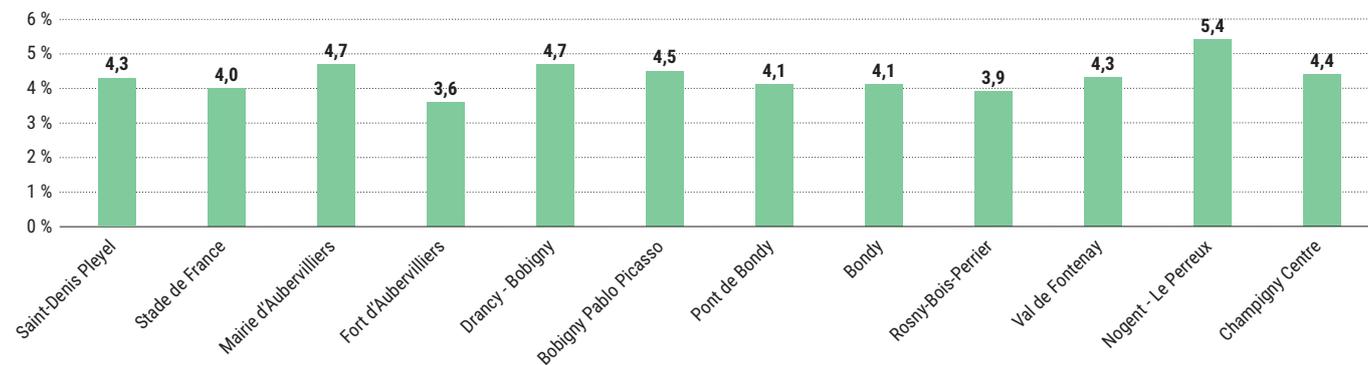
La ligne 15 Est comprend 12 quartiers de gare et regroupe 13 000 étudiants résidant. La part d'étudiants dans la population totale s'établit à 4,4 %, à distance des quartiers de gare des lignes 14 ou encore 15 Sud. Les quartiers de gare de Mairie d'Aubervilliers et Nogent-Le Perreux culminent, avec des effectifs résidents supérieurs à 1 500 étudiants.

Le quartier de **Drancy-Bobigny** regroupe le campus de Bobigny, rattaché à l'Université Paris 13, une école d'infirmières liée à la présence de l'hôpital Avicenne, ainsi que plusieurs sites offrant des services aux étudiants : 1 resto U et 2 cafétérias universitaires, 1 bibliothèque universitaire, 1 Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé et 3 résidences étudiantes.

ÉTUDIANTS AU LIEU DE RÉSIDENCE



ÉTUDIANTS DANS LA POPULATION TOTALE



Source : Insee, recensement de la population, 2014

LES ÉQUIPEMENTS

Enseignement supérieur

- Université, ESPE, DUT
- Grand établissement
- Autre établissement

Services

- Santé
- Bibliothèque
- Restaurant ou cafétéria universitaire

Taille de l'établissement

- Petit
- Moyen
- Grand

Logement

- Public
- Privé
- ★ Projet

Capacité d'accueil (nombre de lits)

- Moins de 100
- De 100 à 500
- De 500 à 1 000
- 1 000 ou plus
- △ Non renseigné

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Sources : Ville de Paris, CROUS, Fondation Santé des Étudiants de France, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018



DRANCY-BOBIGNY, IUT BOBIGNY PARIS 13



La ligne 16 : des quartiers de gare qui regroupent aujourd'hui peu d'étudiants

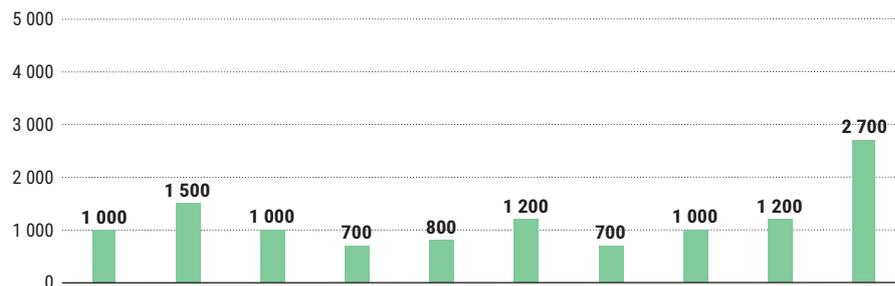
Éloignée du cœur de la métropole et desservant des communes où les secteurs concernés par la politique de la ville sont nombreux, la ligne 16 comprend 10 quartiers de gare et regroupe 11 500 étudiants seulement.

En dehors de Noisy-Champs, qui sera également desservi par la ligne 15 Sud, et qui concentre 2 700 étudiants sur un territoire hébergeant un pôle d'enseignement majeur, la cité Descartes, les quartiers de la ligne 16 regroupent peu d'étudiants. Cela tient à la fois à des densités de population plus faibles et aux difficultés sociales que rencontrent les jeunes de ces quartiers. La ligne 16 du GPE contribuera à les rapprocher d'établissements d'enseignement supérieur en réduisant les temps de parcours et en élargissant leur amplitude spatiale.

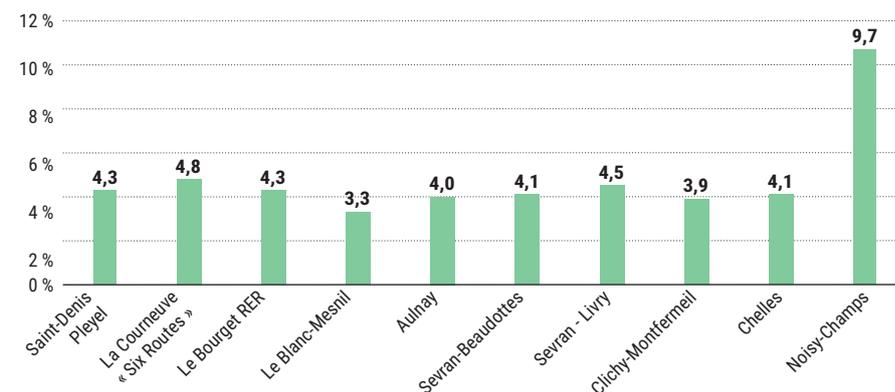
La ligne 17 : peu d'étudiants et parfois peu d'habitants dans les quartiers de gare

La ligne 17 relie, tout au long de son parcours, 9 quartiers de gare dont le contenu est marqué par une faible densité de population et par une présence significative de fonctions industrielles et supports majeurs (plateformes aéroportuaires, zones d'activités). Cette double dimension se traduit par une sous-représentation des étudiants dans la population, particulièrement sensible à l'extrémité de la ligne. Le quartier de La Courneuve « Six Routes », accueille à lui seul 36 % des étudiants présents dans les quartiers de cette ligne, ce qui représente près de 5 % de sa population résidente.

ÉTUDIANTS AU LIEU DE RÉSIDENCE

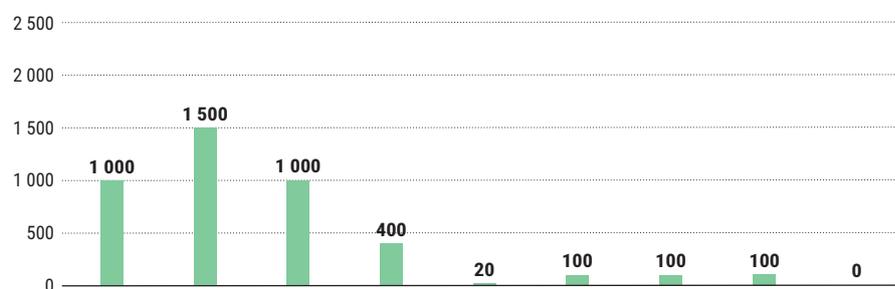


ÉTUDIANTS DANS LA POPULATION TOTALE

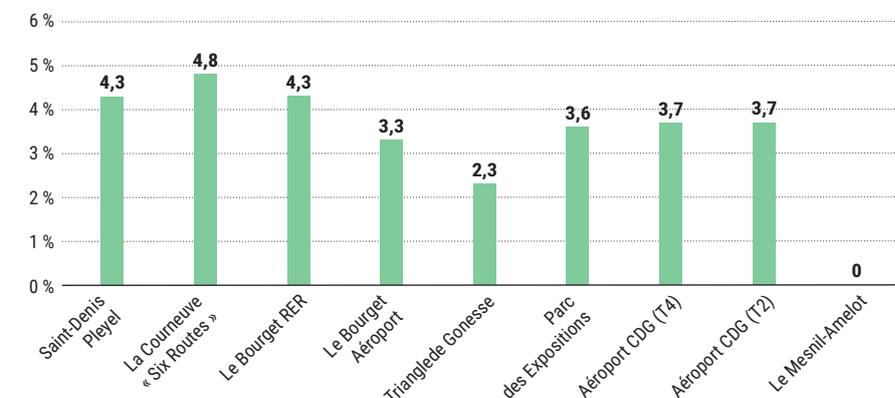


Source : Insee, recensement de la population, 2014

ÉTUDIANTS AU LIEU DE RÉSIDENCE

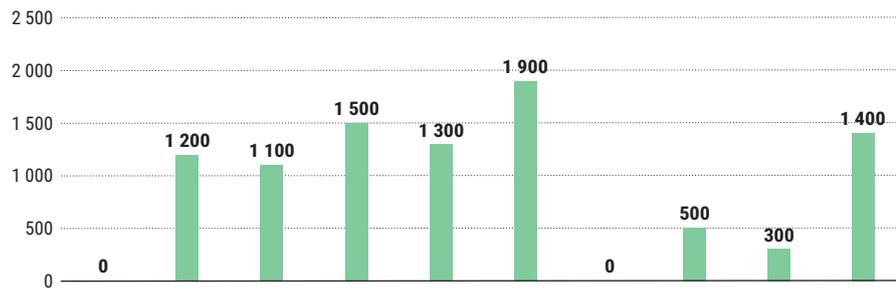


ÉTUDIANTS DANS LA POPULATION TOTALE

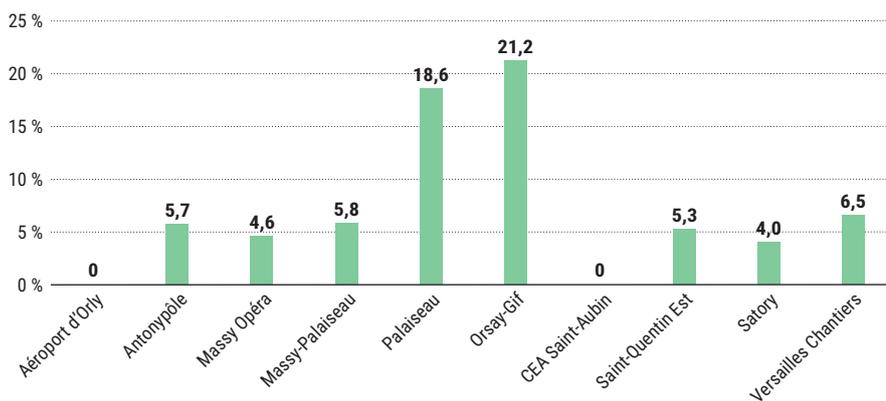


Source : Insee, recensement de la population, 2014

ÉTUDIANTS AU LIEU DE RÉSIDENCE



ÉTUDIANTS DANS LA POPULATION TOTALE



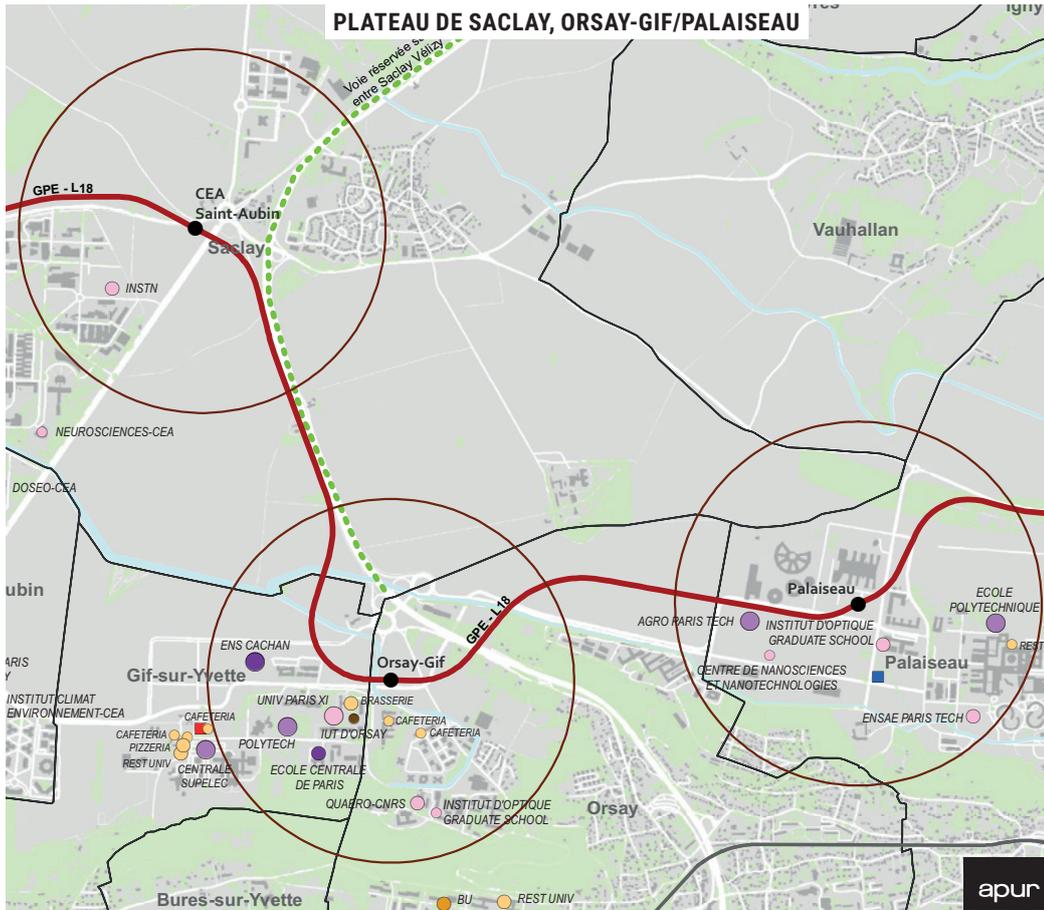
Source : Insee, recensement de la population, 2014

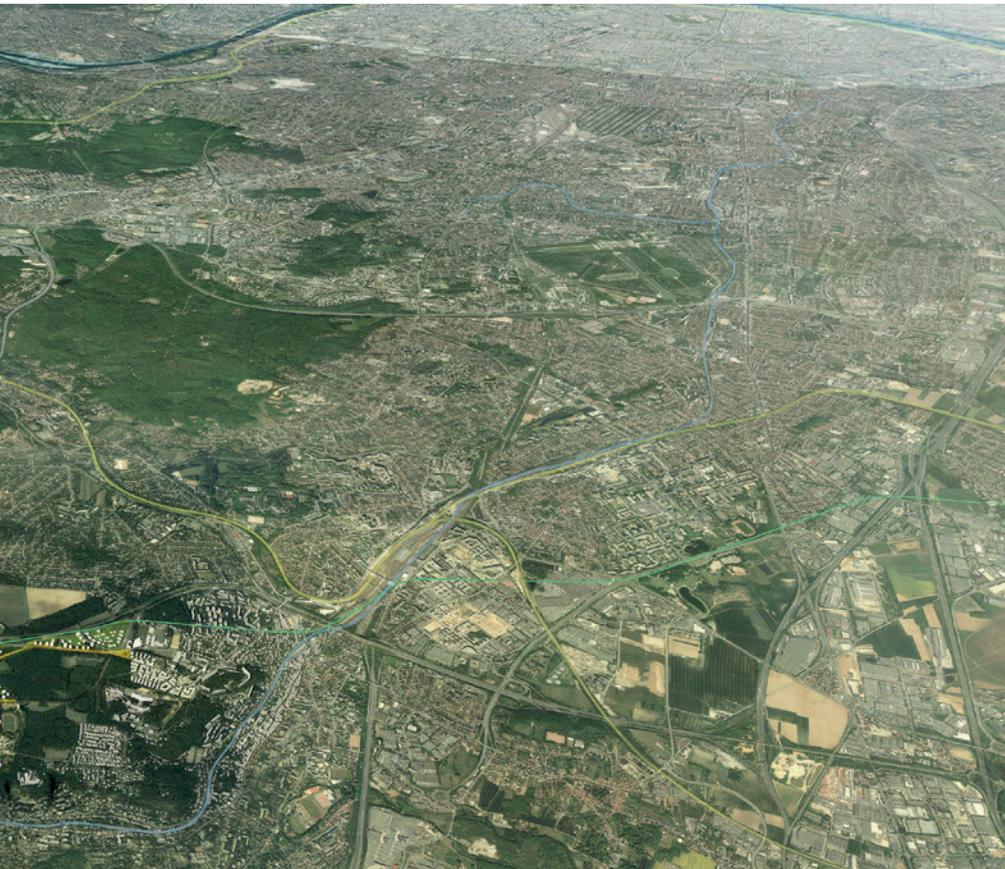
La ligne 18 : un contraste marqué entre le poids des étudiants et de faibles densités de population

Les 10 gares ponctuant la ligne 18 accueillent 8 % des étudiants présents en 2014 dans l'ensemble des quartiers de gare du réseau du Grand Paris Express. Pour autant, son ratio étudiants/population, établi à 7,3 %, place la ligne dans une position de bastion étudiant. C'est un corridor formé de quartiers de gare aux vocations composites, et sa qualité de repère étudiant est pour l'essentiel focalisée sur deux quartiers : Palaiseau et Orsay-Gif. Ils concentrent ensemble 20 % de population étudiante sur leur territoire (3 200 étudiants résidents). Ces niveaux les placent à une distance importante des valeurs rencontrées dans les autres quartiers de gare du GPE.

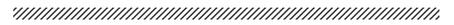
Le plateau de Saclay accueille un vaste campus urbain en cours d'expansion qui, à l'avenir, sera desservi par plusieurs gares du GPE situées le long de la ligne 18. Une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur se trouvent dans le périmètre des quartiers de gare d'Orsay-Gif, Palaiseau ou à leurs abords, notamment Centrale Supélec, Polytech et l'École Polytechnique. S'y ajoutent plusieurs équipements de services dédiés aux étudiants : 1 bibliothèque, 10 cafétérias et resto U ainsi que 5 résidences étudiantes.

Ces éléments relient le sujet «étudiant» à chaque ligne tout en donnant à voir les écarts et les similitudes rencontrés. Ils démontrent que les lignes 15 est, 16 et 17 partagent une proximité géographique et des critères sociaux communs. Ces 3 lignes cumulent en moyenne 4,5 % d'étudiants dans la population totale. Ce ratio atteint 6,7 % sur les lignes 15 sud, 15 ouest, 14 et 18. Mais le véritable écart se mesure à la lecture des densités étudiantes, 2 fois plus élevées sur ces 4 dernières lignes que sur les 3 premières (912 étudiants/km² vs 450 étudiants/km² en moyenne).





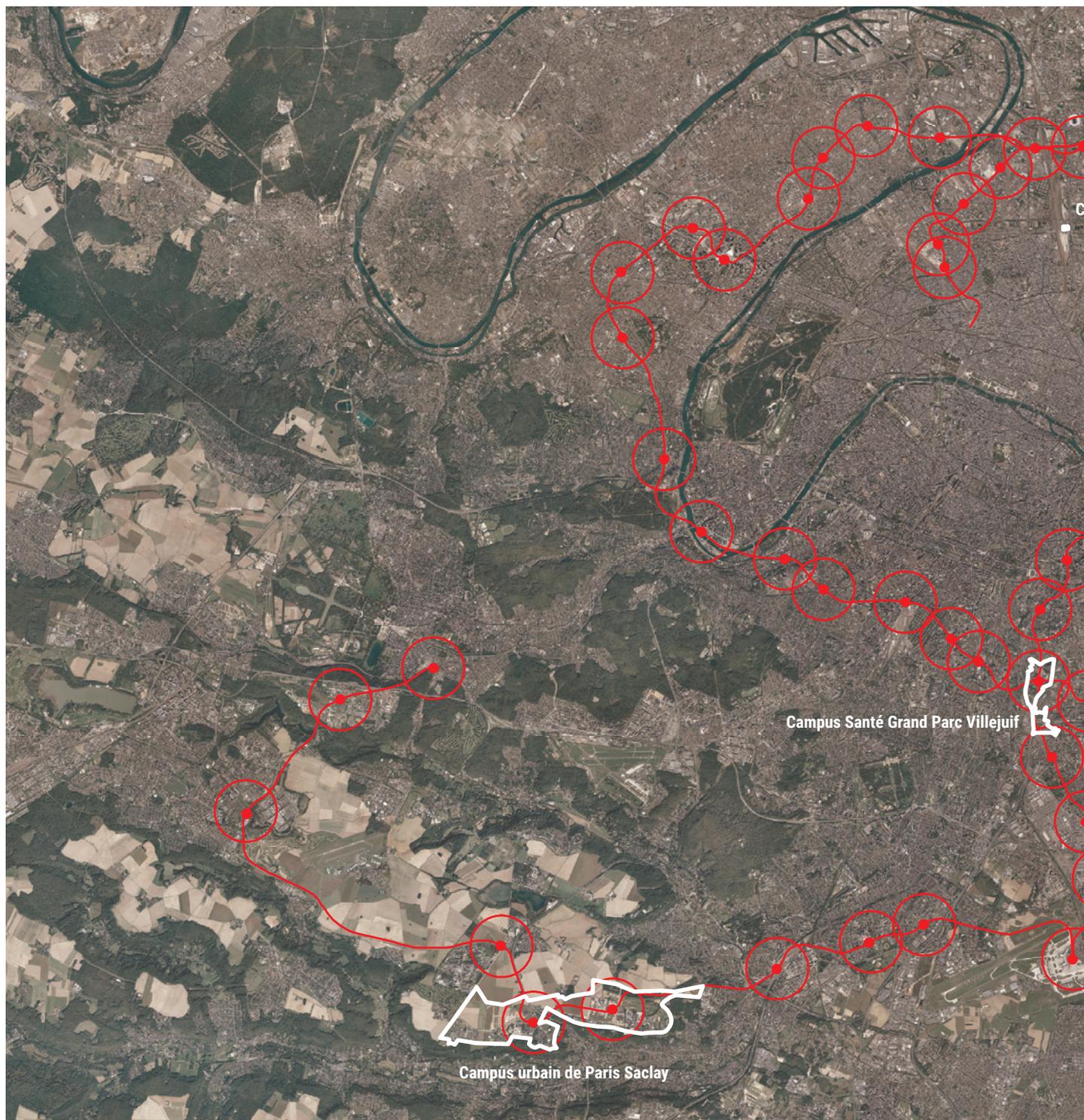
ORSAY-GIF, ZAC DU MOULON

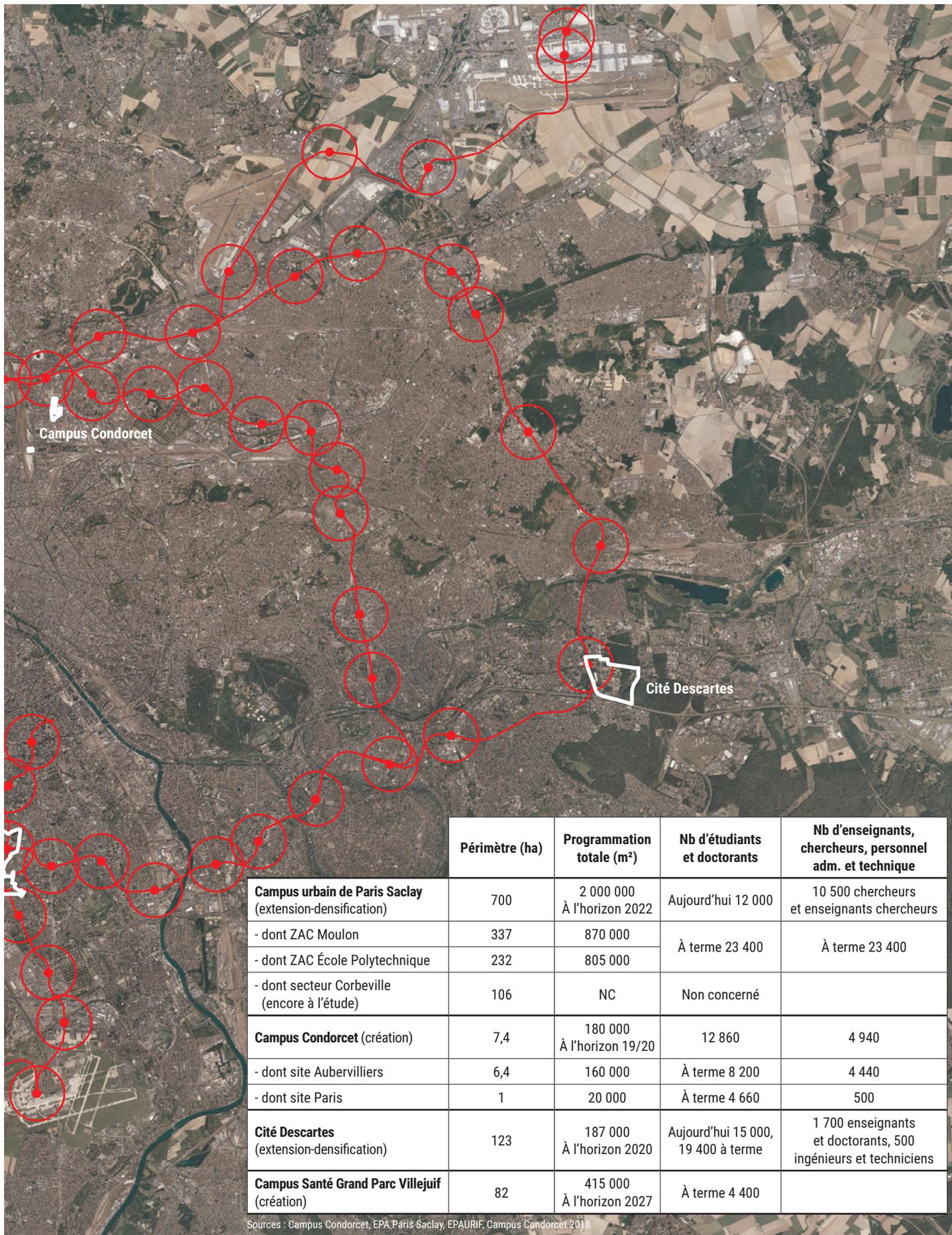


© EPA Paris-Saclay

3.

Quatre grands projets de campus universitaires desservis par le GPE





	Périmètre (ha)	Programmation totale (m ²)	Nb d'étudiants et doctorants	Nb d'enseignants, chercheurs, personnel adm. et technique
Campus urbain de Paris Saclay (extension-densification)	700	2 000 000 À l'horizon 2022	Aujourd'hui 12 000	10 500 chercheurs et enseignants chercheurs
- dont ZAC Moulon	337	870 000	À terme 23 400	À terme 23 400
- dont ZAC École Polytechnique	232	805 000		
- dont secteur Corbeville (encore à l'étude)	106	NC	Non concerné	
Campus Condorcet (création)	7,4	180 000 À l'horizon 19/20	12 860	4 940
- dont site Aubervilliers	6,4	160 000	À terme 8 200	4 440
- dont site Paris	1	20 000	À terme 4 660	500
Cité Descartes (extension-densification)	123	187 000 À l'horizon 2020	Aujourd'hui 15 000, 19 400 à terme	1 700 enseignants et doctorants, 500 ingénieurs et techniciens
Campus Santé Grand Parc Villejuif (création)	82	415 000 À l'horizon 2027	À terme 4 400	

Sources : Campus Condorcet, EPA Paris Saclay, EPAURIF, Campus Condorcet 2018

Le campus urbain Paris Saclay, un projet de cluster scientifique d'excellence

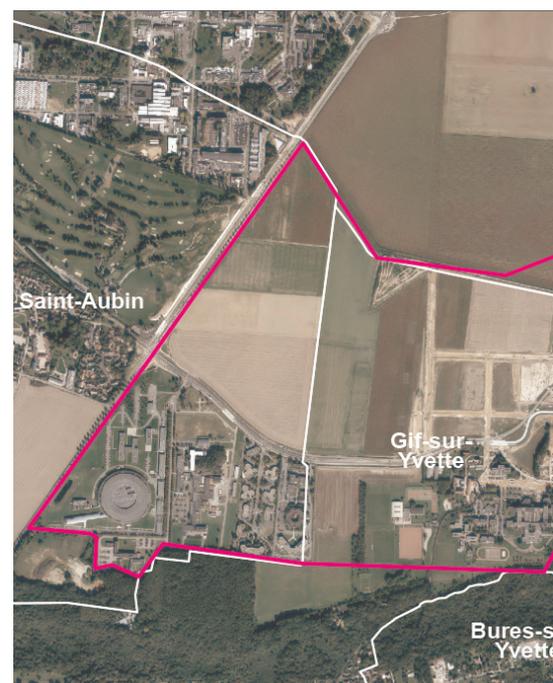
**Un projet couvrant 3 sites :
2 000 000 m² de SHON
et 47 000 personnes**

L'histoire du plateau de Saclay est nourrie par les ancrages successifs de laboratoires de recherche, engagés dès la fin de la seconde guerre mondiale avec le CNRS à Gif-sur-Yvette, poursuivis avec l'installation du CEA à Saclay en 1952, celle de l'INRA à Jouy-en-Josas en 1954, et l'arrivée des premiers étudiants dès 1958 à Orsay. **Créée en 2014, la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Paris-Saclay regroupe aujourd'hui 19 membres** composés d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle est le fruit d'un long processus de maturation lancé en 2008. À cette date, la vallée de l'Yvette et le plateau de Saclay accueillait déjà 43 000 étudiants et 37 000 personnes affectées au secteur de la recherche. L'État souhaite alors faire fructifier ce potentiel en organisant sur ce territoire d'envergure (570 hectares répartis entre la ZAC Polytechnique et la ZAC du Moulon), les conditions d'émergence d'un campus et d'un morceau de ville. La hauteur des financements publics atteste des ambitions affichées pour ce projet : 5,3 milliards d'euros, dont 700 millions pour le volet scientifique, 2,6 milliards pour l'immobilier universitaire et 2 milliards pour les transports. Outre la volonté de constituer l'une des plus grosses concentrations scientifiques au monde, la stratégie de l'État est guidée également par la volonté d'offrir aux usagers un cadre propice à la vie d'une communauté académique, tel qu'il en existe dans les pays anglo-saxons (Cambridge et Oxford en Angleterre, Harvard et Berkeley aux États-Unis). Aujourd'hui, la COMUE rassemble 65 000 étudiants, 6 000 doctorants, 10 000 chercheurs et enseignants-chercheurs, 300 labora-

toires. Le plateau de Saclay concentre à lui seul environ 12 000 étudiants et 10 500 chercheurs et enseignants-chercheurs. Des établissements d'enseignement situés à Cachan, Sceaux, Châtenay-Malabry, au Kremlin-Bicêtre, à Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines ou encore à Évry, complètent ce regroupement. En 2022, les arrivées successives de l'ENS Paris-Saclay du Centre de physique, matière et rayonnement de l'Université Paris-Sud, du Pôle Biologie-Pharmacie-Chimie de l'Université Paris-Sud, de l'Institut Mines-Télécom et d'AgroParisTech, devraient porter cet effectif à 23 400 étudiants environ, auxquels il convient d'ajouter un nombre équivalent de salariés liés au campus (enseignants-chercheurs, BIATSS).

Pour accompagner le développement du site, l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS) conduit l'élaboration de 3 ZAC : École Polytechnique, Moulon, et en position charnière, Corbeville. **Le quartier du Moulon** s'étend sur une surface de 337 hectares sur les communes de Gif-sur-Yvette, Orsay et Saint-Aubin. Le plan de développement prévoit une programmation totale de 870 000 m² répartis entre lieux d'enseignement supérieur et de recherche (350 000 m²), lieux de développement économique (200 000 m²), logements familiaux et étudiants (270 000 m²) ainsi que services, commerces et équipements publics et culturels à rayonnement local (50 000 m²). **Le quartier de l'École Polytechnique** s'étend sur une surface de 232 hectares sur les communes de Palaiseau et Saclay. La programmation de 805 000 m² prévoit la création de programmes scientifiques (196 000 m²), d'activités économiques (400 000 m²), de logements familiaux et étudiants (182 000 m²), de commerces, services

LOCALISATION DU CAMPUS



et équipements publics de quartier (27 000 m²). Plusieurs établissements y sont déjà implantés comme Centrale Supélec, l'Université Paris-Sud, l'École normale supérieure Paris-Saclay, ainsi que des équipements mutualisés (Learning Center). Un troisième secteur de 106 hectares fait le lien entre les deux quartiers : il s'agit de Corbeville, en partie situé sur l'ancien site industriel de Thalès. Sa position en fait le réservoir naturel d'une programmation visant à désenclaver et rassembler les ZAC du Moulon et de l'École Polytechnique, par la création de logements et d'équipements associés, d'un centre hospitalier, de services, commerces et activités économiques.

Dans ces périmètres d'opération, l'EPA Paris-Saclay aménage les espaces paysagers (lisières, espaces publics et espaces verts, circulations douces), les voiries, les réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, de communications, d'éclairage public et de signalisation. Il finance le programme des équipements publics (groupes scolaires, crèches, équipements sportifs, équipements culturels).

Un projet déjà très engagé

Le développement du Campus Paris Saclay est très engagé avec de nombreux immeubles déjà sortis de terre.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC DU QUARTIER DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE





© Carlos-Ayesta



© Carlos-Ayesta



© Altlic

1 et 2 – ENSAE ParisTech, CAB architecte, lauréat du prix Eiffel 2018 catégorie «Apprendre de l'association Construiracrier»
3 – Partie Est de la ZAC du quartier de l'École polytechnique avec l'ENSAE ParisTech et la tour Radar de l'Aviation civile en arrière-plan (Barthélémy-Griño Architectes, récompensée par le Trophée béton Pro)
4 – Campus EDF Lab Paris (Emmanuel Combarel Dominique Marrec architectes, en collaboration avec Pascal Cribier, architecte paysagiste et concepteur du jardin commun du centre de formation et du EDF Lab) : Implanté sur 12 hectares, il a été achevé en mars 2016. Il s'agit du plus grand centre industriel de recherche et de formation en Europe. Conçu dans le respect de la démarche HQE® et de la certification BREEAM®, ce bâtiment est très économe en énergie (catégorie A)
5 – Partie Ouest de la ZAC du quartier de l'École Polytechnique avec l'EDF Lab Paris-Saclay

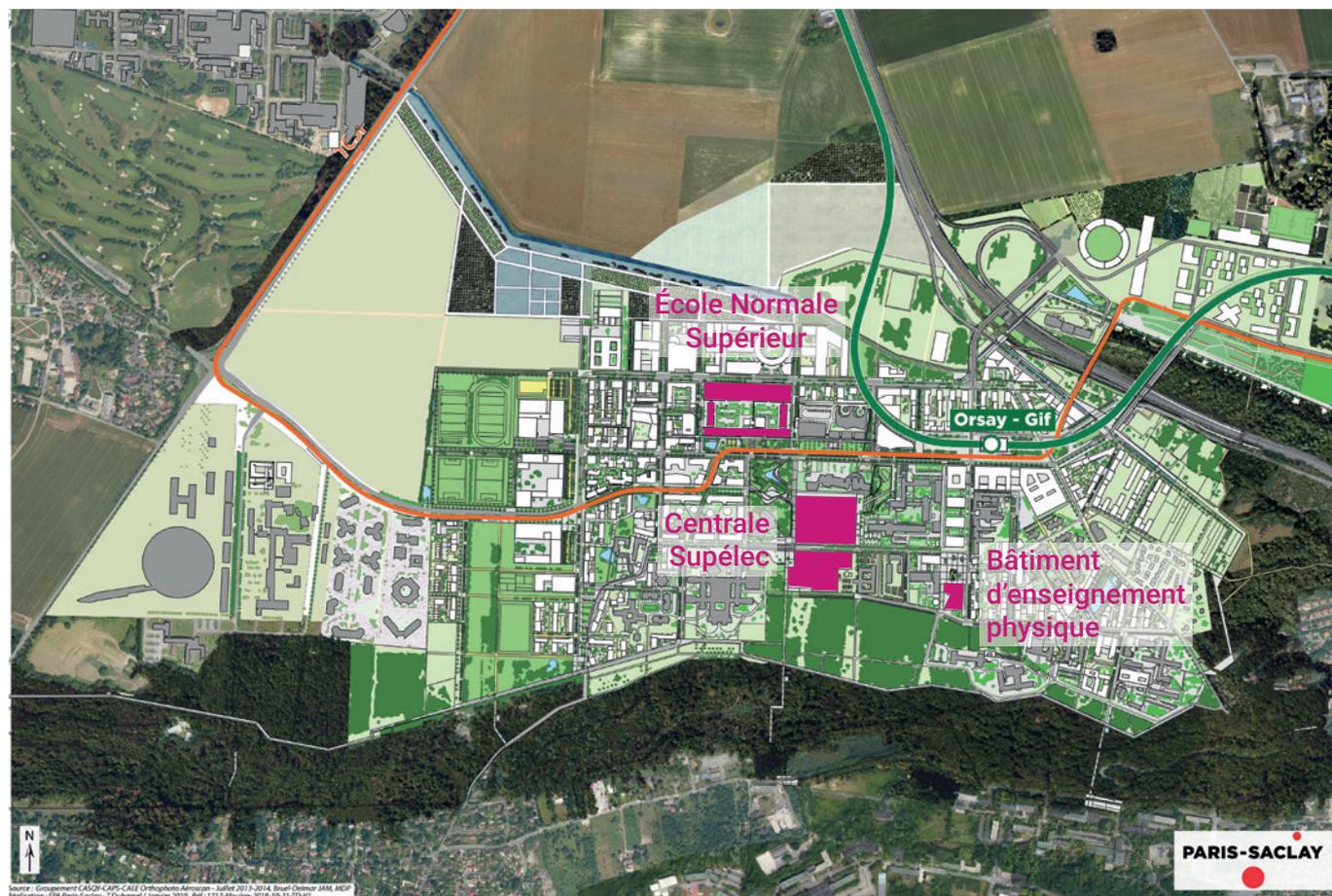


© EDF



© Altlic

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU MOULON



Source : Groupement CASGP-CAPS-CAIE Orthophoto Aérienne - Juin 2013 - 2014. Burel-Ortwin JAM, MGP
Modification : EPA Paris-Saclay - T.Dubamel / Janvier 2019. Ref : 1717-Moulon-2019-10-21-1D-V1



ZAC du Moulon avec des écoles récemment livrées et des constructions en chantier

© Altific

- 1 – Centrale Supélec, OMA architecte, livré en 2017
- 2 – École Normale Supérieure, Renzo Piano architecte, projet lauréat du BIM d'Or 2016, en chantier en 2018
- 3 – Bâtiment d'enseignement physique, place du Lieu de vie Moulon, en chantier en 2018



© Contextes



© Carlos-Ayesta



© Carlos-Ayesta

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Type d'équipement

- Université, ESPE, DUT (259)
- Grand établissement (120)
- Autre établissement (861)

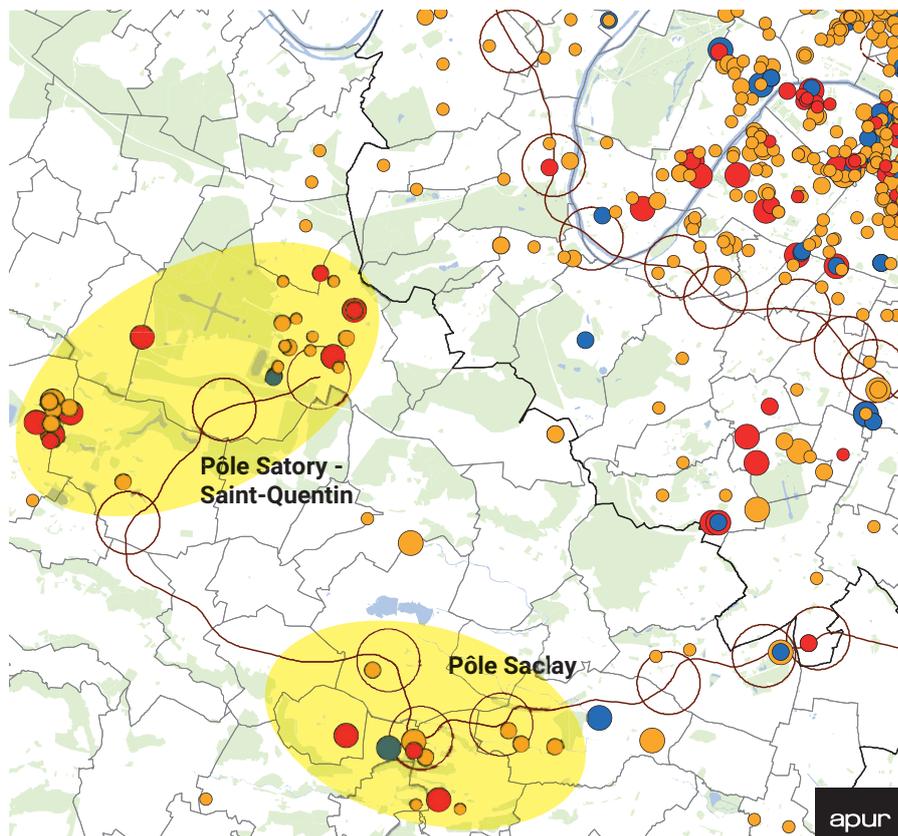
Taille de l'établissement

- Petit
- Moyen
- Grand

Réseau du Grand Paris Express

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

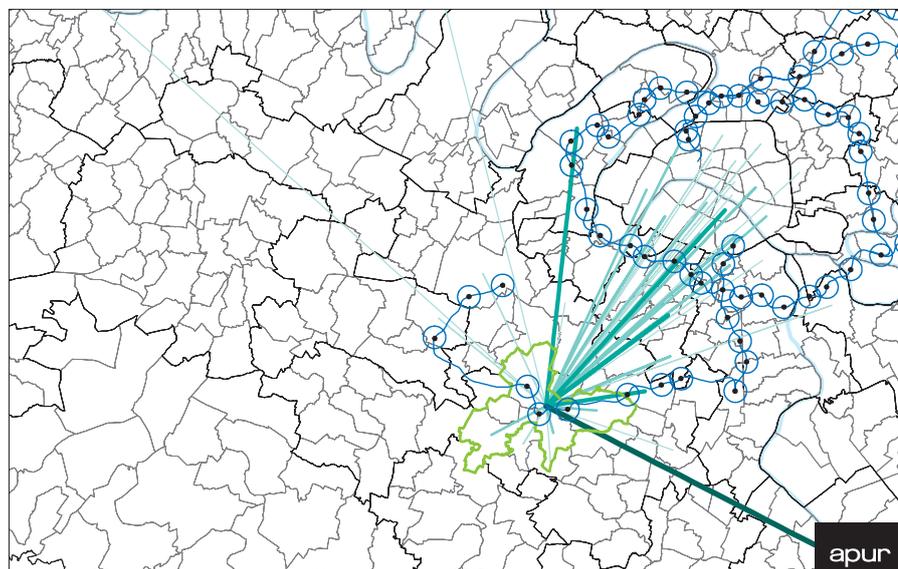
Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Apur 2018
 Note de lecture : voir carte p.8-9



MOUVEMENTS DES ÉTUDIANTS RÉSIDENT ET/OU INSCRITS DANS LES COMMUNES DU PLATEAU DE SACLAY

	Où étudient les étudiants qui habitent dans les communes du Plateau de Saclay ?		Où habitent les étudiants qui étudient dans les communes du Plateau de Saclay ?	
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)
Communes du Plateau de Saclay	4 040	54	4 040	31
Paris	1 080	15	1 230	9
Métropole du Grand Paris hors Paris	980	13	2 530	19
Ile-de-France hors MGP	5 190	70	9 330	71
Hors Ile-de-France	180	2	0	0
Total	7 430	100	13 100	100

Source : Insee, Mobsco, 2014



OÙ ÉTUDIENT LES ÉTUDIANTS HABITANT AU PLATEAU DE SACLAY

Plateau de Saclay

Nombre d'étudiants (*) habitant au Plateau de Saclay et étudiant en Ile-de-France

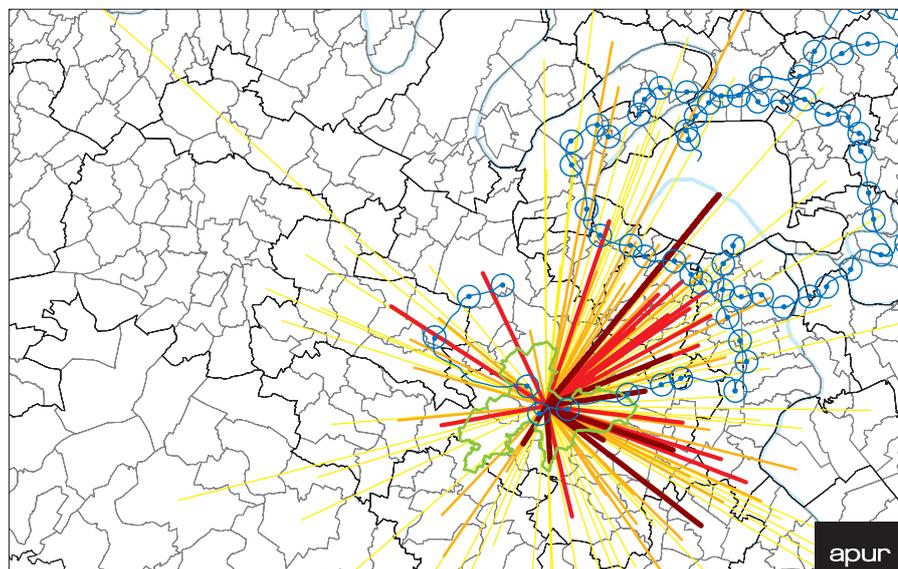
- Plus de 100
- De 50 à 100
- De 25 à 50
- De 10 à 25

Périmètre de 800 m autour des gares du GPE

(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac et poursuivant actuellement des études

4 040 étudiants habitent et étudient dans les communes du Plateau de Saclay (Palaiseau + Saclay + Gif/Yvette + Orsay + Saint-Aubin)

Source : Mobsco, Insee - 2014



OÙ HABITENT LES ÉTUDIANTS QUI ÉTUDIENT AU PLATEAU DE SACLAY

Plateau de Saclay

Nombre d'étudiants (*) qui étudient au Plateau de Saclay et habitent en Ile-de-France

- Plus de 100
- De 50 à 100
- De 25 à 50
- De 10 à 25

Périmètre de 800 m autour des gares du GPE

(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac et poursuivant actuellement des études

4 040 étudiants habitent et étudient dans les communes du Plateau de Saclay (Palaiseau + Saclay + Gif/Yvette + Orsay + Saint-Aubin)

Source : Mobsco, Insee - 2014

ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE

-  Périmètre Campus
-  Gare GPE en projet
-  RER, Train
-  Métro, Tramway, Navette
-  Buffer 800 m gare GPE en projet
-  Buffer 800 m
-  Accessibilité à 500 m
-  Accessibilité à 1 000 m

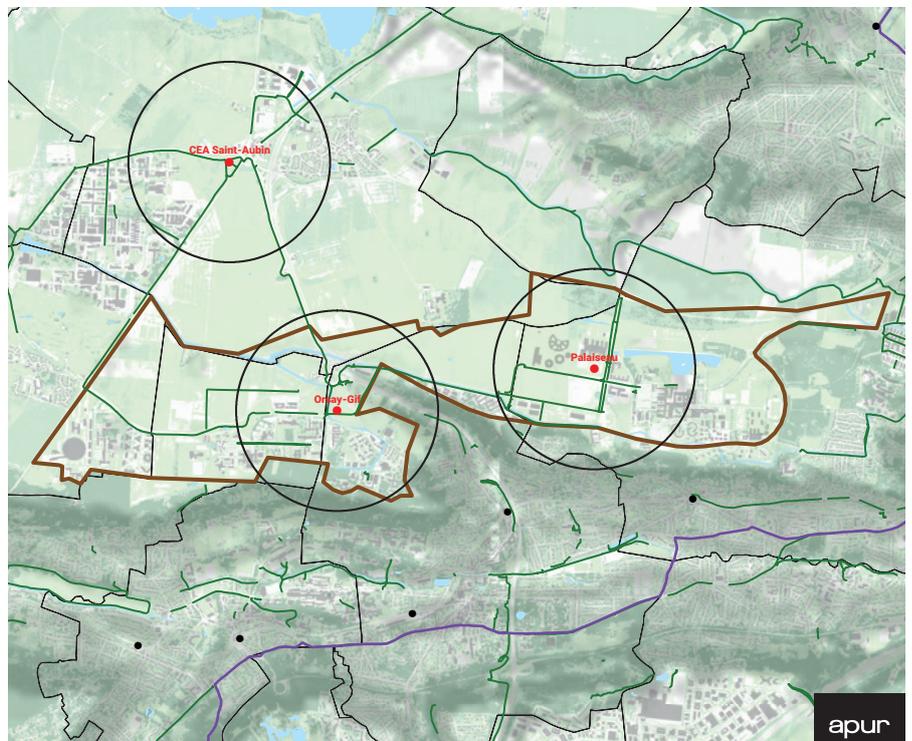
Sources : Ile-de-France Mobilités 2017, BDTopo Ign 2016, Apur



RÉSEAU CYCLABLE

-  Périmètre Campus
-  Gare GPE en projet (RER, Métro, Grand Paris)
-  Gare existante (RER, Métro)
-  Buffer 800 m gare GPE en projet
-  Véloroutes
-  Aménagements cyclables existants
-  Aménagements cyclables en projet

Source : OpenStreetMap 2017, traitements Apur



Les déplacements des étudiants aujourd'hui

Près de 7 500 étudiants résident sur le Plateau de Saclay (Palaiseau, Saclay, Gif-sur-Yvette, Orsay, Saint-Aubin). Ils représentent 10 % de la population totale. Plus de la moitié d'entre eux étudient sur place (4 000 étudiants). Le solde se répartit entre Paris pour un tiers (en particulier le 5^e arrondissement) et l'Ile-de-France (Nanterre, Sceaux, Évry). Dans le même temps, 13 100 jeunes étudient dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans l'une des communes du Plateau de Saclay. Ils sont donc deux fois plus nombreux à venir étudier dans le secteur qu'à y résider. Parmi ces 13 100 jeunes, 7 sur 10 vivent en Ile-de-France hors Métropole du Grand Paris (Antony, Massy, Longjumeau, Sainte-Geneviève-des-Bois, Bures-sur-Yvette, Les Ulis). Les deux oursins illustrent l'attractivité du Plateau de Saclay avec 2,7 fois plus d'étudiants entrant quotidiennement sur son territoire (9 100) que sortant (3 400). La desserte par la ligne B du RER organise une partie des déplacements domicile-lieux d'études.

Desserte actuelle et future du site

La desserte en transports en commun du campus est aujourd'hui assurée pour l'essentiel par le RER B (gares Lozère et Le Guichet) situées respectivement à 1,4 et 1,7 kilomètres à vol d'oiseau des principaux sites d'enseignement. Ces distances correspondent à un temps moyen de parcours à pied assez long, compris entre 20 et 30 mi-

minutes. Depuis 2016, une ligne de bus exploitée en site propre, l'Express 91-06, relie Massy à Saint-Quentin-en-Yvelines, en marquant des points d'arrêt au droit des principaux sites d'enseignement, de recherche et d'emplois du plateau. Cette liaison est-ouest bénéficie d'une cadence importante (un bus toutes les 5 minutes en heure de pointe), mais le diagnostic établi par l'Établissement Public Paris-Saclay en 2014 mentionne une saturation de la ligne, doublée d'une difficulté de lisibilité liée aux différents itinéraires empruntés (4 au total).

L'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris Express à l'horizon 2026 devrait considérablement améliorer l'accessibilité de l'ensemble du campus et transformer les pratiques.

Aujourd'hui, l'accès au plateau de Saclay est essentiellement assuré par la voiture et les axes routiers sont congestionnés aux heures de pointe. La part modale de cette dernière est d'environ 80 % pour les salariés. La voiture est également très utilisée par les étudiants. Après un diagnostic pointant un recours élevé à la voiture pour accéder au plateau et s'y déplacer, l'insuffisance d'infrastructures de transports en commun structurantes et un manque de cheminements sécurisés et aménagés, Paris-Saclay a élaboré une stratégie de déplacements visant à anticiper la production des flux supplémentaires attendus à l'issue de l'aménagement du plateau et à encourager les modes doux. L'objectif est de basculer d'un ratio de 80/20 aujourd'hui (80 % de voitures et

20 % de TC et autres) à 50/50 à terme. Plusieurs leviers sont actionnés, avec notamment l'élaboration d'un réseau cyclable efficace, hiérarchisé et maillé, la mise en place de la location de longue durée de vélos avec le déploiement d'une flotte correspondant au minimum à 5 % du nombre d'étudiants, la production de contraintes à l'usage de la voiture (restriction, régulation, tarification).

Les rabattements depuis les gares de RER et métro vers les établissements d'enseignement

Toutefois, pour optimiser les effets du métro, la mise en service des gares de Palaiseau et Orsay-Gif devra s'accompagner d'un développement de la trame viaire au fur et à mesure de l'avancée des ZAC du Moulon à l'ouest et du quartier de l'École Polytechnique à l'est. Le soin apporté aux conditions de rabattements entre les gares et les lieux d'enseignement et de recherche sera déterminant pour les reports modaux imaginés et planifiés par l'Établissement Public Paris-Saclay. En effet le relief, très fortement marqué au sud du campus, complique les circulations piétonnes et la frange boisée séparant le campus de l'espace résidentiel réduit les possibilités de traversée à quelques chemins et sentiers.

Les futures gares du Grand Paris Express sont d'ores et déjà environnées de pistes cyclables. Une liaison est assurée entre le quartier du Moulon et le quartier de la Vauve, avec cependant une topographie un peu compliquée entre Orsay-Gif et Corbeville.

Enjeux

- Aménager les espaces publics pour favoriser les circulations douces, augmenter la capacité et les cadences en bus entre les gares (actuelles et futures) et les principaux sites du campus.
- Proposer des moyens de déplacements dotés d'assistance électrique pour réduire les temps de trajet et soulager la pénibilité liée aux dénivelés.
- Analyser la pertinence de la construction d'un ouvrage à vocation de « maison de santé », dont l'accès serait ouvert à tous les usagers (actifs, étudiants, retraités...).

Les principaux enjeux

La desserte en transports durables reste l'un des enjeux des prochaines années pour la Communauté Universitaire Paris-Saclay. Les différents établissements composant cette communauté sont pour certains établis en dehors du campus Paris-Saclay. Ainsi, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines compte de nombreux sites implantés dans les Yvelines et l'Université d'Évry Val-d'Essonne est installée sur la commune d'Évry. Leur adhésion à la COMUE favorise et renforce les liens institutionnels. De ce fait, les liaisons en transports en commun entre les différents centres de recherche et d'enseignement sont essentiels pour relier les deux principaux pôles de l'OIN Paris-Saclay ; Satory-Saint-Quentin et Saclay. L'arrivée du Grand Paris Express devrait faciliter ces échanges en réduisant les temps de parcours. Ainsi, depuis la gare Palaiseau, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines sera accessible en 12 minutes via la gare Saint-Quentin Est et en 18 minutes via la gare Versailles Chantiers en 2030 (contre respectivement 41 minutes et 45 minutes en 2017). En revanche, si le futur réseau permettra d'économiser 20 minutes de trajet, l'Université d'Évry Val-d'Essonne restera éloignée de près d'une heure de Palaiseau.

TEMPS DE TRAJET DEPUIS LA GARE PALAISEAU

	Sans GPE (2017)	Avec GPE (2030)
Exemple de lieux de résidence des étudiants (nouvelles gares du GPE)		
Massy Opéra (L18)	37 min	7 min
Nanterre La Boule (L15 Ouest)	1h11 min	44 min
Mairie d'Aubervilliers (L15 Est)	1h12 min	48 min
Clichy Montfermeil (L16)	1h31 min	54 min
Champigny Centre (L15 Sud)	1h17 min	41 min
Vitry Centre (L15 Sud)	1h02 min	28 min
Rapprochement avec les établissements de la COMUE Paris Saclay		
Orsay-Gif (Plateau Saclay)	10 min	3 min
CEA Saint-Aubin (Plateau Saclay)	19 min	5 min
Saint-Quentin Est (UVSQ)	41 min	12 min
Versailles Chantiers (UVSQ)	45 min	18 min
Évry (UEVE)	1h17 min	56 min

Source : Simulateur de voyage de la Société du Grand Paris, 2017

PROJECTION DU NOMBRE DE DÉPLACEMENTS EN HEURES DE POINTE POUR L'ACCÈS AU PLATEAU DE SACLAY

Nombre de déplacements à terme ~ 27 000			
En 2014		Projet (en 2030)	
~ 9 000 Nombre de déplacements actuels		~ 18 000 Déplacements supplémentaires générés par le projet d'aménagement	
80 % Voitures particulières	20 % TC et autres	50 % Voitures particulières	50 % TC et autres
Parts modales des déplacements actuels		Objectif de parts modales pour les déplacements supplémentaires	
~ 7 000 Voitures particulières	~ 2 000 TC et autres	~ 9 000 Voitures particulières	~ 9 000 TC et autres
Nombre de déplacements par mode		Nombre de déplacements par mode	

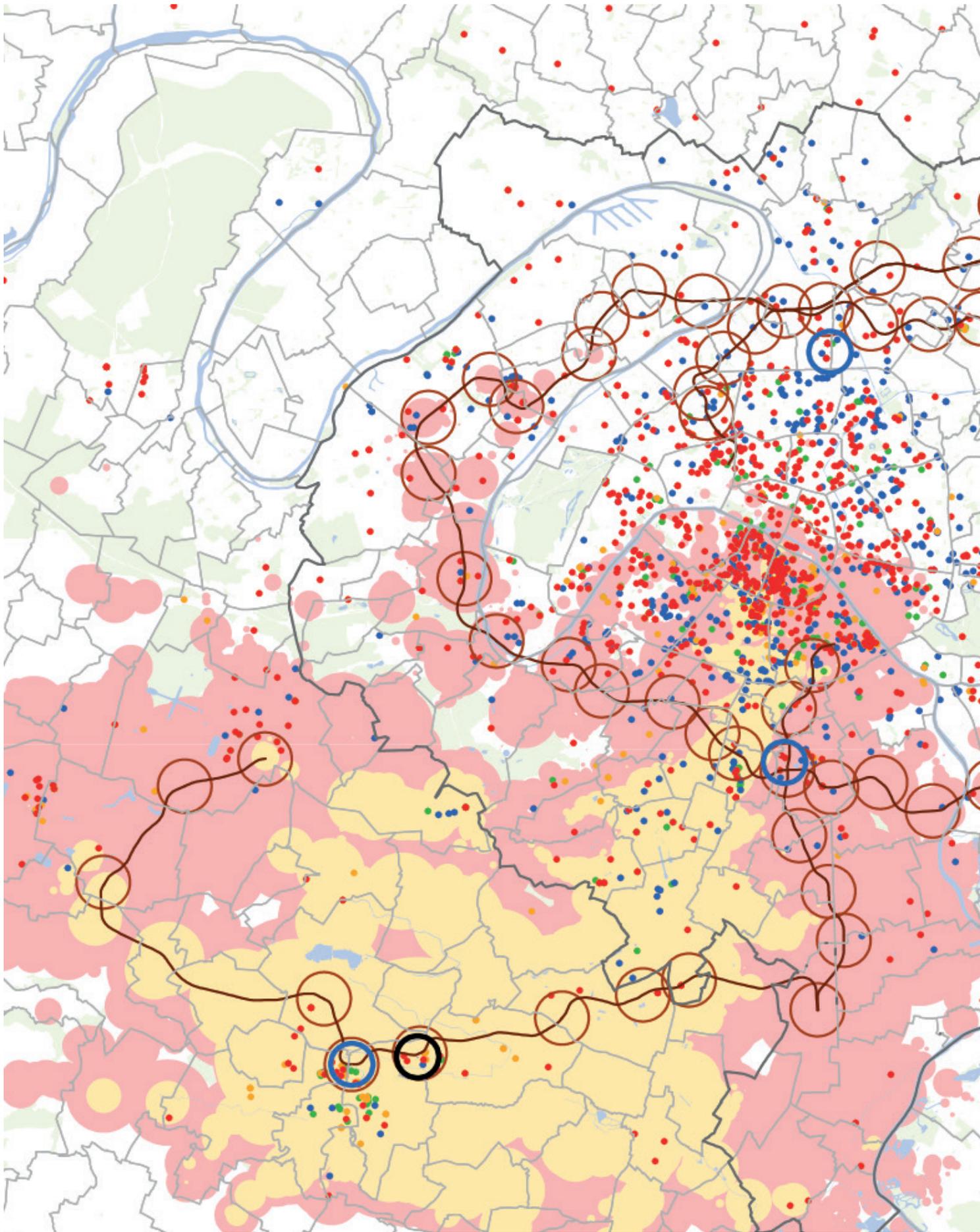
Source : Praxis 3 – Mobilité Campus – Une stratégie globale de mobilité, Etablissement Public Paris-Saclay

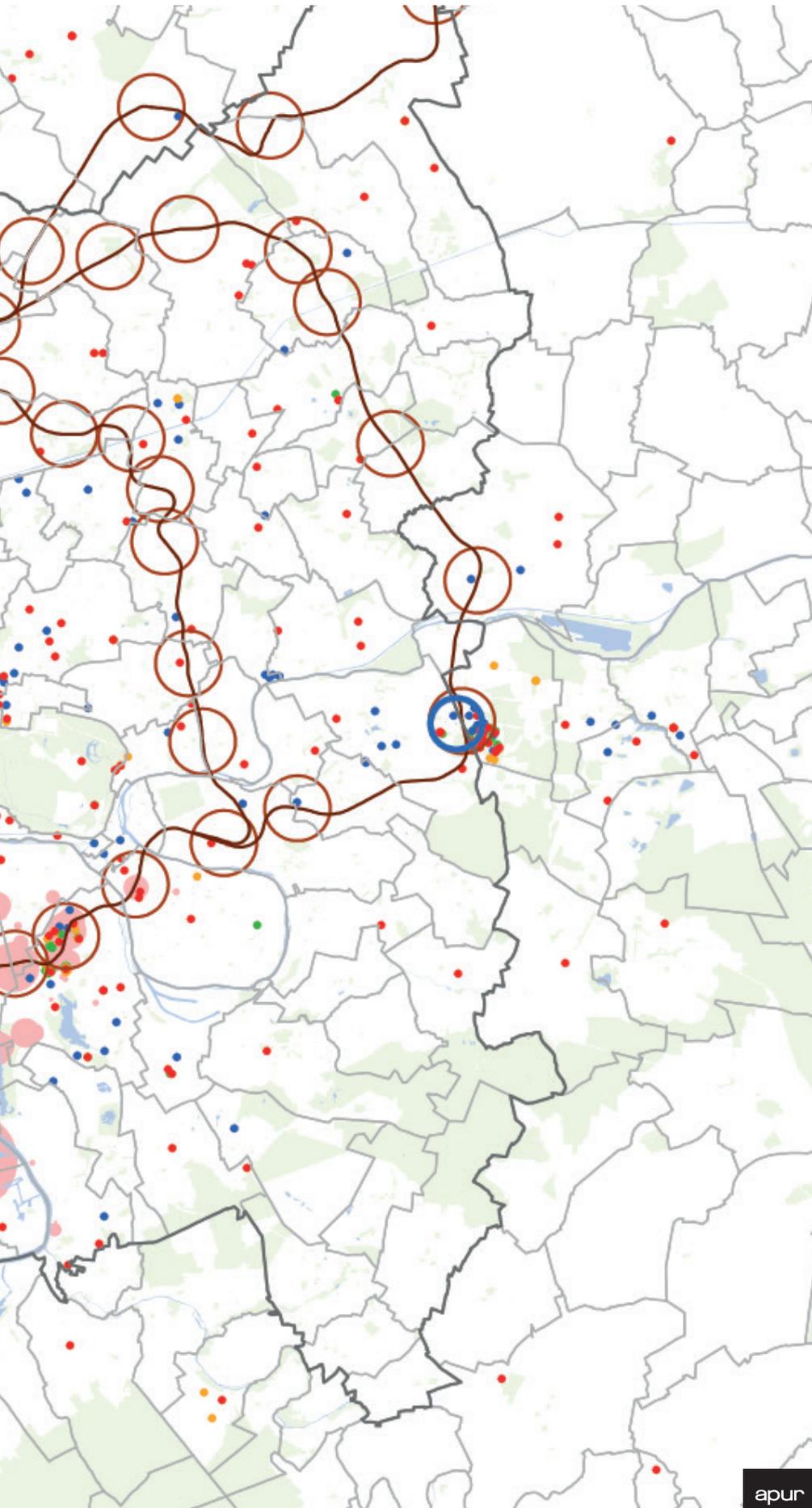
Chiffres clés

- 19 établissements, dont 9 grandes écoles, 3 universités et 7 organismes de recherche ;
- 65 000 étudiants, 10 500 chercheurs et enseignants-chercheurs, 6 000 doctorants au sein de la Comue ;
- 3 sites : Polytechnique, Moulon et Corbeville ;
- 546 000 m² de lieux d'enseignement supérieur et de recherche ;
- 600 000 m² de lieux de développement économique ;
- 452 000 m² de logements familiaux et étudiants ;
- 86 000 m² de commerces et services.

Calendrier

- 2013 : début des travaux EDF Lab ;
- 2015 : début des travaux de Centrale Supélec ;
- 2016 : livraison EDF Lab et mise en service de la ligne de bus Express ;
- 2017-2021 : déménagement des écoles sur le campus (ENS Paris-Saclay, AgroParisTech, Mines Télécom) ;
- 2026 : mise en service de la ligne 18 entre Massy-Palaiseau et le CEA Saint-Aubin ;
- 2027 : ouverture du tronçon compris entre Massy-Palaiseau et Orly ;
- 2030 : ouverture du tronçon entre le CEA Saint-Aubin et Versailles-Chantiers.





Campus urbain de Saclay – Gare Palaiseau

Essentiellement desservi par le RER B et un réseau de bus irriguant le plateau de Saclay, le secteur de l'École Polytechnique bénéficie d'une desserte permettant de couvrir en 45 minutes une aire de 210 km².

La livraison de la ligne 18 du GPE, et en particulier la mise en service de la gare Palaiseau, permettra de gagner 180 % de territoire additionnel (590 km²) et de desservir 4 fois plus d'habitants (712 000 aujourd'hui). Le territoire accessible aujourd'hui concentre 460 équipements adressés aux étudiants, dont 143 établissements du supérieur (2,1 équipements/km²). À durée égale, le réseau permettra d'atteindre 3 fois plus d'équipements (+ 226 %) à l'horizon 2030, avec notamment une accessibilité renforcée vers les polarités étudiantes de la rive gauche parisienne et de Versailles.

LES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS, ACCESSIBLES EN 45 MIN. DE TRANSPORTS EN COMMUN DEPUIS LE CAMPUS DE PARIS-SACLAY

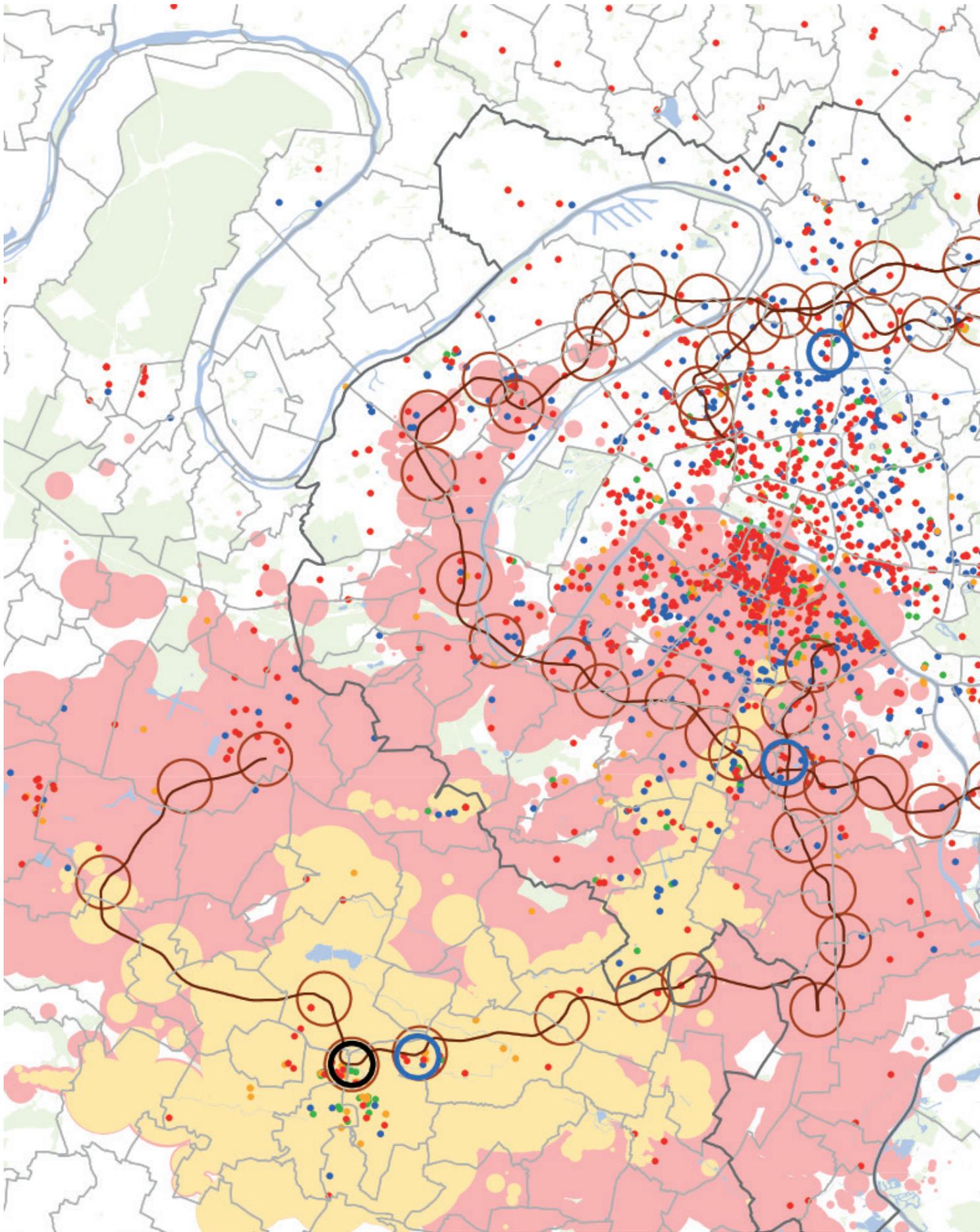
-  Campus urbain de Paris-Saclay
Gare de Palaiseau
-  Autres projets de campus desservis par le GPE
-  Réseau du Grand Paris Express (GPE)
-  Rayon de 800 m autour des gares du GPE

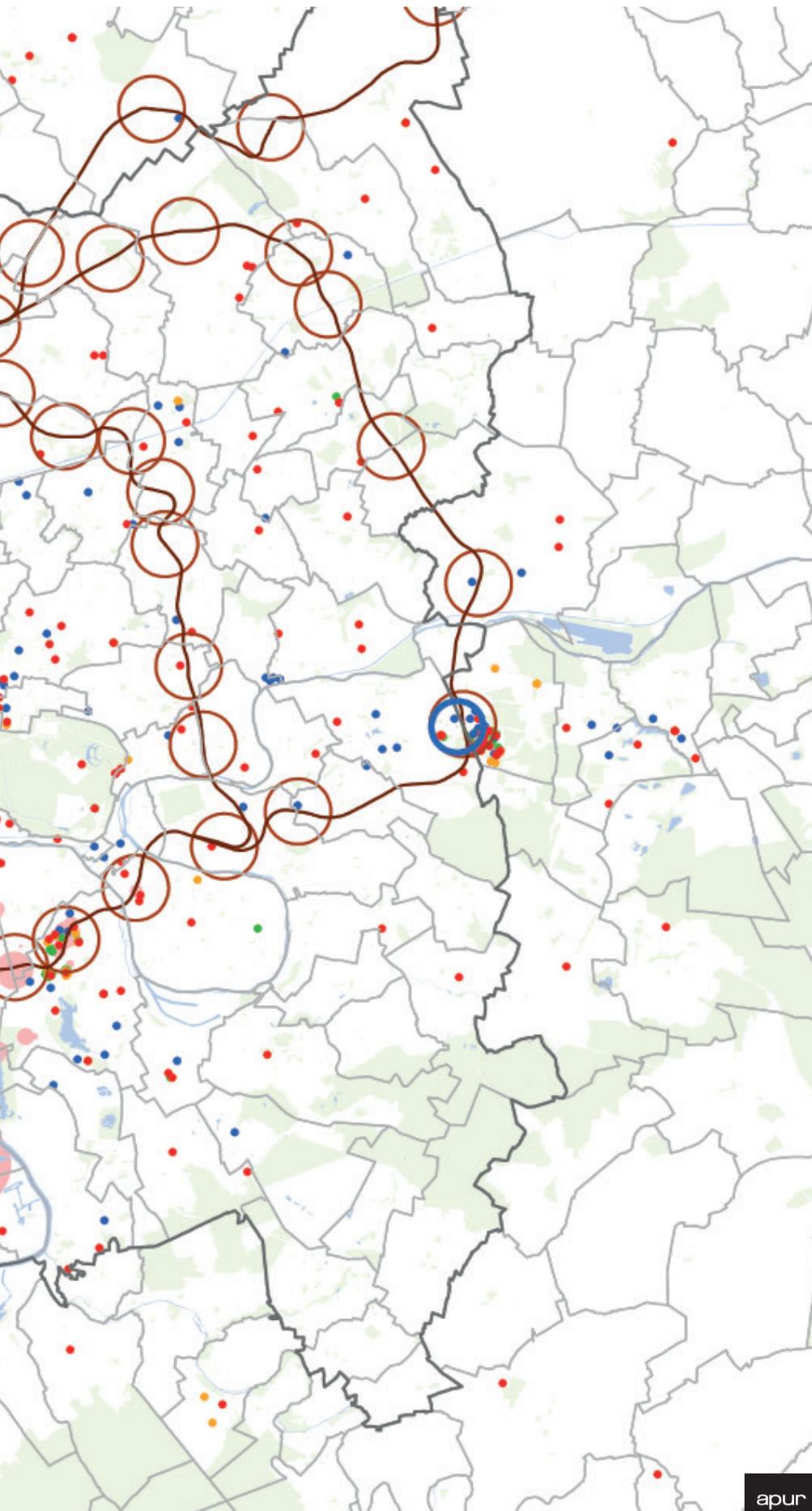
Nombre d'équipements accessibles en 45 minutes en transports en commun, en 2012 et 2030, depuis différents types d'établissement

Zones accessibles en 45 min. en transports en commun	en 2012	en 2030
Types d'établissement	Nb. d'équipements	
 Logement étudiant	95	271
 Lieu de services	103	299
 Établissement d'enseignement supérieur	143	541
 Laboratoire de recherche	119	390

 Périmètre de la Métropole du Grand Paris

Sources : Ville de Paris, CROUS, Contrat de plan État-région, Apur, DRIEA 2018





Campus urbain de Saclay – Gare Orsay-Gif

Desservi par le bus et situé à près de 2 km des gares de RER « Le Guichet » et « Orsay-Ville », le secteur du Moulon peut être relié, en 45 minutes, à un territoire de 177 km² comprenant 427 000 habitants. Si ce secteur est aujourd'hui vaste mais peu dense, le gain en superficie attendu du fait de la mise en service du GPE permettra de multiplier par 3 (+ 235 %) l'étendue future (593 km²) et par 7 (+627 %) la population concernée. Moins de 200 équipements liés aux étudiants sont accessibles aujourd'hui à partir de cette future gare, réduisant la densité d'équipements à 1,1/km². En 2030, près de 1 300 équipements supplémentaires seront atteignables, en particulier grâce à l'élargissement de l'espace couvert aux pôles étudiants du quartier latin, de Versailles et de Nanterre. Globalement, la mise en œuvre de la ligne 18 va provoquer, pour les usagers du campus urbain de Saclay, un puissant appel d'air avec une accessibilité amplifiée vers des lieux du supérieur et services aux étudiants. En 2030, les gares Palaiseau et Orsay-Gif permettront d'atteindre en 45 minutes près de 1 100 établissements d'enseignement supérieur contre moins de 200 aujourd'hui.

LES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS, ACCESSIBLES EN 45 MIN. DE TRANSPORTS EN COMMUN DEPUIS LE CAMPUS DE PARIS-SACLAY

-  Campus urbain de Paris-Saclay
Gare d'Orsay - Gif
-  Autres projets de campus desservis par le GPE
-  Réseau du Grand Paris Express (GPE)
-  Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Nombre d'équipements accessibles en 45 minutes en transports en commun, en 2012 et 2030, depuis différents types d'établissement

Zones accessibles en 45 min. en transports en commun	en 2012	en 2030
Types d'établissement	Nb. d'équipements	
 Logement étudiant	52	268
 Lieu de services	41	280
 Établissement d'enseignement supérieur	54	528
 Laboratoire de recherche	47	374

 Périmètre de la Métropole du Grand Paris

Sources : Ville de Paris, CROUS, Contrat de plan État-région, Apur, DRIEA 2018

Campus Condorcet Paris-Aubervilliers, la cité des humanités et des sciences sociales

Un projet sur deux sites : 180 000 m² de SHON et 18 000 personnes

Dédié à la formation supérieure en sciences humaines et sociales et à la recherche, le futur campus Condorcet Paris-Aubervilliers appartient au groupe des 12 projets lauréats de l'opération Campus, lancée par l'État en février 2008. Ce plan, doté d'un montant d'investissement de 5 milliards d'euros, entend faire émerger des campus d'excellence à forte visibilité internationale. Le campus Condorcet bénéficie d'une dotation de l'État de 450 millions d'euros. À l'horizon 2019-2020, il regroupera onze établissements ne relevant pas tous du même regroupement universitaire. Le Campus Condorcet regroupe 4 COMUE différentes : Paris Sciences et Lettres (PSL), Hésam Université, Sorbonne Paris Cité (USPC) et Université Paris Lumières (UPL). Il viendra renforcer la représentation déjà importante du champ disciplinaire lié aux lettres et aux sciences humaines dans l'académie de Créteil. Au total, 12 640 personnes sont attendues sur le site d'Aubervilliers, avec une présence simultanée évaluée à 7 000 personnes. Par ailleurs, près de 500 logements pour étudiants et chercheurs sont programmés sur le site, ce qui fera de ce territoire une polarité résidentielle robuste.

Le campus Condorcet est réparti sur deux sites distants de 700 mètres, à Aubervilliers et à Paris, sur une surface totale de 7,4 hectares :

- **Le site parisien de la Porte de la Chapelle** s'étend sur 1 hectare. Il devrait accueillir 3 500 étudiants en licences et masters de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il comportera

des locaux dédiés à l'enseignement, une bibliothèque, un restaurant universitaire, une antenne de la Maison des initiatives étudiantes de Paris et des services associés repartis sur 20 000 m² construits (SHON).

- **Le site d'Aubervilliers**, s'appuyant sur une surface totale de 6,4 hectares, accueillera des équipements universitaires et des services répartis sur 160 000 m² construits (SHON), dont un pôle de formation recherche, un Grand Équipement Documentaire (GED), le siège de l'INED et une bibliothèque numérique de 1 400 places assises. 250 logements étudiants sont programmés sur le campus et 400 à proximité immédiate. Réalisée en 2015, la Maison des Sciences de l'Homme est le premier bâtiment du campus Condorcet. Le projet s'insère dans un territoire en profonde mutation, avec des opérations d'envergure déjà engagées : Gare des Mines-Filletteries, Canal-Porte d'Aubervilliers, Nozal-Front Populaire, Landy-Pleyel... et des projets liés à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le parc d'Affaires Icade « Portes de Paris », qui couvre 45 hectares, vient fermer la place du Front Populaire sur son flanc sud, avec un immeuble de bureau de 28 000 m², Pulse, qui sera livré fin 2019, un pôle numérique de 9 500 m², le Smart Maker by Icade (5 000 m²) et un hôtel d'entreprises de 3 000 m², qui seront réceptionnés fin 2019. Le campus d'Aubervilliers est conçu pour fonctionner en réseau avec le site parisien de la Chapelle, situé entre l'échangeur de la porte de la Chapelle et les voies de la Gare du Nord. La date prévisionnelle de mise à disposition de ce dernier est prévue pour l'été 2022.

Un campus principal desservi par la ligne 12 du métro et à terme par la ligne 15 Est du Grand Paris Express

Les deux sites du Campus, celui d'Aubervilliers et celui de la Porte de la Chapelle, sont principalement desservis par la ligne 12 du métro, respectivement par les stations Front Populaire et Porte de la Chapelle. Depuis fin 2012, la station de métro « Front Populaire », située sur la ligne 12, assure l'accessibilité au futur site Condorcet. La mise

en service des stations « Aimé Césaire » et « Mairie d'Aubervilliers », qui prolongeront la ligne, est programmée pour la fin de l'année 2021. Le tramway T8, qui relie aujourd'hui Saint-Denis à Ville-taneuse-Université/Épinay-sur-Seine, devrait être prolongé jusqu'à la station du RER E « Rosa Parks » et jusqu'au T3, situés dans le 19^e arrondissement. Cette extension du T8 couvrira 5,6 km et desservira, à l'horizon 2024, 10 nouvelles stations, dont le campus Condorcet. La ligne 15 Est du Grand Paris Express

LOCALISATION ET PLAN MASSE DU CAMPUS

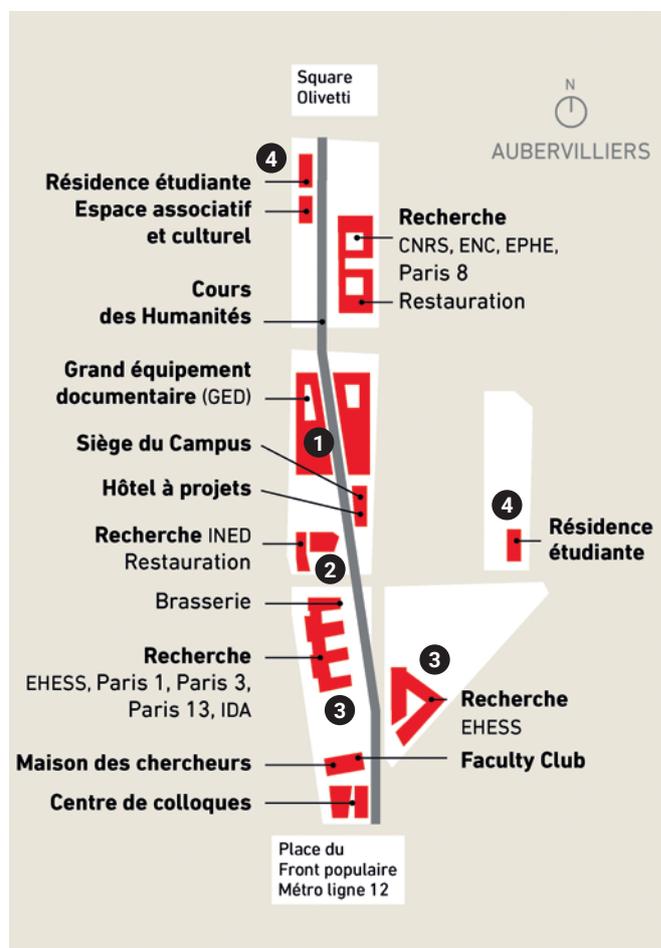


viendra compléter l'accessibilité du site d'Aubervilliers atteignable depuis les futures gares de Stade de France et de Mairie d'Aubervilliers à l'horizon 2030. La limite nord du campus principal situé à Aubervilliers est proche à vol d'oiseau de ces deux futures stations. Toutefois, la trame viaire, assez peu dense entre la rue du Landy et Front Populaire, rend difficiles les cheminements piétons depuis la gare de Stade de France. L'accès par la station Mairie d'Aubervilliers est également compliqué pour les piétons, qui ne peuvent franchir le canal

Saint-Denis que par la rue du Landy au nord ou l'avenue Victor Hugo au sud. En conséquence, il faudra plus de 10 minutes de marche pour rejoindre le nord du site d'Aubervilliers depuis la station Stade de France et au moins 15 minutes depuis Mairie d'Aubervilliers. Enfin, en dépit de leur proximité géographique, la liaison piétonne entre les deux sites du campus est aujourd'hui pratiquement impossible, du fait des coupures radicales que représentent le boulevard périphérique et l'échangeur de l'autoroute A1.



Le campus parc relie les différentes parties du site



© Sérénacité - Campus Condorcet - AgenceTER

© LM Communicatuer - Campus Condorcet

Plan de masse, répartition des programmes du campus Condorcet



© Élisabeth de Portzamparc - Région Île-de-France

Projet du Grand Équipement Documentaire

1 LE GRAND ÉQUIPEMENT DOCUMENTAIRE (GED)

Équipement central du campus, le GED sera accessible 7 jours/7 et 24 heures/24.



© Sérénité - Campus Condorcet

Projet du bâtiment du siège de Ined

2 LE SIÈGE DE L'INED

Le siège de l'Institut National d'Études Démographiques (Ined) sera accessible 6 jours sur 7, de 8h à 20h (ou 23h pour certains). Il accueillera l'ensemble des services administratifs et supports de l'Ined, ses neuf unités de recherche, ses deux unités mixtes et ses trois pôles transversaux.



© Pierre-Louis FALOCI architecte

Projet du bâtiment de l'EHESS

3 L'EHESS

À quelques mètres du métro Front Populaire, ce bâtiment est destiné à accueillir plusieurs équipes de recherche dans quatre salles de séminaire et 540 postes de travail.



© Sérénité - Campus Condorcet

Projet de la résidence étudiante nord

4 LES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

Les résidences étudiantes sont réparties au nord et à l'est du campus.



Espace extérieur partagé entre le centre de colloques et le Faculty Club

© Sérénicité – Campus Condorcet



Le Bâtiment de recherche et le restaurant universitaire (à gauche) et le Grand Équipement Documentaire (au fond)



Centre de colloques donnant sur la place du Front Populaire et le métro ligne 12

© Sérénicité – Campus Condorcet



L'hôtel des projets, le siège de l'Ined et le bâtiment de recherche au sud du campus – rue Waldeck-Rochet (devenue piétonne)



© Sérénicité – Campus Condorcet

Des rabattements à pied et à vélo très compliqués aujourd'hui en raison de coupures urbaines fortes

Malgré une topographie favorable à l'usage du vélo, le secteur comporte peu de pistes cyclables. Le réseau cyclable actuel est majoritairement orienté nord-sud, notamment le long de l'avenue du Président Wilson, mais sans lien avec les portes parisiennes, ces liaisons étant en projet pour la plupart. D'une manière générale autour de Condorcet, la présence des grandes coupures urbaines ne permet pas aujourd'hui de garantir la sécurité des cyclistes. Seul le site de la porte de Chapelle s'inscrit le long de la continuité cyclable des boulevards des Maréchaux.

L'enjeu principal pour garantir le développement des déplacements doux, à pied ou à vélo, est d'assurer des continuités entre les gares existantes, les futures stations du Grand Paris Express et les différents lieux d'attractivité qui structurent les deux sites du campus : principaux accès, restaurant et bibliothèque universitaires, etc.

Les actions portées par les acteurs du territoire en matière d'espace public vont dans ce sens : elles visent à renforcer la trame viaire dans les anciennes emprises industrielles, à créer de nouveaux franchissements d'infrastructures pour faciliter les liaisons est-ouest et à réduire les coupures pour les piétons et les vélos, en vue de conforter les liaisons avec les portes de Paris.



© Sérénicité – Campus Condorcet

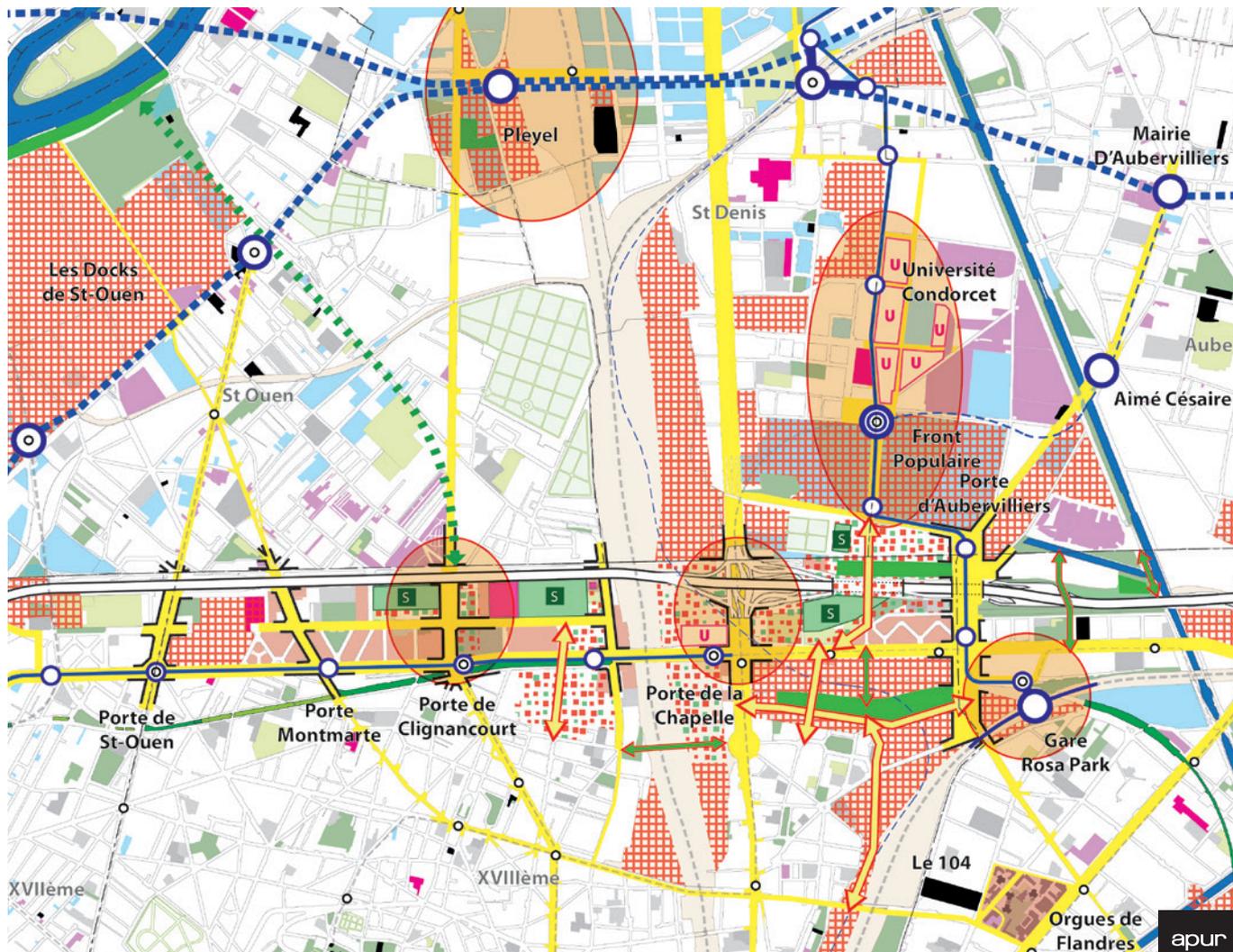
Un enjeu spécifique en matière de santé

Le futur campus est localisé dans un territoire répertorié comme sous-dimensionné en matière d'accès aux soins de proximité. L'Agence Régionale de Santé l'a inscrit, en mars 2018, dans une Zone d'Intervention Prioritaire, c'est-à-dire dans un territoire éligible aux aides à l'installation et au maintien des médecins. Les importantes mutations en cours dans la zone comprise entre la future gare « Stade de France » et le boulevard périphérique (campus, ZAC...), pourraient offrir les conditions d'un cadre privilégié de déploiement de l'offre de soins de proximité. Centres de santé ou maisons de santé pluridisciplinaires permettraient de répondre à plusieurs enjeux : armer le secteur dans le registre du soin, faire rempart au renoncement aux soins, en augmentation chez les étudiants, offrir une polarité de santé aux résidents.

Enjeux

- Réduire les coupures urbaines en renforçant la trame viaire et en l'adaptant aux modes doux, en créant les franchissements nécessaires pour relier les deux sites et faciliter l'accès aux futures gares (Grand Paris Express, ligne 12, T8).
- Proposer une flotte de vélos en location, voire en prêt pour les étudiants modestes.
- Prévoir du mobilier urbain d'accroches pour les vélos et des parcs de stationnements vélo sécurisés.
- Confirmer la programmation d'un équipement sportif ouvert à tous.
- Développer une offre en matière de santé, de sport et de culture, dans un secteur qui, au-delà du campus, se densifie très vite et accueille de nombreux nouveaux habitants dans un environnement marqué par la présence de populations à revenus modestes. Cette offre devra garantir une dimension de polyvalence et pourra constituer un atout pour le site. Son ouverture aux étudiants, comme aux populations résidentes voisines, contribuera à développer des échanges entre le campus et son environnement.

LES PORTES DU 18^e - VISION À 15 ANS *



Désenclaver les quartiers
Renforcer l'accessibilité

- Requalifier les espaces publics en diminuant la place de la voiture
- Accueillir de nouveaux usages
- Créer ou renforcer les liaisons
- Créer des passerelles ou de nouveaux accès
- Transformer les portes en places

Densifier l'offre de Transport en commun

- Projet Métro
- Projet Tramway
- TC existants

Viser l'efficacité énergétique et contribuer au respect de l'environnement
Mettre en oeuvre le plan climat et le plan biodiversité

- Renforcer les systèmes de plantations
- Augmenter la perméabilité des sols
- Diversifier les strates végétales
- Pacifier le boulevard Périphérique
- Réduire les nuisances sonores et atmosphériques
- Mettre en valeur le grand paysage
- Augmenter la perméabilité des sols
- Diversifier les strates végétales
- Végétaliser les clôtures et les limites
- Aménager / végétaliser la petite ceinture
- Créer des liaisons vertes avec les grands espaces plantés voisins

Développement urbain et densité

- Les centralités futures

Intensifier les usages et les fonctions des équipements.

- Transformer les centres sportifs en parcs sportifs
- Favoriser les pratiques sportives et récréatives en libre accès
- Ouvrir les équipements à de nouveaux usages et de nouveaux publics
- Favoriser les pratiques libres

Développer la mixité sociale et la mixité fonctionnelle en lien avec l'Arc de l'innovation

- Construire de nouveaux quartiers mixtes : Logements, activités, nouvelle économie, équipements
- Agir sur le peuplement du parc de logements sociaux existant

En projet	Existant	Enseignement du 2nd degré	Espace vert
Projet à l'étude ou en cours hors du périmètre NPNRU	Centres commerciaux - Marchés couverts	Enseignement supérieur et de recherche	Centre sportif
Espace vert projeté	Secteur à forte dominante tertiaire	Equipements culturels	
Sites universitaires en projet	Enseignement du 3er degré		

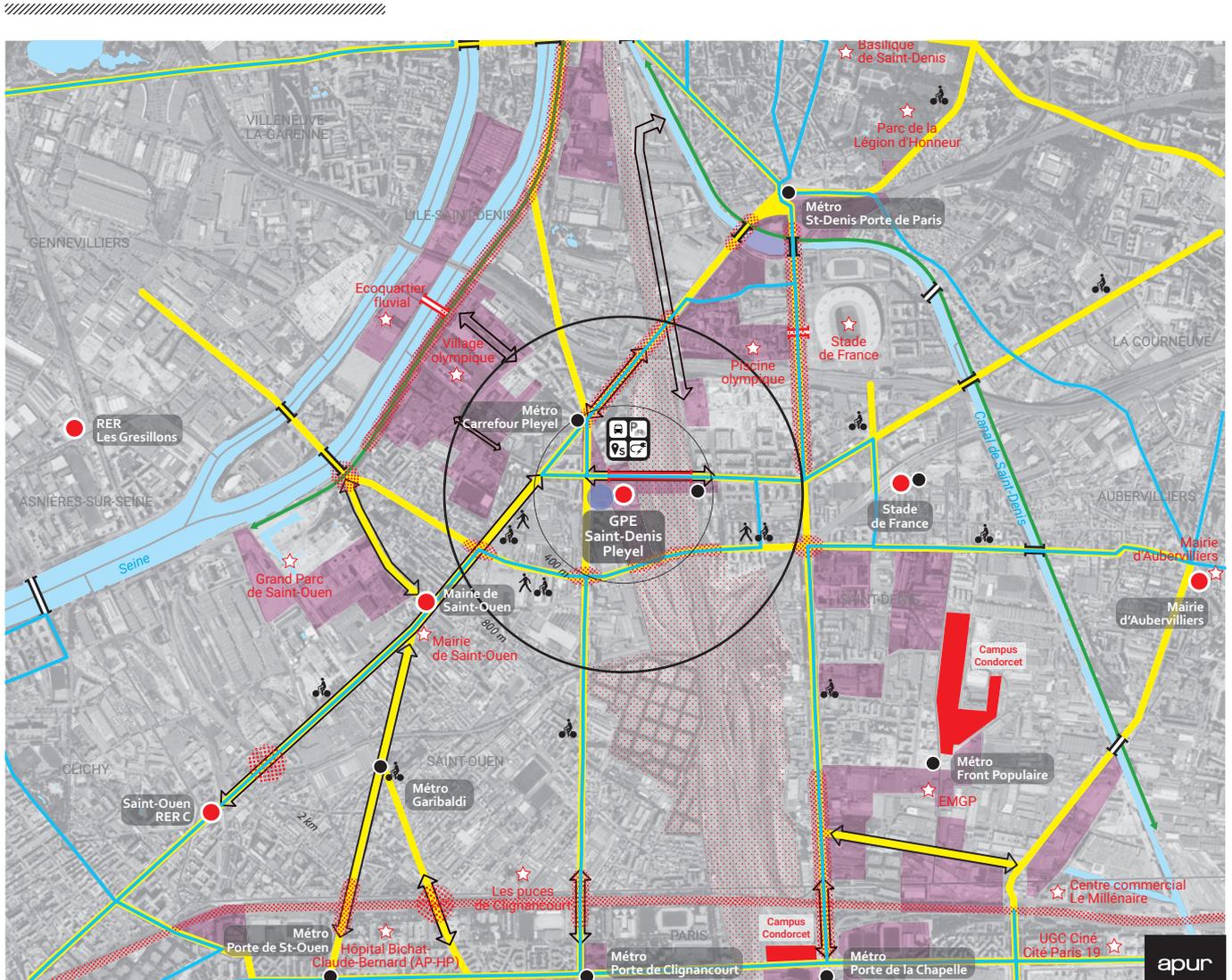
EXEMPLES DE TEMPS DE TRAJET DEPUIS LA GARE FRONT POPULAIRE (LIGNE 12)

	Sans GPE (2018)	Avec GPE (2030)
Massy Opéra (L18)	1h11 min	54 min
Nanterre La Boule (L15 Ouest)	52 min	31 min
Bobigny Pablo Picasso (L15 Est)	36 min	21 min
Clichy Montfermeil (L16)	46 min	38 min
Champigny Centre (L15 Sud)	51 min	34 min
Vitry Centre (L15 Sud)	1h03 min	45 min

Source : Simulateur de voyage de la Société du Grand Paris, 2017

* - ?????.

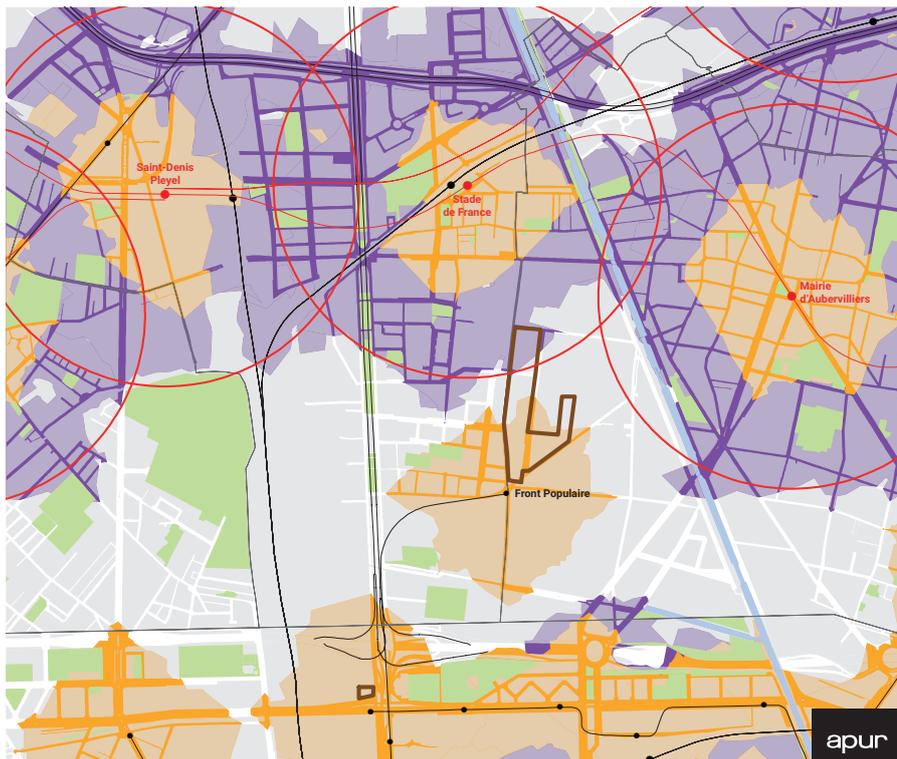
CARTE DE SYNTHÈSE – ENJEUX ET AXES DE RABATEMENT **



- | | | | |
|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Rayon de 400 et 800m autour la future gare GPE Future gare GPE et centrale de mobilité Gare RER Métro Équipement, centralité à valoriser | <p>Axes de rabattement structurants</p> <ul style="list-style-type: none"> Grands axes de rabattement piéton/vélo existant Bus mobilien/articulé Axe de rabattement à renforcer | <p>Actions ponctuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Point dur piéton/vélo, coupure urbaine Franchissement piéton/vélo existant Franchissement piéton/vélo à créer Grande emprise infranchissable | <p>Maillage viaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Travaux d'espace public (requalification et création) Promenade à aménager/développer Principaux projets urbains en cours Campus Condorcet |
|---|--|---|---|

Sources : Apur, MNE/MNT/Photo/proche infrarouge Aerodata

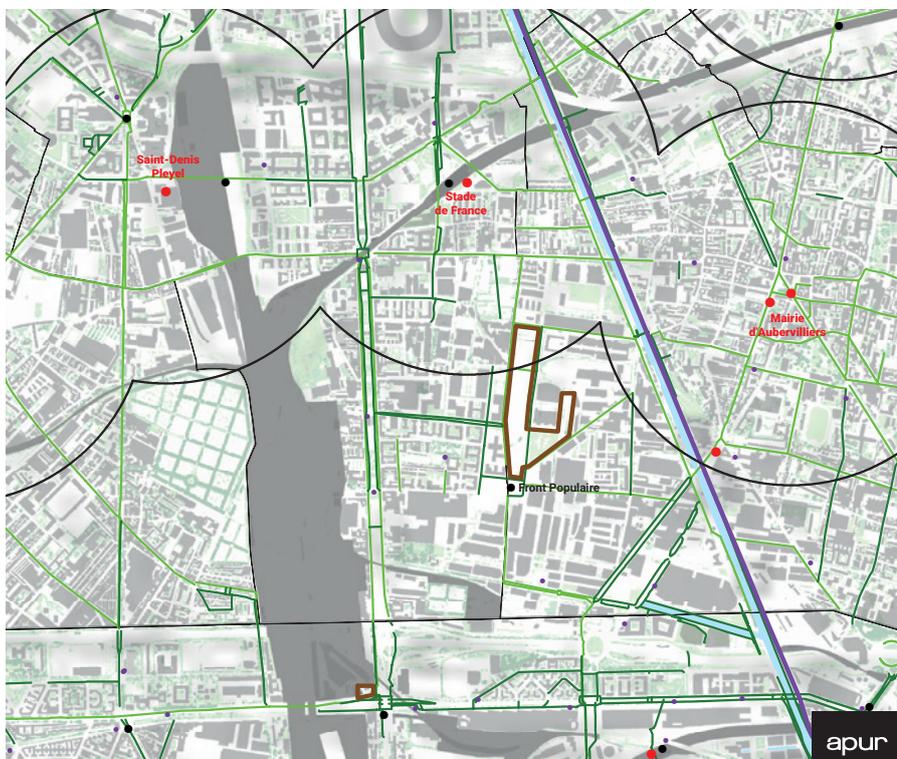
** - <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/rabattement-aux-futures-gares-grand-paris-express>.



ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE

- Périmètre Campus
- Gare GPE en projet
- RER, Train
- Métro, Tramway, Navette
- Buffer 800 m gare GPE en projet
- Buffer 800 m
- Accessibilité à 500 m
- Accessibilité à 1 000 m

Sources : Ile-de-France Mobilités 2017, BDTopo Ign 2016, Apur



RÉSEAU CYCLABLE

- Périmètre Campus
- Gare GPE en projet (RER, Métro, Grand Paris)
- Gare existante (RER, Métro)
- Buffer 800 m gare GPE en projet
- Station Vélib'
- Véloroutes
- Aménagements cyclables existants
- Aménagements cyclables en projet

Sources : OpenStreetMap 2017, CD93, Plaine Commune, traitements Apur

LES PARTENAIRES ET LES EFFECTIFS ATTENDUS SUR LE SITE D'AUBERVILLIERS

	Étudiants et doctorants	Autres *	Total
EHESS	3 000	1 500	4 500
EPHE	1 290	580	1 870
Paris 1 - Panthéon-Sorbonne	2 490	1 060	3 550
ENC	140	110	250
INED	60	320	380
Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	460	160	620
Paris 13 - Villetaneuse-Bobigny- Saint-Denis	300	230	530
CNRS	30	340	370
FMSH	0	30	30
Paris 3 - Sorbonne Nouvelle	420	60	480
Paris 10 - Paris Nanterre	0	0	0
Autres établissements	10	50	60
Total	8 200	4 440	12 640

* Enseignants-chercheurs et BIATSS (Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé).

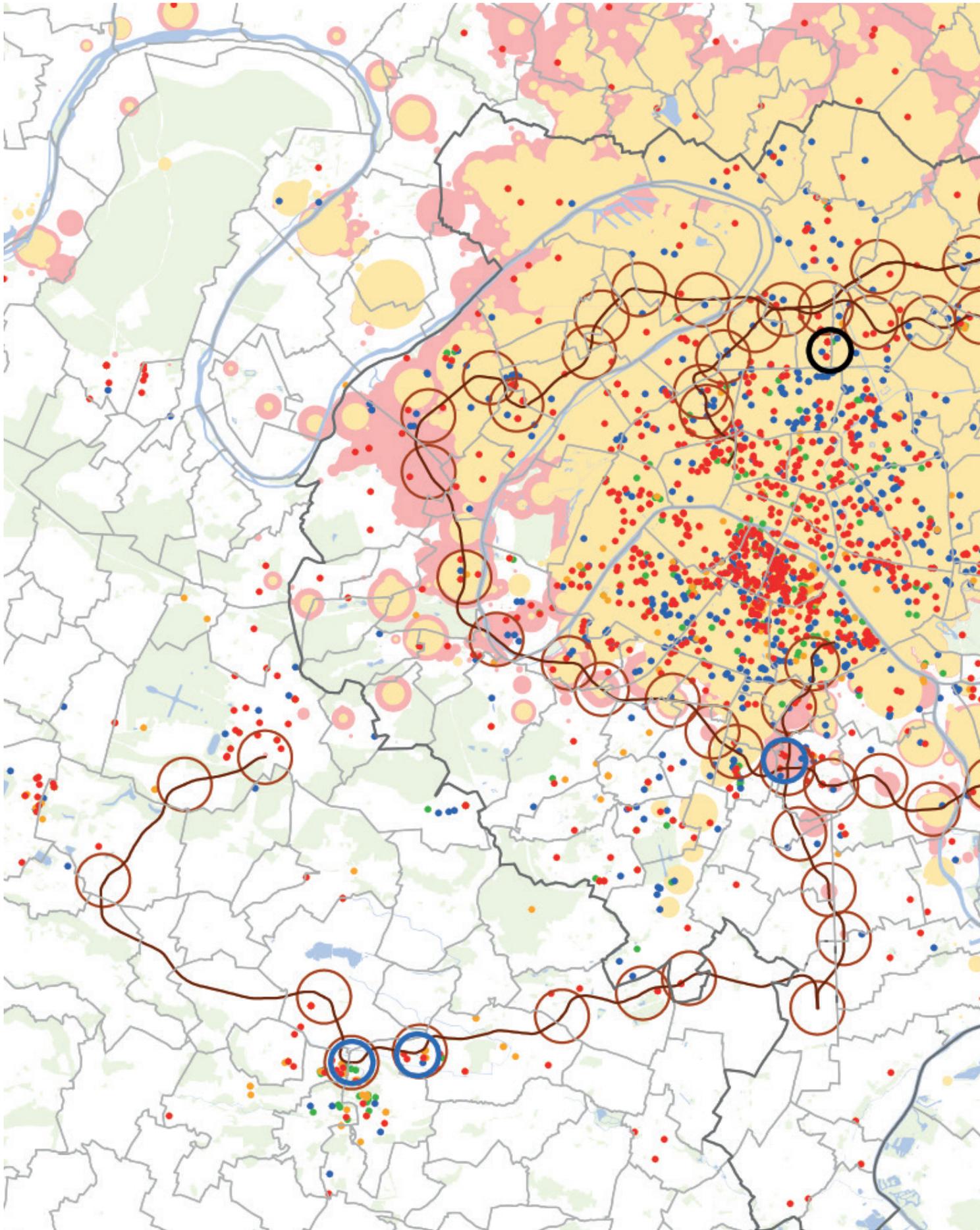
Source : La programmation du campus Condorcet, Avril 2014, Artelia

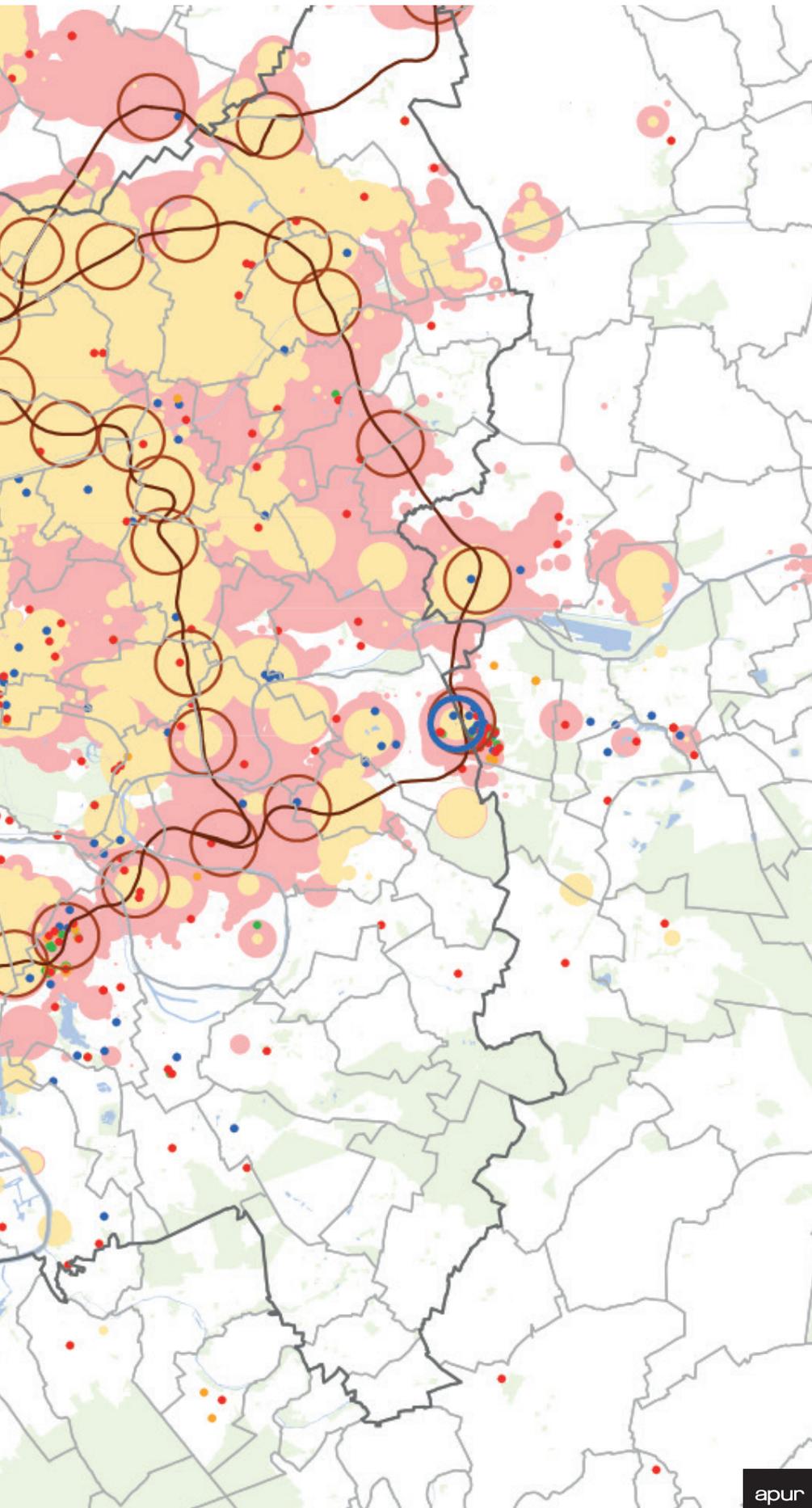
Chiffres clés

- 11 établissements de sciences humaines et sociales ;
- 2 sites : Aubervilliers et Paris – Porte de la Chapelle ;
- 160 000 m² sur 6,4 hectares sur le site d'Aubervilliers ;
- 20 000 m² sur 1 hectare sur le site de la Porte de la Chapelle ;
- 18 000 étudiants, chercheurs, personnels administratifs, dont 12 650 à Aubervilliers et 5 170 à Paris ;
- 100 unités de recherche.

Calendrier

- 2009 : sélection du projet Campus Condorcet dans le cadre du Plan Campus ;
- 2011 : validation du programme général du Campus ;
- 2012 : desserte du site de la Chapelle par le tram T3 et du site d'Aubervilliers par la ligne 12 du métro (station « Front Populaire ») ;
- 2013-2014 : signature de la « charte pour un campus urbain » et sélection du projet architectural présenté par les agences Elizabeth et Christian Portzamparc ;
- 2016-2018 : délivrance du permis de construire et début des opérations ;
- 2019 : mise à disposition des ouvrages à Aubervilliers ;
- 2020 : mise à disposition des ouvrages à la Porte de la Chapelle ;
- Horizon 2030 : mise en service de la L15 Est.





Campus Condorcet

Le futur campus Condorcet est desservi par la ligne 12 du métro et relié au RER B par l'emprunt de bus ou en modes doux. 45 minutes sont nécessaires pour couvrir, à partir de ce point, un territoire de 417 km² où résident 5 millions d'habitants.

L'ouverture de la ligne 15 et son embranchement, depuis la gare « Saint-Denis Pleyel » à l'ensemble du réseau du GPE, inscrira le campus dans un espace plus vaste, couvrant 626 km² et assurant la desserte d'une population résidente supplémentaire de 22 %. Aujourd'hui, 2020 lieux liés à l'enseignement supérieur sont établis dans ce territoire de 417 km² (4,9/km²). La proximité immédiate de Paris et de polarités d'enseignement supérieur voisines (Saint-Denis, Villetaneuse, Bobigny) explique cette densité élevée. Ces lieux, accessibles en 45 minutes, se composent d'établissements d'enseignement supérieur (818), d'immeubles de logements étudiant (489), de laboratoires de recherche (360) et de lieux de services (bibliothèques, restaurants universitaires...).

LES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS, ACCESSIBLES EN 45 MIN. DE TRANSPORTS EN COMMUN DEPUIS LE CAMPUS CONDORCET

-  Campus Condorcet
Métro Front Populaire
-  Autres projets de campus desservis par le GPE
-  Réseau du Grand Paris Express (GPE)
-  Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Nombre d'équipements accessibles en 45 minutes en transports en commun, en 2012 et 2030, depuis différents types d'établissement

Zones accessibles en 45 min. en transports en commun	en 2012	en 2030
Types d'établissement	Nb. d'équipements	
 Logement étudiant	489	526
 Lieu de services	349	381
 Établissement d'enseignement supérieur	818	903
 Laboratoire de recherche	368	407

 Périmètre de la Métropole du Grand Paris

Sources : Ville de Paris, CROUS, Contrat de plan État-région, Apur, DRIEA 2018

La cité Descartes, vers un cluster d'innovation de la ville durable

Une cité universitaire de 15 000 étudiants à l'aube d'une nouvelle étape de croissance par un processus de densification et de diversification de l'offre

Créée en 1983 sur les communes de Champs-sur-Marne et Noisy-le-Grand, la Cité Descartes constitue aujourd'hui le premier pôle de recherche et d'enseignement supérieur de l'est parisien. Élément fort et structurant de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, elle est la composante principale de la COMUE « Université Paris-Est-Marne-la-Vallée » (UPEM), laquelle comprend deux autres sites secondaires : Meaux et Val d'Europe. Situé à 15 kilomètres de Paris, le campus regroupe, autour de l'université, une quinzaine de grandes écoles, dont l'École des Ponts ParisTech, l'école d'ingénieurs ESIEE, l'École d'Architecture de la Ville et des Territoires, l'École d'Urbanisme de Paris, plus de 50 laboratoires de

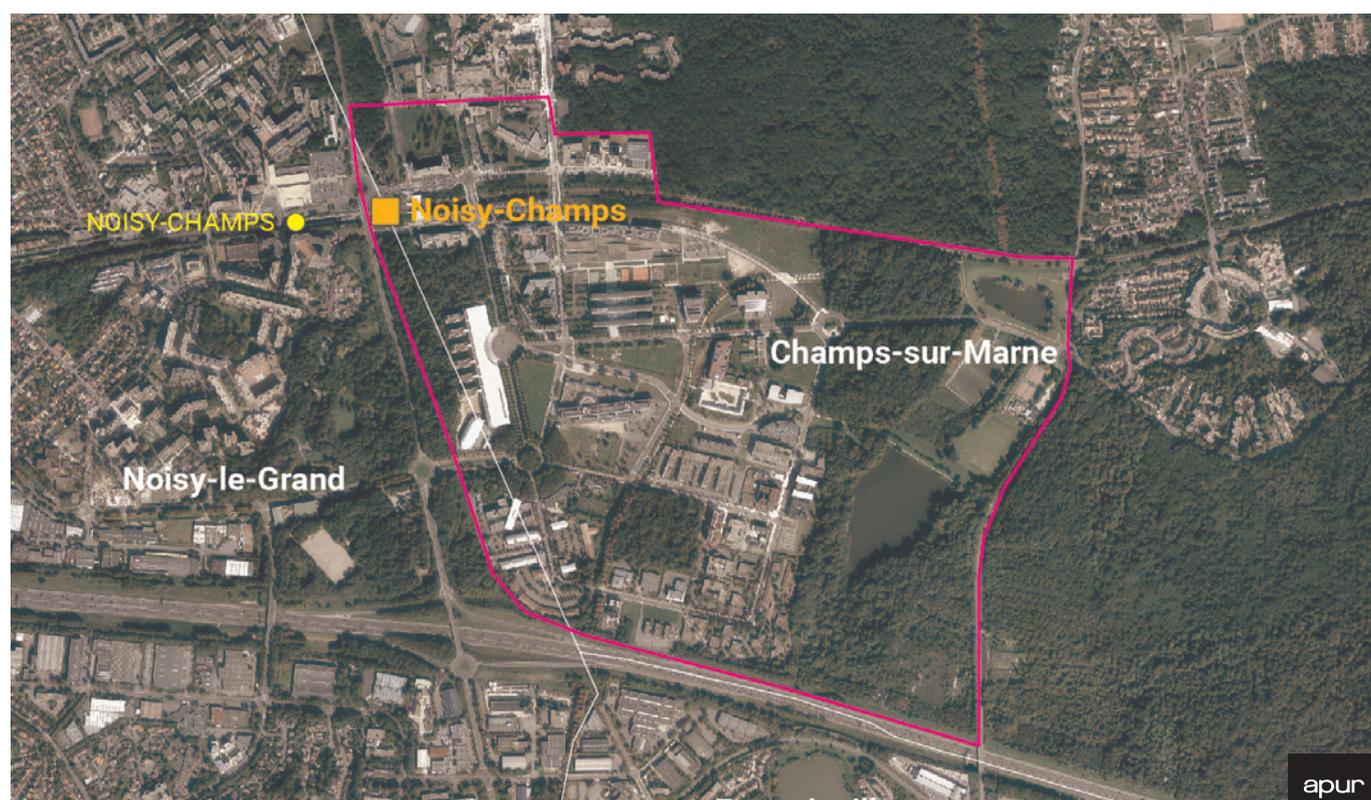
recherche (dont l'IFSTTAR, le CSTB, le FCBA), un Fablab, un incubateur et une pépinière d'entreprises. Au total, la Cité Descartes propose 200 formations, réunit 15 000 étudiants et 3 500 enseignants et chercheurs. Elle articule, sur un territoire de 123 hectares, des fonctions d'enseignement, de recherche, des activités économiques, du logement. Désignée cluster de la ville durable, pôle d'excellence du Grand Paris, lauréat du Programme d'Investissement d'Avenir « Ville de demain », la cité est aujourd'hui engagée dans une phase de croissance visant à densifier et réorganiser ce territoire en le dotant notamment de fonctions complémentaires. Élaboré par l'agence Anyoji Beltrando, le programme prévoit l'aménagement de 840 000 m² de logements, bureaux, commerces, services et équipements publics qui relieront le campus à la ville. Pour favoriser la mobilité, de

nouveaux aménagements urbains ont vu le jour : la rénovation du boulevard du Bois de Grâce en 2014, la création d'une nouvelle voie pour desservir le siège de la CASDEN, l'inauguration en 2015 du pont Copernic pour franchir la tranchée ferroviaire formée par la ligne A du RER.

Une densification déjà engagée

L'EpaMarne a signé en décembre 2018 avec ADIM (Vinci Construction France), la réalisation d'un îlot multifonctionnel comprenant un immeuble R+11 en ossature bois. Le démarrage des travaux est prévu pour début 2019.

Une programmation d'un peu plus de 23 000 m² : 4 000 m² de bureaux, 16 900 m² de résidence étudiante (624 logements), 2 100 m² activités – restauration – commerces et un parking silo également réalisé en structure bois à R+2.





© Hervé Abbadie - BELLECOUR architecte

Maison de l'entreprise innovante (MEI) : projet commun entre l'Agglomération Paris-Vallée de la Marne et la CCI 77, la MEI a ouvert ses portes en novembre 2017. Ce lieu est l'une des pierres angulaires de l'accompagnement des entreprises innovantes du territoire

CLUSTER DESCARTES À MARNE-LA-VALLÉE



© EPAMARNE



Actuellement une bonne accessibilité en transports en commun assurée par le RER A

Actuellement facilité par le RER A (gare de Noisy-Champs) qui permet surtout l'organisation de déplacements est-ouest, l'accès à la Cité Descartes sera consolidé par l'achèvement de plusieurs projets de transports lourds en site propre : le prolongement de la ligne 11 avec une station qui prendra place sous la gare actuelle du RER, la mise en service de la ligne 15 Sud à partir de 2024, et la mise en service de la ligne 16 à l'horizon 2030. Ces projets feront de la gare l'un des principaux nœuds d'interconnexion de la région. Le tandem formé par les universités de Paris-Est Créteil et Paris-Est-Marne-la-Vallée tirera profit de l'aboutissement de ces projets, et des gains de temps substantiels sont attendus pour les habitants des territoires aujourd'hui peu dotés en matière de transports, en particulier ceux situés le long de la ligne 16, ou réalisant des transferts de charge dans Paris.

Un pôle d'attraction étudiante avec une population au lieu d'étude 8 fois plus importante qu'au lieu de résidence

Aujourd'hui, 2 200 étudiants résident à Champs-sur-Marne, soit 9 % de la population générale. Plus de la moitié d'entre eux (59 %) étudient dans la commune (1 300 étudiants). Parmi les autres, une part importante se rend à Paris, en particulier dans le 13^e arrondissement, et à Créteil. Selon le recensement, près de 8 600 jeunes étudient dans un établissement d'enseignement supérieur situé à Champs-sur-Marne. 60 % d'entre eux, soit 5 200, habitent en Ile-de-France hors de la Métropole du Grand Paris. 40 % viennent de l'un des territoires de la Métropole du Grand Paris. Deux oursins permettent d'illustrer l'attractivité de Champs-sur-Marne. 7 300 étudiants rejoignent quotidiennement le campus, soit 8 fois plus que le nombre d'étudiants qui y résident.

SYNTHÈSE DES PROJETS ENGAGÉS ET DES PROPOSITIONS À ÉTUDIER AUTOUR DE NOISY-CHAMPS **



- Action engagée, projet en cours (Région, CD, EPA, Ville)
- Autre proposition à étudier
- Axes de rabattement identifié**
 - Axe piéton et cyclable
 - Axe principal bus / ligne express
- Mobilités**
 - Cluster de la Ville Durable - projet Descartes 21 (mobilités durables)
 - Aménagements piétons / vélos nouveaux services de mobilité – gestion du stationnement
 - Gare RER Noisy-Champs
 - Future gare GPE
 - Rayon de 400, 800 et 2 000 m autour la future gare GPE

- Espace public**
 - Voie créée ou requalifiée
 - Aménagement cyclable existant
 - Aménagement cyclable programmé
 - Aménagement cyclable à l'étude
 - Point dur
 - Aménagement à étudier
 - Continuité cyclable à étudier
 - Valorisation des bois

** - <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/rabattement-aux-futures-gares-grand-paris-express>.

Les rabattements à pied et à vélo entre la gare de Noisy-Champs et la cité Descartes sont actuellement inconfortables

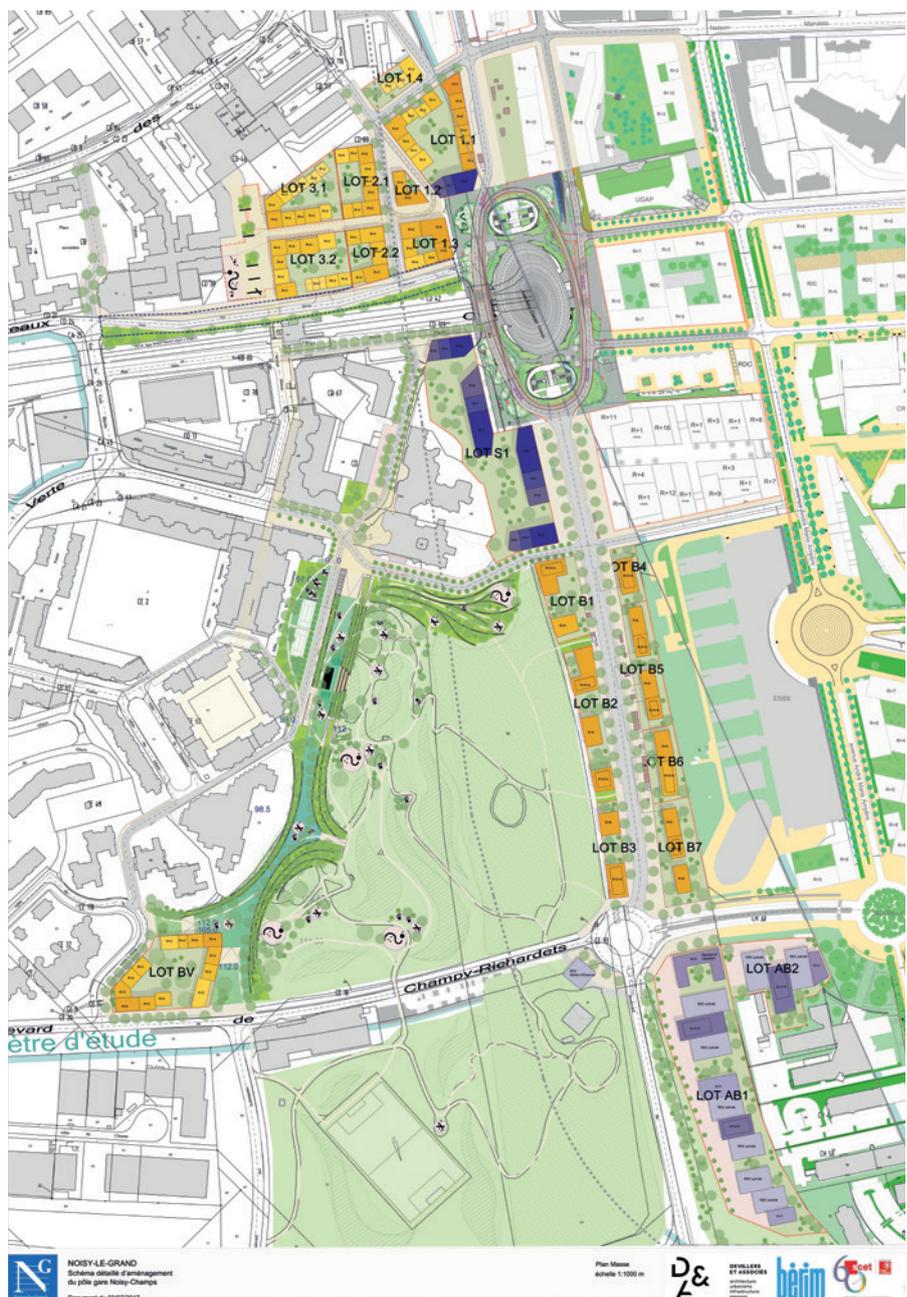
Le rabattement autour de la gare de Noisy-Champs s'organise autour de 3 axes principaux est-ouest et d'un axe nord-sud, la N370. Dans ce rayon de 2 km, une attention toute particulière doit être portée aux points durs piéton et vélo. Ce sont en particulier les franchissements de l'A4 et de la RD 199 qui sont problématiques, avec des trottoirs étroits, un manque de pistes cyclables et un environnement routier très marqué.

Certaines voies sont peu aménagées, y compris pour les piétons, comme la N370 au sud de l'A4 (absence de trottoirs). Les aménagements cyclables sont rares, et parfois partagés avec les piétons, comme sur la rue de Paris à Champs-sur-Marne. Si cette situation ne provoque pas de conflits d'usage aujourd'hui, l'augmentation des flux piétons attendus avec l'arrivée du GPE devra s'accompagner d'actions correctives.

Près de 160000 voyageurs par jour sont attendus dans la gare de Noisy-Champs. À l'heure de pointe du matin, ce sont 103 entrants par minute qui sont prévus en gare de Noisy-Champs. Ces flux vont considérablement modifier le rôle et les usages de l'espace public autour de la gare et vers les principaux établissements universitaires du campus. Le récolement des schémas départementaux des itinéraires cyclables dans ce quartier de gare révèle l'existence de plusieurs projets. L'arrivée de la future gare, qui se situe à la limite des départements de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne, est l'occasion pour les différents porteurs de schémas cyclables de mettre en commun leurs calendriers. Créer des continuités entre communes et entre départements est un point essentiel pour améliorer l'accessibilité de la gare de Noisy-Champs et de la Cité Descartes.

À partir de la recommandation du Cerema¹⁰ en matière de stationnement

CLUSTER DESCARTES À MARNE-LA-VALLÉE



TEMPS DE TRAJET DEPUIS LA GARE NOISY-CHAMPS

	Sans GPE (2017)	Avec GPE (2030)
Exemple de lieux de résidence des étudiants (nouvelles gares du GPE)		
Massy Opéra (L18)	1h10 min	40 min
Nanterre La Boule (L15 Ouest)	51 min	45 min
Mairie d'Aubervilliers (L15 Est)	50 min	29 min
Clichy Montfermeil (L16)	51 min	7 min
Champigny Centre (L15 Sud)	42 min	7 min
Vitry Centre (L15 Sud)	59 min	20 min
Rapprochement avec les établissements de la même COMUE		
Créteil l'Échât (UPEC)	45 min	13 min
Créteil Université (UPEC)	40 min	20 min
École Vétérinaire de Maisons-Alfort (ENVA)	49 min	22 min

Source : Simulateur de voyage de la Société du Grand Paris, 2017

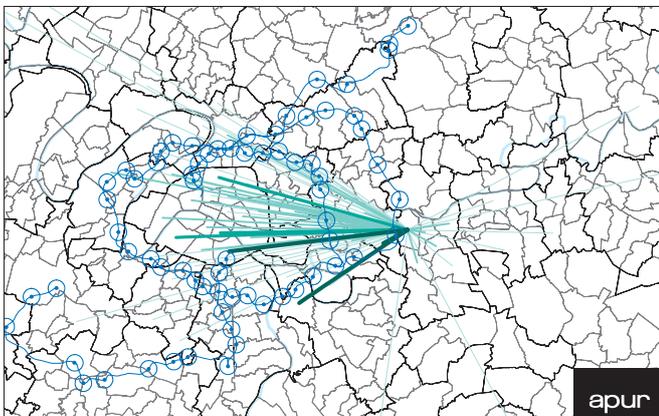
vélo (1 place / 5 salariés et 1 place / 3 à 6 élèves), l'essor du rabattement vélo sur les gares RER, TER et GPE constitue un objectif réaliste à proximité d'un campus universitaire. En gare de Noisy-Champs, le programme Véligo prévoit 160 places (60 places sous abris et 100 places en consigne). Ce chiffre correspond à un nombre minimum de places à aménager et une réserve est prévue en cas de nécessité d'agrandissement des stations. Pour la gare de Noisy-Champs, cette réserve vise un doublement de la capacité des stations. Avec 160 places, la phase 1 du programme Véligo correspond à 2,6 % des entrants venant à vélo pour rejoindre la gare à l'heure de pointe du matin. Ce chiffre peut sembler justifié au vu de la localisation de Noisy-Champs, en grande couronne. Il peut aussi sembler aussi sous-estimé au vu de la proximité du Campus Descartes et de l'**attractivité du vélo parmi les étudiants-chercheurs**. Dès lors, des parts modales vélo de 4 à 5 % pour le rabattement sur la

gare peuvent sembler plus conformes à la densification du quartier de gare et du Campus à venir.

La cité Descartes, développée jusqu'ici sous une forme très étirée et peu compacte, se caractérise par l'importance des déplacements motorisés

Pensée sur le modèle des campus américains, la cité Descartes épouse une forme très étirée et peu compacte. Aujourd'hui, malgré la présence d'une gare du RER A, sa morphologie conduit à privilégier l'usage des véhicules motorisés, d'autant qu'il n'existe pas de grands axes vélo traversant et distribuant le campus. Le campus dispose de plus de 1000 places de stationnement de voitures. Les résultats d'une étude menée en 2011¹¹ par une équipe de chercheurs sur 322 étudiants du campus, montraient en premier lieu que le bassin d'attraction de l'UPEM est assez étendu autour du périmètre de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. 84 % des étudiants

vivaient alors chez leurs parents et 47 % d'entre eux se rendaient en voiture à l'université. La distance moyenne parcourue par ces étudiants était de 15,7 kilomètres pour un temps moyen de 47 minutes. Dès lors, les auteurs démontrent que si l'usage de la voiture correspond à une pratique de proximité, il vient cependant compenser des réseaux de transports défaillants et qu'au même titre que les actifs, les étudiants sont renvoyés à des situations inégales. Ils en concluent que « Bouger a un coût, à la fois en termes d'argent et de temps. On se demande combien échouent dans leurs études, faute de réussir à établir ce fragile équilibre ». L'étude menée par l'Apur en 2017 sur la mobilité des étudiants avait conduit à interroger un panel réduit d'étudiants de la Cité Descartes. Elle conduisait à des résultats convergents (59 % vivaient chez leurs parents et 28 % utilisaient un véhicule motorisé pour leur déplacement domicile-études).



OÙ ÉTUDIENT LES ÉTUDIANTS HABITANT À CHAMPS-SUR-MARNE

Nombre d'étudiants (*) habitant à Champs-sur-Marne et étudiant en Ile-de-France

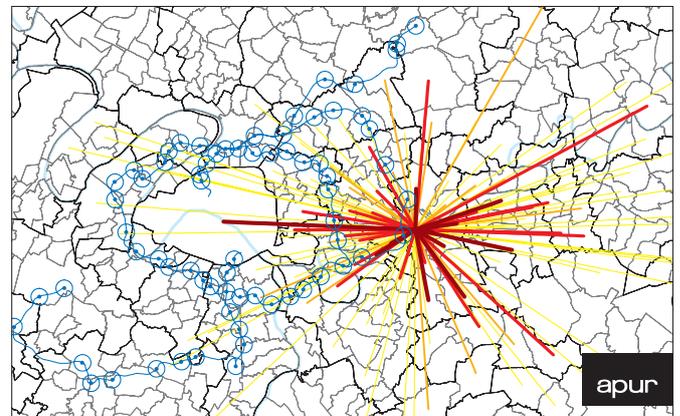
- Plus de 50
- De 25 à 50
- De 10 à 25
- De 1 à 10

● Périmètre de 800 m autour des gares du GPE

(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac et poursuivant actuellement des études

1 300 étudiants habitent et étudient à Champs-sur-Marne

Source : Mobsco, Insee - 2014



OÙ HABITENT LES ÉTUDIANTS QUI ÉTUDIENT À CHAMPS-SUR-MARNE

Nombre d'étudiants (*) qui étudient à Champs-sur-Marne et habitent en Ile-de-France

- Plus de 100
- De 50 à 100
- De 25 à 50
- De 10 à 25

● Périmètre de 800 m autour des gares du GPE

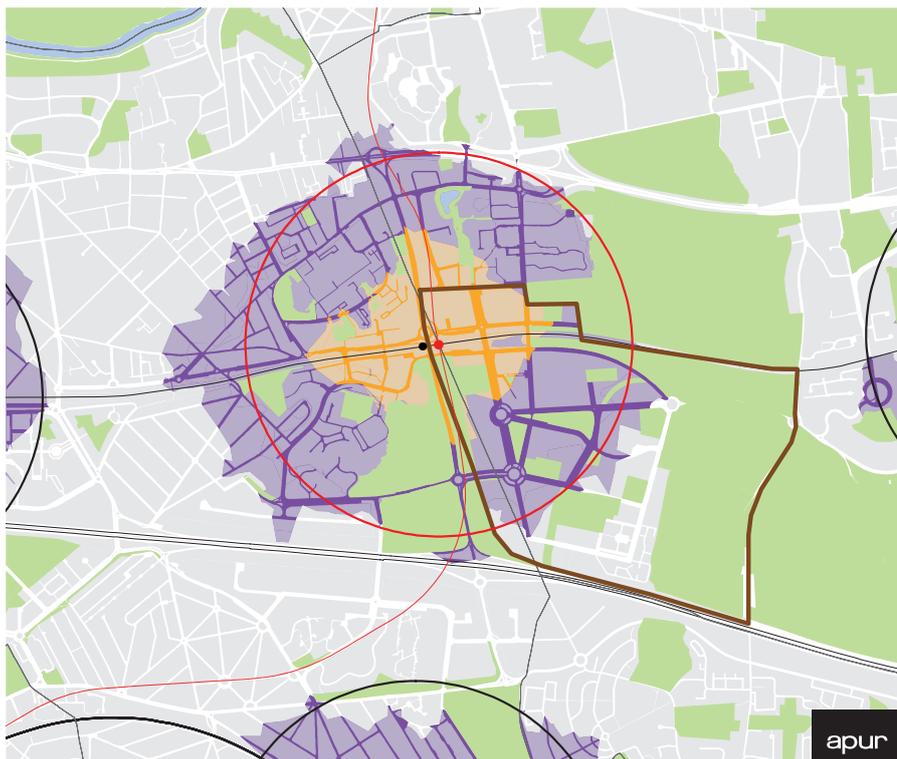
(*) Jeune de 16-29 ans ayant au moins le bac et poursuivant actuellement des études

1 300 étudiants habitent et étudient à Champs-sur-Marne

Source : Mobsco, Insee - 2014

10 - Cerema (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

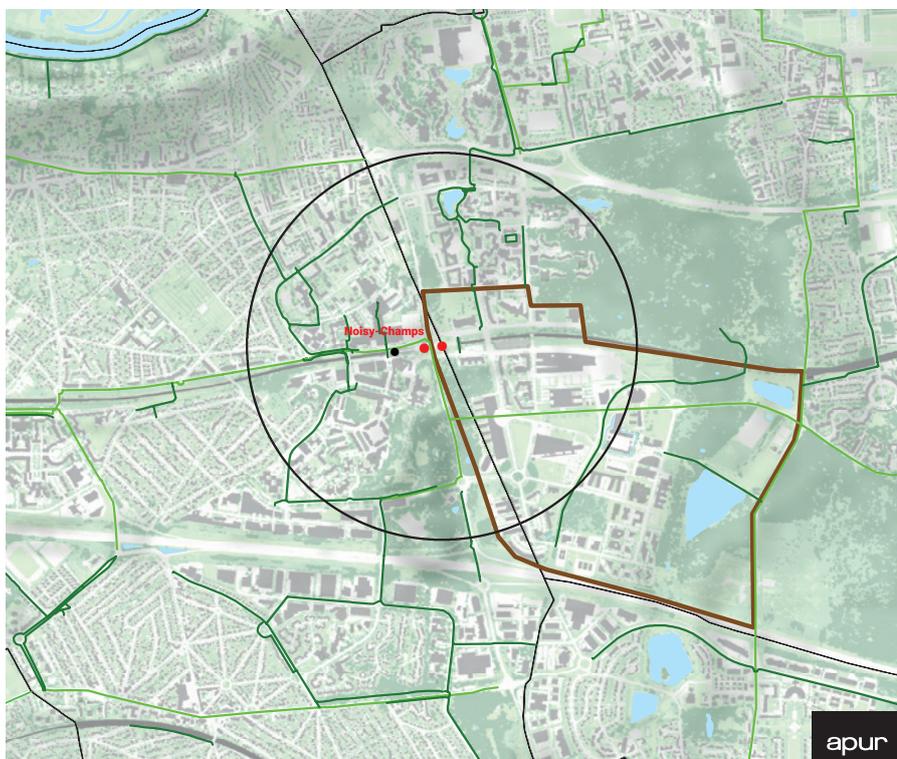
11 - « Mobilités et espaces de vie des étudiants de l'Est francilien : des proximités et dépendances à négocier » A. Choplin et M. Delage, CNRS 2013.



ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE

- Périmètre Campus
- Gare GPE en projet
- RER, Train
- Métro, Tramway, Navette
- Buffer 800 m gare GPE en projet
- Buffer 800 m
- Accessibilité à 500 m
- Accessibilité à 1 000 m

Sources : Ile-de-France Mobilités 2017, BDTopo Ign 2016, Apur



RÉSEAU CYCLABLE

- Périmètre Campus
- Gare GPE en projet (RER, Métro, Grand Paris)
- Gare existante (RER, Métro)
- Buffer 800 m gare GPE en projet
- Véloroutes
- Aménagements cyclables existants
- Aménagements cyclables en projet

Sources : OpenStreetMap 2017, CD93, CD94, épaMarne, traitements Apur

Les principaux enjeux

Si le réseau du Grand Paris Express est destiné à faciliter et renforcer l'accès au campus en réduisant les temps de parcours pour une part significative des étudiants, les liaisons vers l'est et le sud du campus pourraient demeurer complexes pour une bonne partie d'étudiants contraints de déployer des so-

lutions alternatives face à l'absence de propositions de transports. Aujourd'hui, les liaisons de rocade et les liaisons vers les communes riveraines restent dépendantes de la voiture. Pour ces situations, les enjeux de continuités cyclables et de maillage efficace en lignes de bus apparaissent cruciaux.

Chiffres clés

- 18 grandes écoles, 57 laboratoires de recherche, 1 incubateur, 1 pépinière d'entreprise, 350 sociétés, 3000 salariés privés ;
- 15 000 étudiants, 1 700 enseignants et doctorants, 500 ingénieurs et techniciens ;
- 123 hectares ;
- 187 000 m² de surfaces d'enseignement.

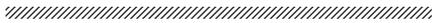
Calendrier

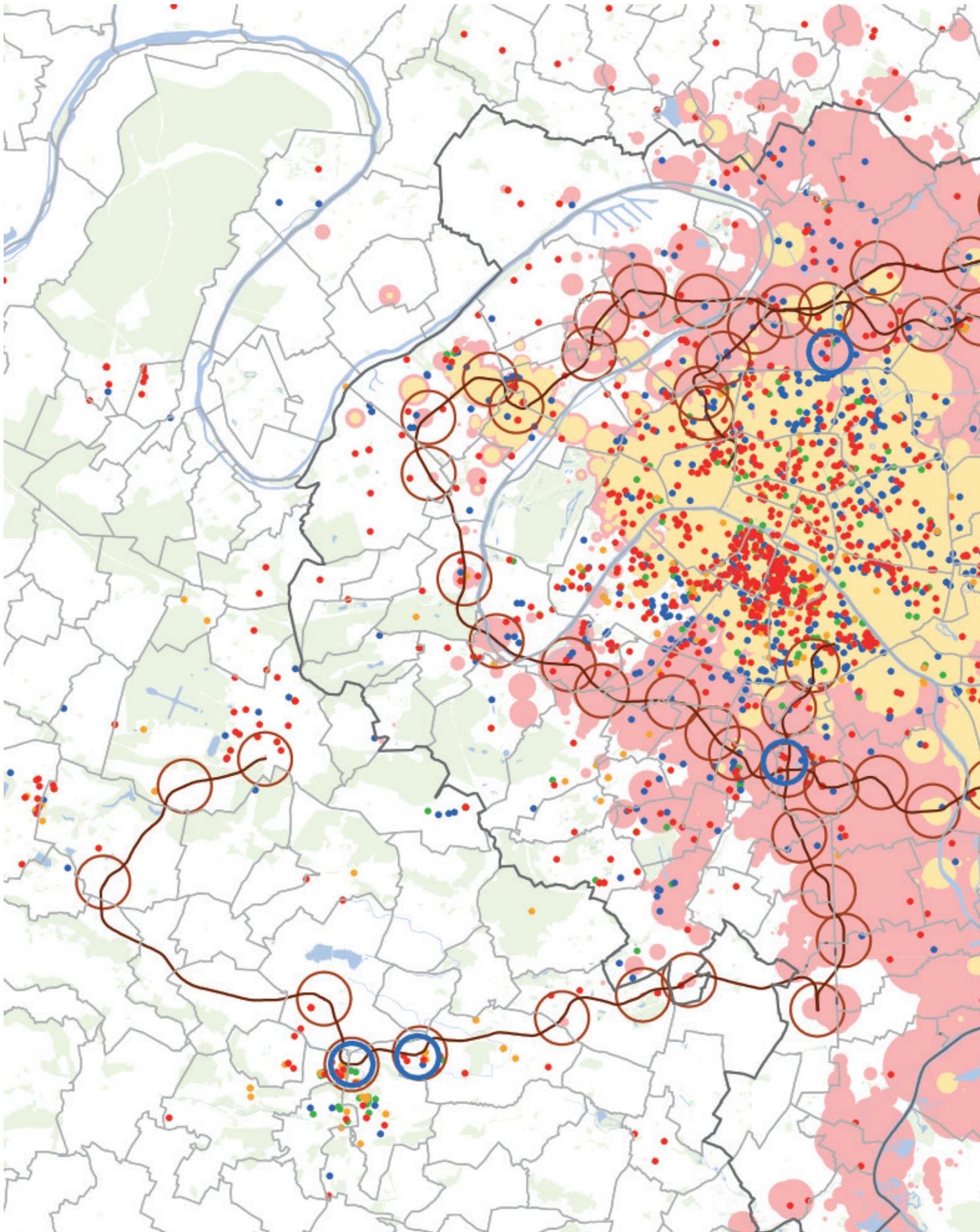
- 2015 : lancement de la concertation ;
- 2019 : mise à disposition de l'extension de la ligne 11 ;
- 2020 : livrable ;
- 2024 : mise à disposition de la L15 Sud ;
- Horizon 2030 : mise en service de la L16.

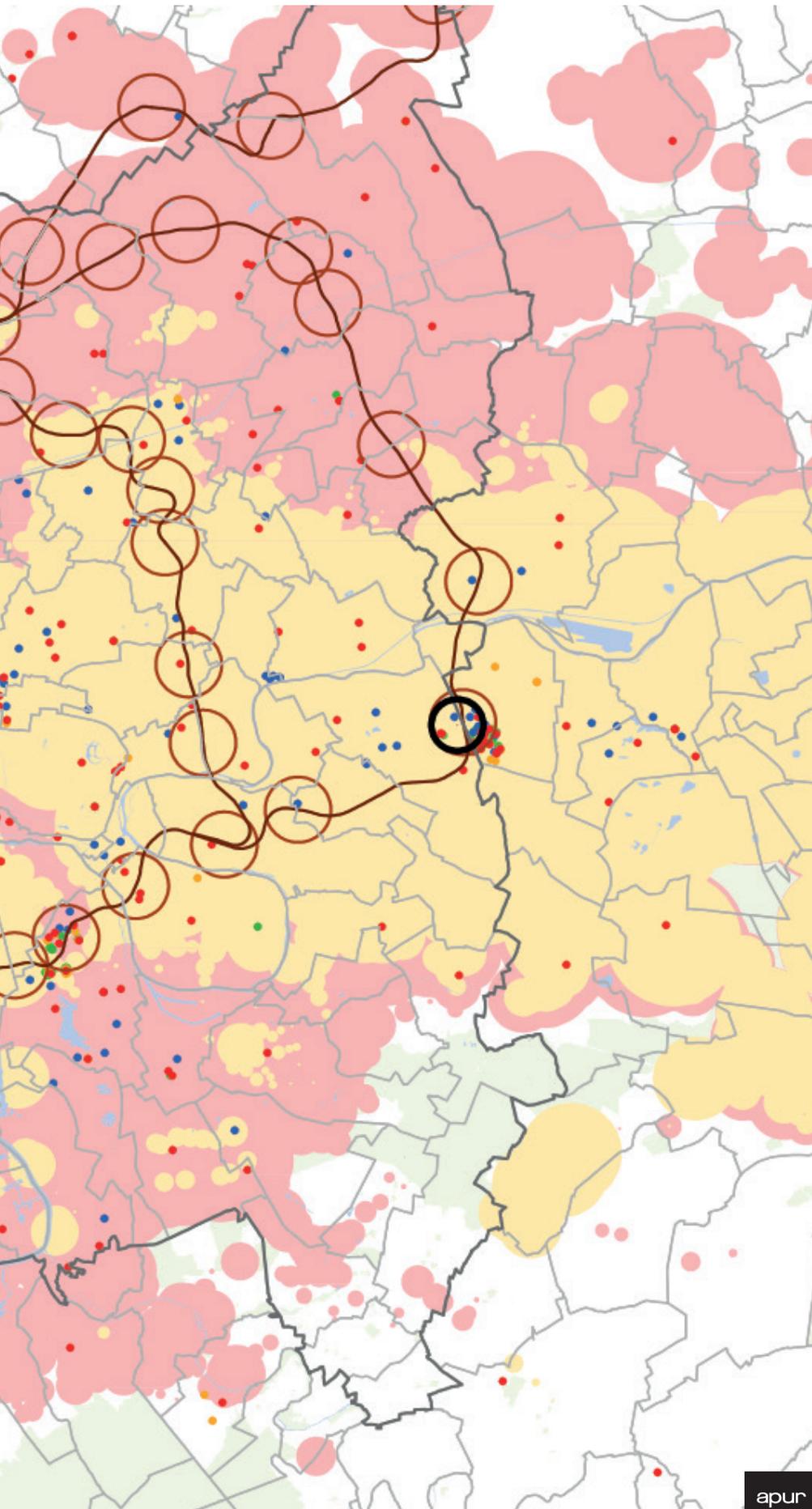
Enjeux

- Aménager les espaces publics pour assurer le confort des piétons, compléter le réseau cyclable.
- Prévoir le rabattement en transport collectif (bus), et à défaut en voiture (avec des propositions d'appui au covoiturage) pour les étudiants/usagers qui viennent de l'est de l'Île-de-France.
- Des logements destinés aux chercheurs et la présence d'une salle à vocation culturelle (projections, spectacles vivants...) pourraient contribuer à accompagner les usagers du site dans une trajectoire d'ancrage territorial.

NOISY-CHAMPS, UPEC, PARVIS COMMUN À L'IFSTTAR ET L'ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES







Cité Descartes

Située en Seine-et-Marne, en limite du département de la Seine-Saint-Denis, la cité Descartes profite d'ores et déjà d'une desserte est-ouest de longue portée, assurée par le RER A.

Le territoire desservi en transports en commun en 45 minutes à partir de ce point s'étend sur 490 km². La mise en service du Grand Paris Express contribuera à ouvrir le territoire accessible en un temps analogue vers le nord et le sud. Le gain en superficie obtenu à partir du même temps de parcours sera multiplié par 2, passant à 1 035 km². Le périmètre desservi aujourd'hui à partir de la cité Descartes englobe 3,7 millions d'habitants. Il comprend 1 760 équipements en lien avec les étudiants, dont 710 lieux d'enseignement supérieur, 390 immeubles de logements dédiés et 350 laboratoires de recherche. Ramenées à la taille du territoire couvert, ces capacités portent la densité à 3,6 équipements au km². Demain, l'espace couvert pour une même durée de trajet, multipliera le bassin de population par 82 % et permettra de gagner 490 équipements supplémentaires (+ 28 %).

LES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS, ACCESSIBLES EN 45 MIN. DE TRANSPORTS EN COMMUN DEPUIS LE CAMPUS DE LA CITÉ DESCARTES

-  Cité Descartes
Gare de Noisy-Champs
-  Autres projets de campus desservis par le GPE
-  Réseau du Grand Paris Express (GPE)
-  Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Nombre d'équipements accessibles en 45 minutes en transports en commun, en 2012 et 2030, depuis différents types d'établissement

Zones accessibles en 45 min. en transports en commun	en 2012	en 2030
Types d'établissement	Nb. d'équipements	
 Logement étudiant	389	534
 Lieu de services	304	390
 Établissement d'enseignement supérieur	712	901
 Laboratoire de recherche	351	423

 Périmètre de la Métropole du Grand Paris

Sources : Ville de Paris, CROUS, Contrat de plan État-région, Apur, DRIEA 2018

Campus santé Grand Parc Villejuif, un pôle d'excellence scientifique et économique ouvert sur la ville

Un projet visant la création de 415 000 m² de SDP et l'accueil de 4 400 étudiants

Campus Grand Parc Villejuif est un projet à vocation internationale centré sur la recherche et l'innovation dans le domaine de la santé. À proximité immédiate de l'Institut Gustave Roussy (IGR), premier centre européen de lutte contre le cancer, le projet prévoit le regroupement sur un même site d'établissements de formation et de recherche (fondamentale, appliquée et clinique) et d'entreprises innovantes dans le domaine de la santé et des biotechnologies. Le futur campus de santé prendra appui sur les dynamiques scientifiques déjà à l'œuvre sur le territoire et sera desservi par deux lignes du Grand Paris Express : la ligne 14, au tracé nord-sud, et la ligne 15 Sud, qui suit une orientation est-ouest. Il sera ainsi relié aux différentes composantes à dimension scientifique et médicale du Contrat d'Intérêt National « Pôle santé/Vallée scientifique de la Bièvre » dont il fait partie, notamment Paris et Saclay. Lancé en 2011, le projet Campus Grand Parc a donné lieu à l'approbation d'un plan programmatique en 2015. La taille du projet (84 hectares et 415 000 m² de surfaces de plancher) et ses ambitions en font l'une des opérations majeures de la Métropole.

Une programmation ambitieuse

Sa programmation globale comprend du logement (215 000 m², soit 3 300 logements), des activités économiques (150 000 m², dont Bioparc), de l'enseignement supérieur (20 000 m²), des équipements, commerces et services (30 000 m²) propres à répondre aux besoins des nouveaux usagers. Le Pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé (PUIS) constitue la clé de voûte de cette vaste opération. Porté par l'uni-

versité Paris-sud (Paris-Saclay), il prendra place sur le site de l'ancien Fort de la Redoute des Hautes-Bruyères, et regroupera les premières années communes des écoles de santé (PACES). Aujourd'hui, les projections font état de 4 400 étudiants attendus sur le pôle, auxquels il convient d'ajouter les personnels associés, enseignants, chercheurs, techniciens, administratifs. Les travaux de construction du campus ont débuté en 2017 en lien avec le lancement du chantier de la gare du Grand Paris Express. Sa réception est prévue entre 2024 et 2027.

La programmation principalement orientée sur la santé, la formation et la recherche, s'accompagne d'importants développements de logements neufs,

de commerces, de services et d'équipements publics. Cette programmation mixte favorise logements et commerces autour de la station de métro Villejuif IGR et activités tertiaires (orientées recherche) et laboratoires (orientés recherche) et laboratoires entre l'autoroute A6 et le Parc des Hautes Bruyères. Au sud le pôle commercial et la zone d'activité de l'Épi d'Or sont requalifiés et de nouveaux logements viennent redynamiser et étendre le quartier Armand Gouret jusqu'à la coulée verte et les jardins familiaux. À terme, le quartier Alexandre Dumas est lui aussi réhabilité. Le parc des Hautes Bruyères est intégré dans le processus de transformation du territoire par un travail sur ses franges et son insertion dans le maillage des espaces publics.

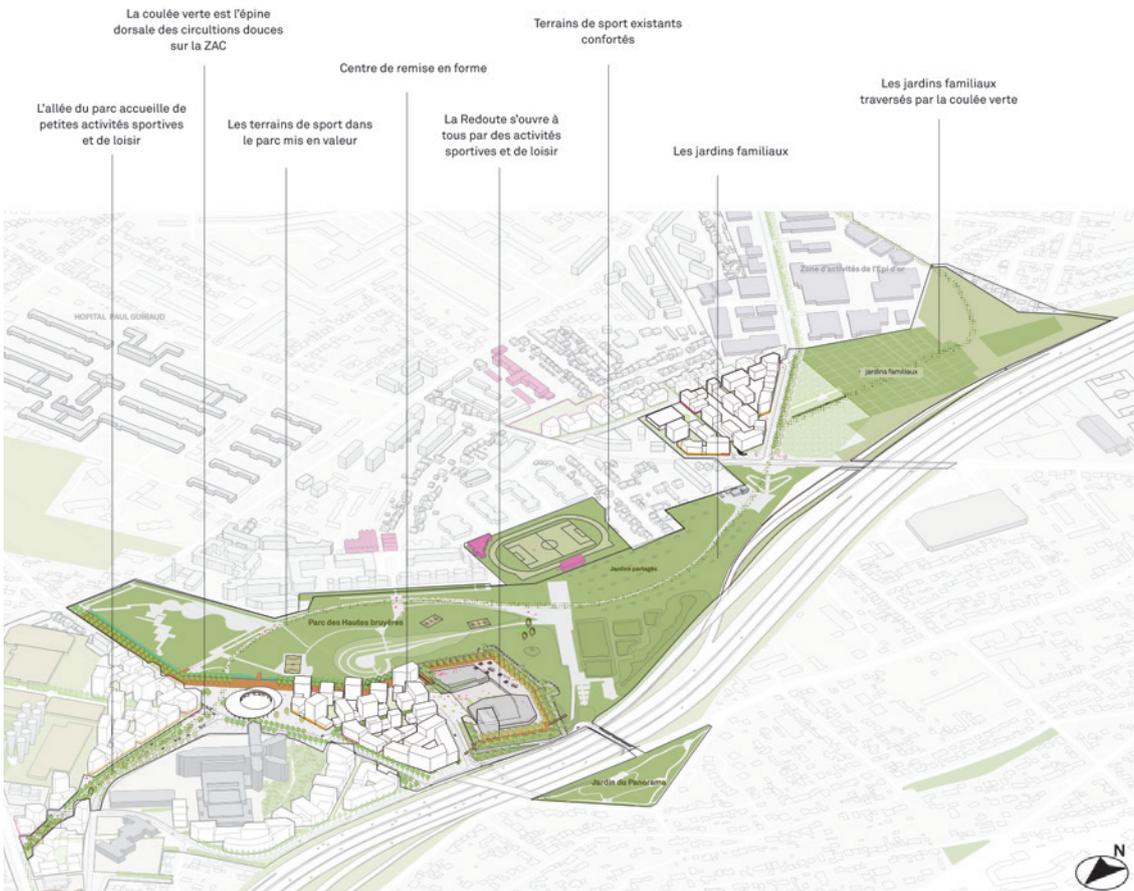


Des espaces publics arborés

© TVK - EPT112-SADE/94 - image myluckypixel



Axométrie d'ensemble



L'axe sport et loisir



© Jean-Yves Lacotte-Sadev 94

État existant : vue vers l'Institut Gustave Roussy (IGR)



© Apur

Villejuif Bio Park : un bâtiment déjà construit

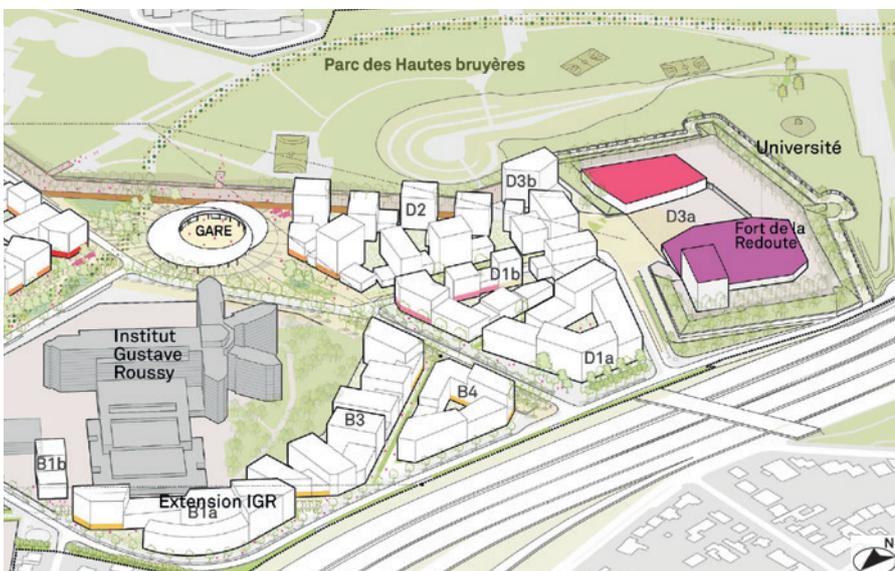


© Jean-Yves Lacotte-Sadev 94

État existant : vue depuis l'Institut Gustave Roussy (IGR)

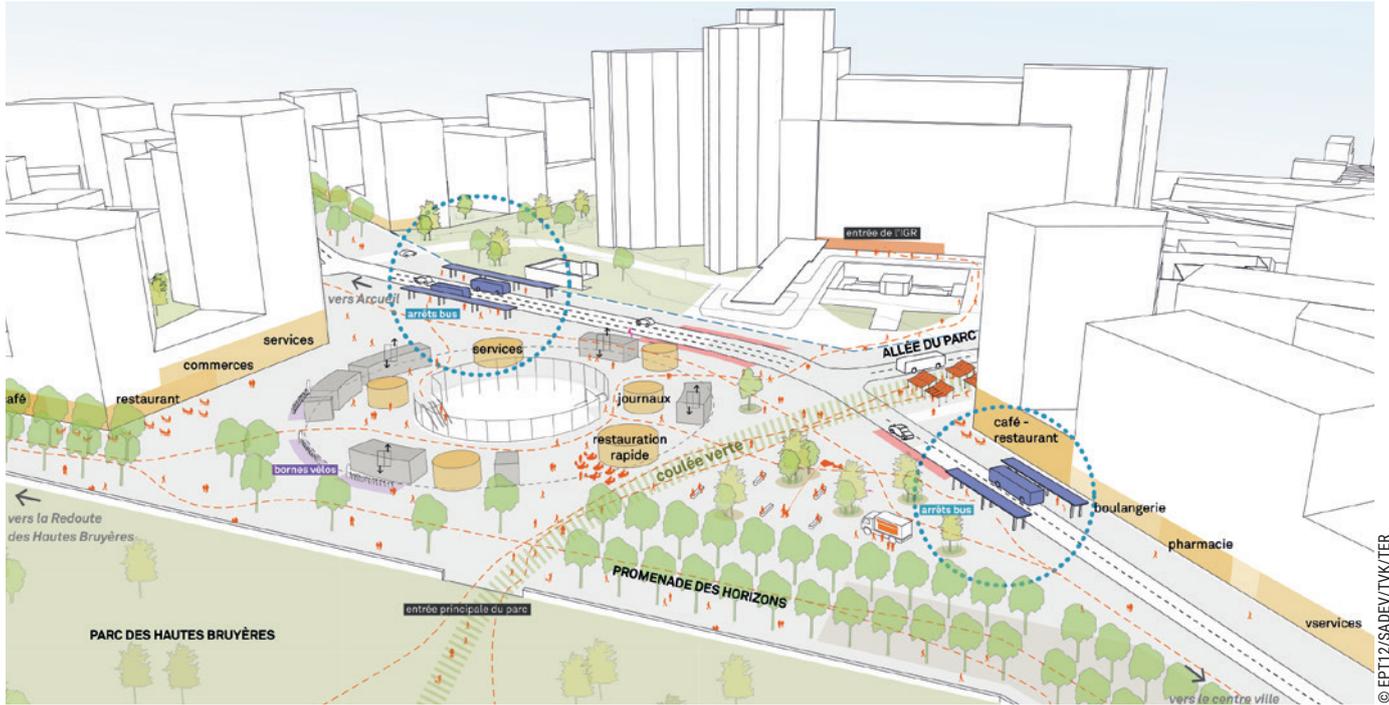


État projeté : réalisation complète estimée en 2027



© TVK

Localisation de l'université au Fort de la Redoute



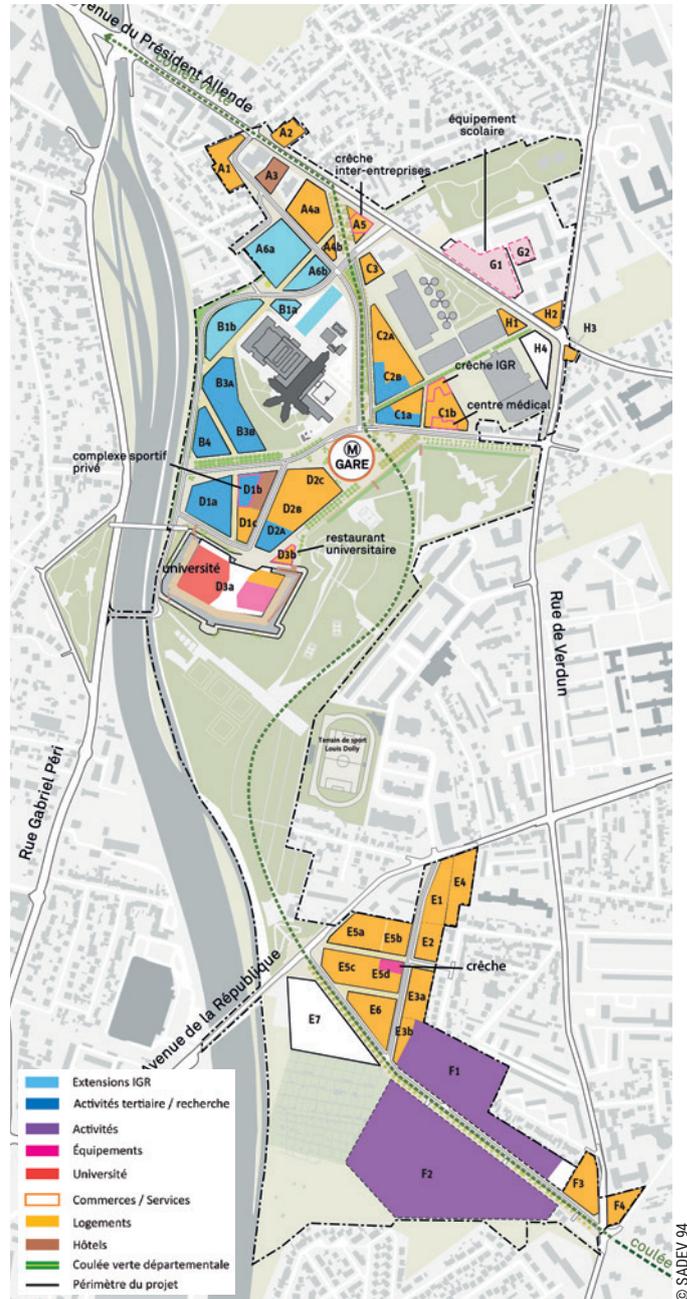
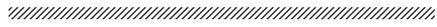
Vue programmatique du projet, en 2014 – Organisation des mobilités autour de la nouvelle gare du Grand Paris Express, à proximité de l'IGR

© EPT112/SADEV/TVK/TER



© TVK - EPT112/SADEV/94 - image m'lucky/pixel

LOCALISATION ET PLAN MASSE DU CAMPUS



Accessibilité du site

L'implantation de la gare Villejuif Institut Gustave Roussy du Grand Paris Express (lignes 14 et 15 Sud) favorisera l'accès au secteur à l'horizon 2024. Sa fonction d'interconnexion la dotera d'atouts majeurs, en la reliant aux 4 points cardinaux de la Métropole du Grand Paris. La future gare Chevilly Trois-Communes (ligne 14) sera également implantée à quelques minutes à pied du campus, dont elle constituera la porte d'entrée sud. Les simulations de temps de trajet avant et après la mise en service du réseau du Grand Paris Express témoignent de gains substantiels de temps d'accès au site. Les gares desservant les établissements travaillant en réseau avec le futur Pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé, en particulier Saclay, seront accessibles en moins de 30 minutes depuis la gare de Villejuif Gustave Roussy, contre 1 heure environ aujourd'hui. Les relations domicile-études seront globalement améliorées pour tous les étudiants et usa-

gers des établissements du supérieur résidant dans le périmètre d'un quartier de gare. Pour les différents exemples retenus ici, les temps de parcours seront divisés par 2 à 5.

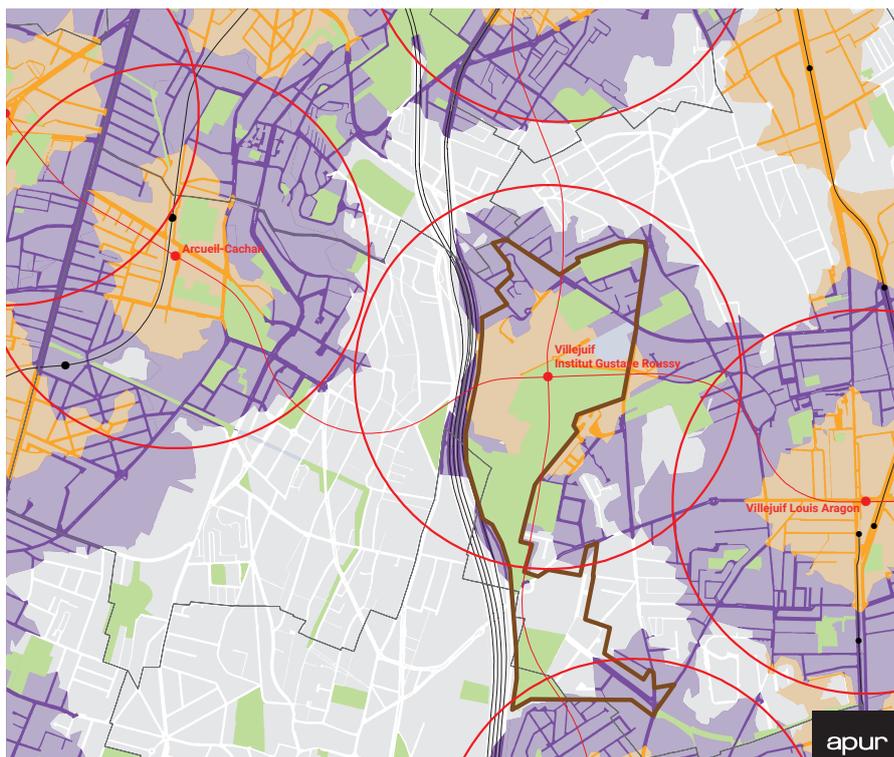
L'accessibilité piétonne

Bien que la future gare du Grand Paris Express Villejuif Institut Gustave Roussy soit située au cœur du périmètre du futur campus Grand Parc Villejuif, plusieurs éléments entravent les circulations douces depuis et vers le campus : les très larges emprises de l'autoroute A6, la position dominante et enclavée du Fort, en lien avec son passé militaire, et le rebord du plateau, qui complique l'accès à la future gare et au campus depuis les villes de Cachan et d'Arcueil. Les circulations piétonnes permettant d'atteindre la partie sud du site (au total, 2 kilomètres de distance) correspondent aujourd'hui aux allées tracées dans le parc. Une trentaine de minutes sont aujourd'hui nécessaires pour traverser le campus de santé du nord au sud.

ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE

-  Périmètre Campus
-  Gare GPE en projet
-  RER, Train
-  Métro, Tramway, Navette
-  Buffer 800 m gare GPE en projet
-  Buffer 800 m
-  Accessibilité à 500 m
-  Accessibilité à 1 000 m

Sources : Ile-de-France Mobilités 2017, BDTopo Ign 2016, Apur



En termes d'accessibilité cyclable, le campus comme la future gare de Villejuif IGR sont desservis par un réseau discontinu. Les aménagements dédiés à la pratique du vélo sont peu nombreux dans un rayon de 2 km autour de la future gare et empruntent pour l'essentiel un axe nord-sud. Les liaisons cyclables est-ouest, positionnées aux deux extrémités du périmètre d'opération, sont à l'état de projet. La mise en service de la future gare, à l'horizon 2024, devrait permettre la concrétisation des projets contenus dans le schéma départemental des itinéraires cyclables du Val-de-Marne. En effet, créer des continuités

entre les aménagements existants est un point essentiel pour améliorer l'accessibilité à la gare de Villejuif IGR et au futur campus. Néanmoins, la future gare comme le futur pôle universitaire sont situés sur un plateau, et leur accès depuis les communes environnantes nécessite de se confronter à un relief contraignant. Les lauréats de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris » (Legendre Immobilier et ANMA), ont ainsi manifesté le souhait d'encourager la pratique du vélo, en proposant des vélos à assistance électrique en autopartage sur le site.



RÉSEAU CYCLABLE

-  Périmètre Campus
-  Gare GPE en projet (RER, Métro, Grand Paris)
-  Gare existante (RER, Métro)
-  Buffer 800 m gare GPE en projet
-  Véloroutes
-  Aménagements cyclables existants
-  Aménagements cyclables en projet

Sources : OpenStreetMap 2017 CD94, traitements Apur

TEMPS DE TRAJET DEPUIS LA GARE VILLEJUIF INSTITUT GUSTAVE ROUSSY

	Sans GPE (2017)	Avec GPE (2030)
Exemple de lieux de résidence des étudiants (nouvelles gares du GPE)		
Massy Opéra (L18)	56 min	16 min
Nanterre La Boule (L15 Ouest)	58 min	21 min
Mairie d'Aubervilliers (L15 Est)	57 min	34 min
Clichy Montfermeil (L16)	1h14 min	32 min
Champigny Centre (L15 Sud)	1h07 min	18 min
Vitry Centre (L15 Sud)	24 min	5 min
Rapprochement avec les établissements de la COMUE Université Paris Saclay		
Palaiseau (Plateau Saclay)	58 min	23 min
Orsay-Gif (Plateau Saclay)	1h02 min	25 min
CEA Saint-Aubin (Plateau Saclay)	1h	28 min
Kremlin-Bicêtre (UPSUD)	21 min	3 min
Évry (UEVE)	1h10 min	36 min

Source : Simulateur de voyage de la Société du Grand Paris, 2017

Chiffres clés

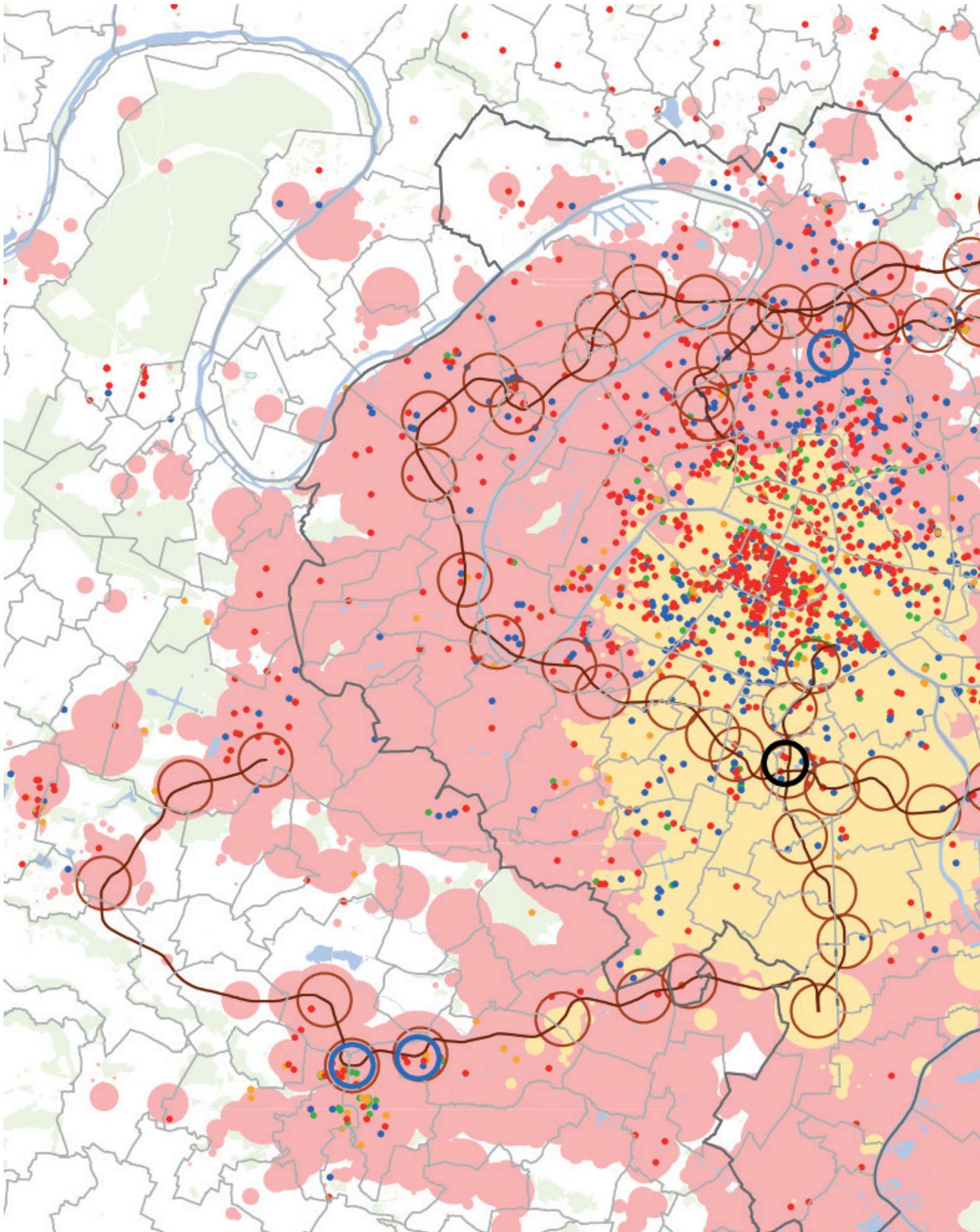
- 82 hectares de ZAC, 415 000 m² de surface de plancher ;
- 150 000 m² de programmation pour le pôle d'activités scientifiques et tertiaires ;
- 20 000 m² de programmation pour le pôle d'enseignement et de formation aux métiers de la santé ;
- 215 000 m² de nouveaux logements diversifiés (3 300 logements) ;
- 30 000 m² de nouveaux commerces, équipements, services.

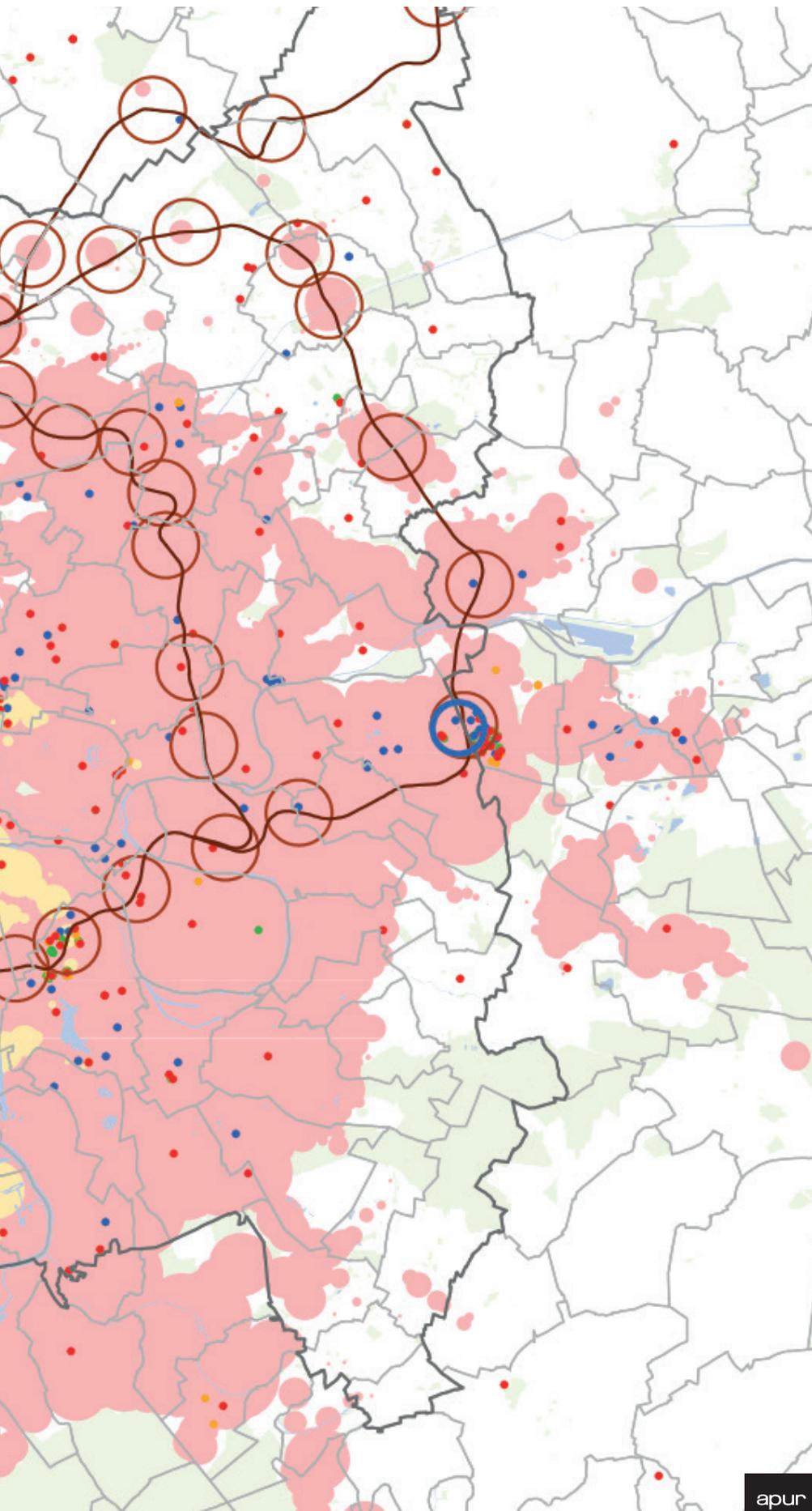
Calendrier

- 2011 : création de la ZAC et désignation de l'aménageur Sadev 94 ;
- 2015 : approbation du dossier et premiers travaux de démolition ;
- 2016 : dépôts des permis de construire et premiers travaux d'aménagement ;
- 2017-2018 : premières opérations de travaux de construction ;
- 2019 : livraison des premiers programmes de construction ;
- 2024 : mise en service de la L15 Sud et L14 ;
- 2024-2027 : finalisation du projet d'aménagement.

Enjeux

- Aménager les espaces publics pour favoriser les circulations douces entre les gares (actuelles et futures) et le campus.
- Engager la réflexion sur la mise à disposition de vélos et trottinettes à assistance électrique pour atténuer les contraintes topographiques et limiter les temps de trajet.
- Préserver les franges végétalisées au sud du campus constitue un cadre attractif pour le secteur.
- Ouvrir la réflexion sur les conditions d'accueil d'ouvrages à vocation culturelle et sportive. Un espace dédié aux spectacles, projections, expositions, consoliderait cet édifice d'ensemble en offrant des solutions de détente en soirée. Des surfaces sportives couvertes pourraient compléter l'offre voisine en terrain grands jeux (stade Louis Dolly) et favoriser les liens entre le projet et son environnement.
- Profiter de la présence des chercheurs et du niveau de desserte offerte par le GPE pour installer des « lieux » d'innovation et des espaces de rencontres entre la sphère de la santé et le monde universitaire.





Campus Grand Parc Villejuif

Aujourd'hui, le réseau de transports en commun permet de relier en 45 minutes, à partir du centroïde du futur campus, un territoire couvrant environ 180 km².

En 2030, la mise en service du Grand Paris Express et la desserte de Villejuif Institut Gustave Roussy permettront de multiplier par 4 le territoire accessible à partir du campus. La zone dense de la région et les grands bassins d'habitat seront alors atteints plus rapidement. Situé aux franges de Paris, le futur campus est déjà immergé au cœur d'un territoire particulièrement riche en équipements destinés aux étudiants. En 45 minutes à partir du futur site, près de 1 500 lieux d'enseignement supérieur et services sont susceptibles d'être atteints, ce qui représente une forte densité d'équipements liés au supérieur (8,2 équipements/km²). En 2030, avec la mise en service de la ligne 15, ce niveau sera porté à près de 2 600 (+ 78 %), dont 1 030 lieux d'enseignement supérieur. Ces volumes ne tiennent pas compte des nouveaux équipements susceptibles de se développer. Le recouvrement de l'ensemble de Paris offrira un accès aux nombreux équipements du supérieur implantés dans la capitale, en un temps raisonnable.

LES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS, ACCESSIBLES EN 45 MIN. DE TRANSPORTS EN COMMUN DEPUIS LE CAMPUS DE VILLEJUIF

-  Campus santé Grand Parc Villejuif
Gare de Villejuif-IGR
-  Autres projets de campus desservis par le GPE
-  Réseau du Grand Paris Express (GPE)
-  Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Nombre d'équipements accessibles en 45 minutes en transports en commun, en 2012 et 2030, depuis différents types d'établissement

Zones accessibles en 45 min. en transports en commun	en 2012	en 2030
Types d'établissement	Nb. d'équipements	
 Logement étudiant	277	583
 Lieu de services	267	445
 Établissement d'enseignement supérieur	566	1 029
 Laboratoire de recherche	335	513

 Périmètre de la Métropole du Grand Paris

Sources : Ville de Paris, CROUS, Contrat de plan État-région, Apur, DRIEA 2018

Enseignement supérieur et Grand Paris Express

OBSERVATOIRE DES QUARTIERS DE GARE DU GPE

Cette étude est constituée d'un recueil de cartes mettant en perspective la localisation des établissements d'enseignement supérieur et les quartiers des 68 futures gares du Grand Paris Express. Ces cartes mettent en évidence le maintien d'une position dominante de l'hypercentre en matière d'offre en enseignement supérieur mais donne aussi à voir la dimension stratégique du Grand Paris Express pour la population étudiante par le rapprochement qu'il concourra à offrir entre lieux de vie et lieu d'études. À l'horizon 2030, le Grand Paris Express viendra modifier les pratiques de déplacements depuis et vers les établissements supérieurs en améliorant sensiblement leur desserte. De nombreux lieux d'enseignement supérieur vont ainsi devenir plus accessibles plus rapidement. De même, de nombreux étudiants résidant dans les quartiers de gare verront leur potentiel de mobilité se dilater, rendant plus vaste leur « champ des possibles ».

Par les territoires qu'il traverse et dessert, le futur réseau permet également de mettre en lumière les quartiers sous-dotés en matière d'offre du supérieur. Le grand quart nord-est du Grand Paris, traversé par les lignes 15 est, 16 et 17, s'illustre ainsi par des carences évidentes en matière d'équipements liés à l'enseignement supérieur. L'existence d'un foncier encore mobilisable, combinée à la future desserte, peut constituer un levier de production d'une offre ajustée aux besoins et fournir une réponse aux inégalités territoriales de la métropole. Les quartiers de gare formeront des centralités où la création de logements adaptés, assortis de services particuliers (espace commun de travail, salle de sports) et la présence de centres de e-learning dotés de places assises pourraient répondre au moins partiellement aux besoins des étudiants éloignés de leur lieu d'études.

Par son efficacité attendue, le Grand Paris Express améliorera également les positions des sites décentralisés et rendra notamment plus fluides les échanges avec les établissements et laboratoires relevant des mêmes communautés (COMUE) mais dont les implantations sont éclatées.

La pleine réussite des projets de campus en cours d'aménagement, Saclay, Condorcet, Descartes, ou encore Villejuif, est en partie indexée à la nouvelle desserte proposée par le Grand Paris Express.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

